ANNALES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

SECOND TRIMESTRE.

SECONDE ANNÉE.



A PARIS,

CHEZ J. G. DENTU, IMPRIMEUR-LIBRAIRE,

Rue du Pont de Lodi, nº 3, près le Pont-Neuf;

et au Palais-Royal, galeries de bois, nos 265 et 266.

1816.

ANNALES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N° XXXI.

TRAITEMENS.

MADAME Deldir Mercier, à qui l'on doit la cure de M. Alletz, insérée dans le Numéro XXIX de ces Annales, vient de nous envoyer un fait qui ne peut qu'intéresser nos lecteurs. Le voici :

« Clotilde Meunier, âgée de seize ans, d'une forte constitution, née à Belois, près Husache, a fait une maladie de deux mois, à la suite de laquelle elle est tombée sans connaissance et ne donnant aucun signe de vie pendant plusieurs jours. A la fin de cette léthargie, tout le côté droit s'est trouvé paralysé, la bouche tournée et pouvant à peine pro-

noncer quelques mots. Depuis six mois le bras et la jambe ne prenaient plus d'existence, la main était également sèche et froide ; les organes du cerveau étaient affaiblis, enfin toute cette partie droite était insensible lorsque (dit madame Mercier) cette jeune fille m'a été amenée le 30 février dernier. Dès l'instant que je l'ai magnétisée, elle a senti de la chaleur. Le second jour elle est entrée en somnambulisme ; ce somnambulisme n'ayant produit aucun effet remarquable, je me bornerai aux détails suivans. Ce second jour de magnétisme avait déjà répandu de la chaleur au bras et à la cuisse ; les doigts paraissaient moins engourdis.

« Le troisième jour, la langue s'est déparalysée, la bouche a un peu repris son état naturel, et je lui ai fait prononcer distinctement tout ce que j'ai voulu.

« Le quatrième, le bras avait repris une telle force, que cette fille a fait les ouvrages du ménage et plusieurs lits.

« Le cinquième, la bouche avait entièrement repris son état naturel, et Clotilde parlait très-facilement.

« Enfin les progrès ont été si rapides, que quinze jours de magnétisme, sans aucun autre

remède, ont suffi pour la rétablir parfaitement. Cette fille travaille, parle et agit sans difficulté; elle demeure maintenant hôtel de Suède, rue du Bouloy, n° 3. »

Paris, le 25 mars 1816.

Cette cure, admirable sur-tout par sa rapidité, est une des mille preuves des bienfaits de l'*agent* que l'ignorance et l'entêtement s'obstinent à combattre. Au moins, pour cette fois, la guérison a été si prompte, que MM. les médecins ne pourront l'attribuer à la *cessation des remèdes*. Oui; mais ils la nieront!!!

ANALYSES D'OUVRAGES,
THÉORIES, etc.

Sur les différentes causes du somnambulisme en général.

Suite du § IV et dernier.

Nous en avons dit assez pour convaincre que les narcotiques, en concentrant les forces cérébrales, peuvent produire tous les phénomènes qui naissent de cette concentration, suivant le tempérament, les goûts, les affections, le régime : ce sera un état de crise guerrière, érotique, mystique, enfin tout ce qui peut constituer une pythie et un véritable somnambule. Il ne s'agit plus que de s'emparer de la crise et de la diriger.

Dans l'empoisonnement par la *Belladone*, dont les circonstances ont été observées avec beaucoup de soin, il n'est pas sans exemple que l'esprit n'ait momentanément acquis plus d'éclat et de force, que l'imagination sur-tout ne

se soit exaltée au point de donner au malade un air prophétique et des visions qui ressemblent assez au songe d'un homme éveillé (1).

Dans le délire occasionné par la *jusquiame* et les feuilles de *sumac*, il est assez fréquent de se croire emporté ou suspendu dans les airs (2).

Mais rien de plus étonnant que ce qui arriva à Van-Helmont pour avoir goûté seulement du bout de la langue une préparation de *napel* dont il s'occupait. Il n'avait rien avalé, et même il avait craché plusieurs fois.

« Je sentis cependant peu après, dit-il, mon crâne se trouver comprimé comme s'il l'était par un bandeau. Je n'en terminai pas moins quelques affaires domestiques ; je réglai un compte ; j'allai et vint dans la maison comme à l'ordinaire. Il m'arriva alors tout-à-coup ce que je n'avais jamais éprouvé auparavant ; c'est que je sentais que je ne comprenais rien, que je ne concevais rien, que je ne distinguais rien, que je n'imaginais rien dans ma tête à la manière accoutumée, mais je sentis avec admiration que clairement et d'une manière bien positive toutes ces fonctions se faisaient dans

(1) Médecine mentale, *Encyclop.*, p. 188.
(2) *Ibid.*

la région précordiale et se developpaient autour de l'orifice de l'estomac. Je le sentis si bien, que je remarquais en même temps que le sentiment et le mouvement continuaient à partir de la tête pour se répandre dans tout le corps; mais la faculté de penser était exclue de la tête, et ne s'exerçait que dans la région précordiale, comme si c'était là que l'ame médite ses conseils. J'étais tellement le maître de mon examen, que je reconnaissais que mon intelligence, dans ce nouveau domicile, agissait elle-même avec plus de perspicacité qu'à l'ordinaire. Mais tout cela ne peut s'exprimer par aucune parole; j'éprouvais une certaine joie dans cette clarté intellectuelle, et j'avais le temps de la goûter, car j'en calculais la durée. Je ne dormais pas, je ne rêvais pas, je me portais bien. Je pouvais donc me rendre compte de tout ce que je sentais; et je sentais parfaitement que ma tête était vide, que l'imagination l'avait entièrement abandonnée pour aller s'établir et exercer avec solennité ses opérations dans la région précordiale; et cependant, au milieu de ma joie, je craignais que cet accident insolite ne me conduisît à la folie, ayant pour principe un poison; mais la préparation de ce poison et le peu que j'en avais pris me

rassuraient. Enfin, après environ deux heures, je ressentis deux fois un léger vertige. La première fois je reconnus que la faculté de comprendre m'était revenue; la seconde fois me fit connaître que je comprenais à ma manière ordinaire. Dans la suite, quoique j'aie quelquefois goûté du napel, je n'ai plus éprouvé rien de pareil (1). »

Van-Helmont avait pour système de placer l'ame dans l'estomac et dans la rate, qu'il appelait le *duumvirat*. Il trouvait une confirmation de ce système dans ce qu'il éprouva après avoir mangé du napel.

Plusieurs auteurs de nom n'ont point hésité à regarder le diaphragme comme le principal organe des affections de l'ame. Platon place l'ame dans le foie. Parmi les modernes, Bordeu, La Caze, Buffon, la placent dans le diaphragme. Encore tout récemment, et le 12 mai 1801, la cause du diaphragme a été soutenue solennellement dans une thèse à l'école de médecine de Strasbourg.

La cataleptique du docteur Petetin, nous offre une situation à-peu-près de même nature que celle de Van-Helmont.

---

(1) Van-Helmont, *Demens idea*.

Elle percevait toutes ses sensations au creux de l'estomac. Elle transportait là les sens de la vue, du goût, de l'odorat, du toucher. Ils y jouissaient d'une délicatesse extrême. Rien n'échappait à leur recherche. Son intelligence, loin de s'anéantir, semblait tout embrasser. Elle voyait ses organes intérieurs, annonçait le retour de ses accès, leur durée, et toutes les particularités qui devaient les accompagner.

Un nouveau fait semblable vient tout récemment d'être consigné dans le N° XXVIII des Annales du Magnétisme.

« A l'instant même où vous m'avez endormie, répond la somnambule à la personne qui la magnétisait et qui l'interrogeait sur ce qui se passait en elle, j'ai prêté fortement mon attention sur ce que j'éprouvais, et j'ai senti s'opérer un changement très-singulier. Les organes par lesquelles on sent, les yeux, les oreilles, le nez, etc. m'ont semblé tout-à-coup privés de sensibilité. Cette sensibilité s'est intériorée, si je puis m'exprimer ainsi, c'est-à-dire qu'elle s'est portée sur des nerfs qui communiquent tous là (portant la main sur le creux de l'estomac); et, chose assez particulière, c'est qu'il me

semble que mon cerveau ne reçoit plus d'impression qu'indirectement, par sympathie. La sensation, au lieu de s'effectuer dans le cerveau, a lieu là (en montrant encore le creux de l'estomac), et ensuite ce centre nerveux le transmet au cerveau d'une manière dont je ne peux pas bien me rendre compte ; car toutes ces opérations sont si délicates et se font avec tant de vîtesse, qu'il m'a fallu la plus grande attention pour les saisir. »

Ceci nous rattache encore à ce que nous a dit avoir éprouvé Cardan, quand il tombait volontairement en somnambulisme. Il lui semblait que son ame se séparait en quelque sorte de lui ; que de la région précordiale il s'échappait, comme par une petite porte, quelque chose d'indéfinissable qui se portait au cerveau et redescendait le long de l'épine du dos.

Comment s'opéraient ces phénomènes si contraires en apparence à toutes nos notions physiologiques? Etait-ce bien véritablement dans les régions précordiales que se formaient et se développaient les sensations, que s'exerçaient les opérations intellectuelles, ou n'était-ce pas plutôt un faux rapport qui naissait de la perturbation des sens, et qui, par une

sympathie nerveuse, faisait attribuer e tabou-tir au diaphragme, des sensations et des perceptions qui se formaient dans le cerveau ?

Quand on considère la nature du diaphragme, quand on fait attention au tissu nerveux dont il est composé : quand on voit ses rapports immédiats, son contact avec la poitrine, le cœur, l'estomac, les grands entrelacemens du trisplanchique et pneumogastrique, peut-on être étonné que, dans un grand excitement nerveux, le diaphragme ne devienne comme un point central de correspondance où paraissait aboutir toutes les sensations ?

Mais il ne nous appartient pas encore de soulever le voile dont la nature s'est plue à couvrir les mystères du somnambulisme.

Ce qui nous importe dans ce moment, et ce que nous voulons faire remarquer, c'est que le poison produit quelquefois les mêmes phénomènes que le somnambulisme, soit naturel, soit magnétique, et notamment ce sentiment qui, vrai ou faux, rapporte au creux de l'estomac la formation et l'origine des sensations et des opérations spirituelles. La cataleptique de M. Petetin avait un somnambulisme survenu de lui-même dans la catalepsie ; Cardan était somnambule par l'effet de sa volonté ; la per-

sonne dont il est question dans le Numéro XXVIII des Annales, l'était par le magnétisme, et Van-Helmont par le poison. Et tous nous montrent le même phénomène.

Van-Helmont observe que l'état dans lequel il se trouvait était précisément celui des extatiques. Il veut aussi que la connaissance pure de l'avenir se forme dans la région précordiale, en quoi il se rapproche de Platon, qui, comme nous l'avons déjà vu, prétend que la vaticination s'opère dans le foie.

Une des propriétés des narcotiques et de la *jusquiame* notamment, est de faire croire à ceux qui en ont pris, qu'ils volent dans l'air, et de leur présenter des fantômes, des spectres.

« C'est à la faveur de pareils rêves, dit M. Vicat, dans son *Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse*, que les prétendus sorciers se croyaient transportés dans les airs, et aller au sabat. Ils réussissaient à se procurer ces visions en avalant une drogue composée de pomme épineuse de jusquiame et autres narcotiques, ou bien ils se frottaient d'un onguent fait avec de semblables ingrédiens (1). »

L'effet de ces préparations narcotiques était

(1) *Histoire des plantes vénéneuses de la Suisse*, p. 201.

tel que, quoiqu'on ait lié plusieurs fois les prétendus sorciers dans leurs lits, et qu'on les ait gardés à vue, on ne pouvait leur persuader, quand ils étaient réveillés, qu'ils n'avaient pas bougé de la place. Ils assuraient au contraire qu'ils avaient été en tel et tel endroit, qu'ils avaient vu telle et telle chose, rencontré telle et telle personne; et, ce qu'il y a de plus extraordinaire, c'est que, dans les procédures faites, les tribunaux ont vérifié quelquefois qu'une partie des assertions de ces prétendus sorciers était vraie. Que conclure de-là? c'est que leur sommeil devenait un véritable somnambulisme; car s'il existe des somnambules qui, dans leur sommeil, voient à distance les hommes et les choses, et annoncent ce qui se passe au loin, nous ne trouvons ici que le même phénomène.

On conçoit à présent que les narcotiques ayent pu jouer un grand rôle dans les oracles et les vaticinations de l'antiquité, lorsque les parfums qui s'évaporaient de toutes parts dans les temples et dans les sanctuaires pouvaient les porter dans tous les organes des sens, soit de ceux qui consultaient, soit de ceux qui étaient consultés.

Nous retrouvons encore en Orient les *fumi-*

gations pour opérer le somnambulisme et la révélation de l'avenir. « Il y a, dit Marmole, dans sa *Description de l'Afrique*, liv. II, chap. 5, des femmes qui font accroire qu'elles conversent avec les diables. Lorsqu'elles veulent deviner, elles s'enfument avec *du soufre et autres puanteurs*, après quoi le démon les saisit, à ce qu'elles disent, et elles changent de voix, comme s'il parlait par leur bouche. Alors ceux qui les consultent s'approchent, et demandent avec grande humilité ce qu'ils désirent, et, après avoir reçu réponse, s'en vont laissant un présent dans la maison de la sorcière.

« Il y en a d'autres en Barbarie, continue le même auteur, qui se vantent de chasser les diables; ils font des empreintes sur la main ou au visage du possédé, *puis l'enfument avec de mauvaises odeurs* et font leurs conjurations. Ils demandent à l'esprit de quelle sorte il est entré dans ce corps, d'où il est, comment il s'appelle, et finalement lui commandent d'en sortir. »

Il est certainement d'autres moyens que nous ne connaissons pas, et qui peuvent constituer en état de somnambulisme. Qui de nous n'a entendu parler de cette danse des dervis chez

les Turcs, qui consiste à tourner tous ensemble jusqu'à ce qu'ils tombent de fatigue et d'étourdissement ? Dans cet état d'aliénation, l'avenir leur est révélé, et ils répondent à ceux qui les consultent.

Ils se livrent à cette espèce de danse, à l'exemple de leur patron *Merclava*, qui tourna toujours de même sans prendre de nourriture pendant l'espace de quinze jours que son ami Haraze joua de la flûte; et, au bout de ce temps-là, étant entré en extase, il tomba à terre, où il reçut du ciel les règles de son ordre, *avec des révélations merveilleuses* (1).

Ces dervis nous rappellent une autre espèce de religieux en Afrique, qui se nomment *Bumicils*, lesquels s'occupent aussi de devination en feignant de grands combats avec les esprits. Ils sont à gesticuler dans l'air pendant deux ou trois heures avec des javelots, comme s'ils attaquaient ou se défendaient. Ils finissent par tomber sans force et sans connaissance, et c'est dans ce moment qu'on vient les consulter sur l'avenir.

Le somnambulisme se produit donc de différentes manières.

---

(1) Riçour, *Hist. de l'empire ottoman*. Marmol, *ib.*

Et c'est où nous voulions arriver. Il s'agissait de prouver que, si le somnambulisme est produit plus communément par le magnétisme animal, il peut l'être néanmoins de diverses autres manières. Nous l'avons en effet retrouvé dans le noctambulisme; nous l'avons vu naître de lui-même, et s'enter pour ainsi dire sur un état de maladie pour soulager la nature et hâter la guérison; nous l'avons vu même se rendre aux simples efforts de la volonté et à l'impulsion de l'habitude. Nous l'avons reconnu dans l'inspiration des pythies et dans les oracles qui devaient leur existence aux vapeurs souterraines ou aux narcotiques. Il est même vraisemblable que le somnambulisme est un et identique; qu'il peut être provoqué de différentes manières, mais que, lorsqu'il est produit, il est exactement le même, sauf les degrés d'intensité et les variations qui peuvent naître du tempérament et des diverses affections du corps et de l'esprit.

Mais il est une observation bien importante qu'il ne faut pas laisser échapper; c'est que, quelque soit la cause du somnambulisme, on y trouve toujours ces prévisions, ces pressensations qui nous étonnent; de manière qu'on peut croire que cette disposition à pénétrer

dans l'avenir est une qualité inhérente à l'état du somnambulisme, quelque soit le principe de ce somnambulisme.

Tous ces raprochemens ne peuvent que jeter un nouveau jour sur le somnambulisme magnétique, et donner à ceux qui cultivent cette partie si intéressante de la science de l'homme, nouvelle matière à leur étude et à leurs réflexions.

(S. du M.)

VARIÉTÉS.

De l'établissement d'un traitement magnétique dans un hôpital.

On m'a demandé s'il serait possible d'établir à Paris, dans un hôpital, un traitement magnétique ; si cela serait utile, et comment il faudrait s'y prendre pour former cet établissement.

La question de la possibilité semble n'en être pas une au premier aperçu, puisque la chose existe à Berlin, et que même on fait dans cette ville un cours de magnétisme pour l'instruction des élèves en médecine. Mais en y réfléchissant, on sent bientôt que nous éprouverions plus de difficultés à Paris.

Lorsque le magnétisme fut annoncé en France, des accessoires inutiles en dérobaient aux yeux les principes essentiels, et ces principes étaient également inconnus à ses enthousiastes et à ses détracteurs : il fut condamné par les sociétés savantes, et le public crut qu'on l'avait jugé avec connaissance de

cause, tandis qu'on n'avait prononcé que sur une théorie erronée, des effets équivoques, et des procédés insuffisans par eux-mêmes. En Prusse, on ne s'est occupé du magnétisme que lorsqu'il y est arrivé de chez nous, dépouillé de ce qui lui est étranger, et soutenu par des faits incontestables. Des médecins et des savans distingués en ont exposé la doctrine, et ils n'ont pas eu besoin de réfuter des objections dirigées contre des choses abandonnées aujourd'hui. L'opinion s'est donc formée tout différemment en France et dans les pays du nord. En Suède, en Prusse, et dans plusieurs villes d'Allemagne, elle approuve l'application d'une méthode nouvelle; chez nous, elle repousse l'examen d'une doctrine contre laquelle on a pris des préventions lorsqu'elle a été présentée sous un faux jour. Le moment de ramener les esprits par une expérience régulière et décisive n'est peut-être pas encore venu : cependant, si on le voulait bien, on pourrait réussir, pourvu qu'on eût un plan fixe, et qu'on ne se laissât pas décourager par les premiers obstacles.

Quant à l'utilité d'un traitement magnétique, elle serait sans doute très-grande, si ce traitement était dirigé par des hommes sages et

éclairés. On soulagerait beaucoup de malades, on en guérirait plusieurs, et l'on obtiendrait d'abord sur la nature du magnétisme, sur son application aux maladies, et sur les moyens d'en diriger l'action; puis sur la physiologie; enfin sur la psychologie, des notions nouvelles et très-intéressantes.

Voyons maintenant de quelle manière on peut former cet établissement.

Avant de prononcer sur cette question, il est essentiel d'examiner les moyens qui sont à notre disposition, et les bases sur lesquelles nous devons nous appuyer. Il ne s'agit point de faire des essais: on doit partir d'un point fixe, vers lequel on puisse revenir aussitôt qu'il se rencontre le moindre embarras sur la route qu'on a prise pour aller plus loin.

Nous ignorons jusqu'à présent la théorie du magnétisme: tout ce qu'on a écrit sur ce sujet est plus ou moins systématique, et nous n'avons pas encore assez de faits qui soient d'accord entr'eux pour expliquer le principe de l'action magnétique, ni pour montrer comment elle se lie aux autres phénomènes de la nature. Dans l'état actuel des choses, il faut absolument considérer le magnétisme comme une science isolée de toutes les autres, et ne le comparer

ni à l'électricité, ni au galvanisme, ni à l'action des gaz, ni à celle de la lumière ou de la chaleur, ni aux émanations des corps, etc. Des effets incontestables prouvent la réalité d'un agent, et la faculté que nous avons de le diriger; contentons-nous de cette utile connaissance, et renvoyons à une autre époque la recherche des causes.

Mais il est des principes dont l'expérience démontre la certitude, et qu'il faut admettre sans les expliquer, et même sans les discuter, si l'on veut établir un traitement magnétique et en obtenir des résultats salutaires.

Ces principes sont :

1° Que le magnétisme est une action particulière, ou une influence, d'un être vivant sur un être vivant;

2° Que cette action ne s'exerce que par la volonté, qu'elle est en raison de la force de la volonté, et que cette volonté est d'autant plus active qu'elle est plus soutenue par la croyance; ou autrement dit, que celui qui magnétise obtient rarement des effets s'il n'est fermement persuadé qu'il a la puissance de les produire;

3° Que le désir de faire du bien donne à cette volonté une influence salutaire qui fait qu'elle n'est pas repoussée par celui sur qui l'on

veut agir, et qu'on se met facilement en rapport avec lui ;

4° Que l'habitude de magnétiser et la conviction acquise par la vue des effets qu'on a soi-même opérés, donnent à celui qui a déjà pratiqué le magnétisme avec succès, une très-grande supériorité sur celui qui ne fait que commencer, quelque désir qu'on suppose à ce dernier d'agir et de faire du bien ;

5° Que tous les sujets ne sont pas doués des mêmes facultés pour agir, quoique tous paraissent les posséder à un certain dègré ; et que ces facultés s'exercent plus ou moins sur tel ou tel individu, souvent en raison d'une sorte d'analogie qui existe entre le magnétiseur et le magnétisé ;

6° Que tous les sujets ne sont pas également susceptibles de l'action du magnétisme, que peut-être même quelques-uns ne le sont pas du tout, et qu'en général le magnétisme n'agit d'une manière sensible que sur les personnes qui ont quelque indisposition ;

7° Que toutes les maladies ne sont pas curables par le magnétisme ; que peut-être même il y en a quelques-unes dans lesquelles il pourrait nuire ; que souvent une maladie grave ne rend pas susceptible de l'action apparente du

magnétisme le même individu qui en deviendra susceptible par une indisposition légère; que souvent aussi, dans un sujet attaqué à la fois de plusieurs maladies, le magnétisme en guérit une, sans rien faire sur les autres;

8° Que toute espèce d'expérience est nuisible en magnétisme; que le magnétiseur ne doit avoir d'autre intention que celle de guérir; qu'il ne doit jamais rechercher des effets extraordinaires, mais seulement les observer et les noter à mesure qu'ils se présentent;

9° Qu'il est facile de guérir les maladies récentes et accidentelles; très-difficile au contraire de guérir celles qui sont invétérées et qui tiennent à la constitution organique;

10° Qu'il est souvent dangereux d'interrompre un traitement commencé, c'est-à-dire de ne pas soutenir, par le magnétisme, une crise que la nature, aidée du magnétisme, a produite pour la guérison;

11° Que le rapprochement de plusieurs malades dans la même salle de traitement, exige des précautions et de la prudence;

12° Que la plus grande harmonie, la gravité, le silence, et la décence la plus scrupuleuse doivent régner dans un traitement, et que, sans cela, on n'aura jamais que des effets in-

certains et des résultats au moins inutiles;

13° Enfin, que dans un traitement il faut qu'il y ait un chef unique, que tous les autres magnétiseurs suivent sa méthode et se regardent comme ses instrumens.

Ces principes posés, voyons comment on peut établir dans un hôpital un traitement magnétique.

Il n'y a que deux partis à prendre : ou bien il faut que ce traitement soit fait par des médecins qui agissent seuls; ou bien qu'il soit confié à d'autres magnétiseurs, sous l'inspection des médecins.

Chacun de ces deux partis a ses avantages et ses difficultés, et l'organisation doit différer en plusieurs points, selon qu'on se décidera pour l'un ou l'autre. Nous allons exposer ce qui nous paraît le plus convenable dans ces deux suppositions.

Pour établir un traitement uniquement dirigé par des médecins, la première chose est de trouver un médecin d'hôpital, connu et considéré dans la pratique de la médecine, qui soit en même temps magnétiseur, c'est-à-dire qui ait lui-même pratiqué le magnétisme, sans prétention, sans enthousiasme, sans éclat, mais aussi sans mystère, et qui soit parfaite-

ment convaincu et de la puissance de l'agent, et de sa propre puissance.

Ce médecin sera le chef du traitement. Une fois qu'il aura accepté cette fonction, c'est à lui de choisir ses adjoints, car il ne pourrait seul magnétiser plusieurs malades. Il serait à désirer que ces adjoints fussent de jeunes médecins qui, déjà convaincus de la réalité du magnétisme, voudraient s'assurer par eux-mêmes de l'utilité qu'on en peut retirer.

Ces premières conditions une fois remplies, le médecin en chef désignerait les malades sur lesquels il lui paraîtrait le plus convenable d'essayer. Il pourrait, par exemple, commencer par en admettre douze qui, à l'heure indiquée, seraient conduits à la salle du traitement. Il en confierait deux ou trois à chacun de ses aides, ou seulement un, selon qu'il jugerait que le malade exige plus ou moins de soins; il pourrait encore charger un de ses aides d'essayer en secret l'action du magnétisme sur tel ou tel malade retenu dans son lit par une maladie grave.

Chacun des aides-magnétiseurs rendrait compte au médecin en chef de ce qu'il aurait observé, et celui-ci tiendrait note des observations, pour les comparer.

Le médecin en chef pourrait encore, dans certains cas, se faire aider par d'autres que des médecins; car il arriverait bientôt que, parmi les femmes qui servent les malades, il s'en trouverait quelques-unes qui seraient parfaitement convaincues, et qui pourraient rendre service à des personnes de leur sexe, et soutenir une action commencée.

S'il y avait des somnambules, il serait absolument défendu de leur faire aucune question, excepté celles relatives à leur santé. Si un de ces somnambules se trouvait avoir assez de clairvoyance pour connaître les maladies de quelques autres personnes, on pourrait le consulter avec précaution, en prenant garde de le fatiguer, et la consultation serait examinée par le médecin en chef.

Chacun des aides-magnétiseurs s'engagerait à ne point abandonner un malade, s'il y avait une crise qui exigeât sa présence.

Outre la salle du traitement, il serait extrêmement avantageux d'avoir un petit jardin dans lequel on pût, pendant la belle saison, réunir les malades sous un arbre.

Il faudrait absolument interdire l'entrée du traitement à tout étranger; la présence des étrangers contrariant l'action du magnétisme.

Si le médecin en chef voulait faire voir un de ses malades en crise à l'un de ses confrères ou à un magnétiseur, il choisirait pour cela une autre heure que celle du traitement.

Le médecin en chef, ou par lui même ou par ses adjoints, tiendrait compte des résultats qu'on aurait obtenus, en ayant soin de marquer les cas où l'action du magnétisme aurait été nulle, comme ceux où elle aurait été salutaire, et de distinguer les changemens dus à l'action du magnétisme, de ceux qui peuvent être attribués à d'autres causes.

On éviterait tout ce qui peut agir sur l'imagination.

Il serait à désirer que les premiers essais fussent faits sur des maladies légères et récentes; la célérité de l'action multiplierait ainsi les phénomènes, et leur nombre suppléerait à leur importance pour l'instruction. Ce serait peu à peu qu'on arriverait à employer le magnétisme comme auxiliaire de la médecine dans les maladies aiguës les plus graves, et qu'on entreprendrait le traitement de celles des maladies chroniques qui paraissent incurables par la médecine ordinaire. Des douleurs de sciatique, des paralysies partielles, des suppressions, des affections ner-

veuses démontreraient d'abord l'efficacité du nouvel agent, et quelques jours suffiraient pour obtenir des effets. Dans moins de six mois on aurait certainement recueilli assez d'observations pour constater quelle peut être l'utilité du magnétisme dans un grand nombre de maladies.

Tous les gens sages désirent que le magnétisme soit entre les mains des médecins ; et la société magnétique en a souvent exprimé le vœu. Cette société est composée d'hommes qui, pratiquant le magnétisme sans ostentation comme sans intérêt, se réunissent pour se communiquer les observations qu'ils ont faites, et discuter celles qui leur sont adressées. Elle n'a point et ne veut point avoir de traitement. S'il en existait un dirigé par des médecins, elle prierait celui qui en serait le chef, de correspondre avec elle, et s'empresserait de lui faire part des faits qu'elle a recueillis.

On a dit que les médecins étaient opposés au magnétisme, par intérêt : c'est calomnier un corps respectable, et qui donne tous les jours des preuves de ses sentimens, par les soins qu'il prodigue aux pauvres. La plupart des médecins repoussent le magnétisme, parce

qu'ils n'y croient pas ; et ils n'y croient pas parce qu'on leur a raconté des merveilles impossibles à croire ; parce qu'ils ont vu des malades y avoir recours sans succès, tandis qu'on leur avait promis la guérison ; parce qu'ils ont vu qu'une confiance aveugle et exagérée avait eu des suites funestes ; parce que, dans certaines relations de somnambulisme, ils ont reconnu les erreurs les plus grossières ; parce qu'on a quelquefois eu l'air de se méfier d'eux, ou qu'en leur montrant des faits, on ne les leur a pas présentés sous leur véritable point de vue ; parce qu'ils ne se sont pas donné la peine de comparer la doctrine actuelle avec celle qui a été rejetée lorsque la pratique du magnétisme, étant embarrassée d'accessoires inutiles, et le principe fondamental étant inconnu, il était impossible de ramener les phénomènes à une même cause ; enfin parce qu'ils ont eu des préventions, et non parce qu'ils ont eu de la mauvaise foi.

Je connais plusieurs médecins qui étaient fort incrédules, et que le hasard a mis à portée de voir des phénomènes. Ils ont depuis magnétisé eux-mêmes, et ils sont devenus les partisans du magnétisme autant qu'ils en étaient les ennemis. Ceux-ci ont déjà con-

verti plusieurs de leurs confrères; et peu à peu le magnétisme sera généralement reconnu. Ses enthousiastes lui ont jusqu'à présent fait plus de tort que ses détracteurs.

Nous voulons toujours aller trop vite: nous ne songeons pas que le temps est un élément nécessaire pour une construction solide; et que tout édifice auquel on n'a pas creusé des fondemens profonds, et dont on n'a pas joint les pierres avec soin, tombe de lui-même ou est renversé au premier ouragan.

L'erreur exerçant son empire sur l'imagination, elle s'établit et se propage avec une rapidité surprenante : elle envahit la société comme un incendie : nous en avons fait une cruelle épreuve. La vérité s'adresse à la raison, elle marche lentement et pas à pas, elle ménage ses adversaires, elle profite des opinions qu'ils ont déjà pour leur faire adopter des opinions nouvelles, elle cherche à les ramener par la persuasion, afin qu'ils n'entravent point sa marche. Aussi ne faut-il point s'étonner que les hommes sages et versés dans l'histoire soient en garde contre les nouveautés qui s'annoncent avec trop d'éclat.

S'il existait une fois un traitement régulier dirigé par des médecins, plusieurs autres mé-

decins qui ont une grande réputation, et qui, persuadés de la réalité du magnétisme, ont cru jusqu'à présent devoir garder le silence, se déclareraient hautement en sa faveur, et le soutiendraient de leur crédit. Alors l'opinion se fixerait sur son utilité; on ne craindrait plus les inconvéniens et les abus qui peuvent en accompagner l'emploi secret; on en ferait usage dans les familles avec les précautions convenables, d'après les conseils et sous l'inspection d'hommes investis de la confiance publique.

Après avoir examiné comment on pourrait organiser un traitement dans lequel les médecins se chargeraient seuls de magnétiser les malades, voyons comment on pourrait en organiser un qui serait seulement sous leur inspection.

Je n'ose assurer qu'il soit possible de réaliser ce second projet. Son exécution exigerait le concours de plusieurs hommes zélés sans enthousiasme, animés par le seul désir de s'éclairer et de faire du bien, assez courageux pour ne pas craindre le ridicule, et bien déterminés à garder le silence sur les phénomènes qu'ils auraient vus, sur les espé-

rances qu'ils auraient conçues, sur les théories qu'ils auraient adoptées, jusqu'à ce que des résultats incontestables et généralement reconnus eussent établi les fondemens de leur opinion. Elle exigerait encore qu'il existât la plus parfaite intelligence entre les médecins et les magnétiseurs qui voudraient y coopérer. On sent que tout cela n'est pas facile. Supposons cependant que, pour décider enfin la grande question de la réalité et de l'efficacité du magnétisme (question qui n'en est une que pour ceux qui n'y ont pas regardé), on voulût enfin se réunir de bonne foi, et tenter une grande expérience, voici quelques-unes des conditions qui nous paraîtraient nécessaires pour le succès.

Il faudrait :

1° Que dans un hôpital, dont le médecin en chef serait convaincu de la puissance du magnétisme, il y eût un local convenable destiné au traitement ;

2° Qu'on s'adressât à un magnétiseur, considéré dans la société, même par les antagonistes du magnétisme, qui s'entendrait avec le médecin, et se choisirait des aides qu'il lui ferait agréer ;

3° Que le médecin désignât les malades qui

seraient envoyés au traitement, et qu'il demandât au magnétiseur s'il veut s'en charger; qu'avant de les y envoyer, il constatât leur état par écrit, pour pouvoir le comparer à celui dans lequel ils seraient quelques jours après. Il serait à désirer qu'il s'entendît sur cela avec les autres médecins du même hôpital;

4° Que le médecin voulût bien consacrer un quart-d'heure par jour à écouter les relations du magnétiseur, et à répondre à ses questions;

5° Que lorsqu'il serait invité par le magnétiseur à voir un phénomène extraordinaire (ce qui aurait lieu dès les premiers jours), il voulût bien venir l'observer;

6° Que le magnétiseur n'ordonnerait à ses malades aucun remède, autre que l'eau magnétisée, sans le consentement du médecin (1); et que le magnétiseur pourrait renoncer à continuer le traitement d'un malade, dans le cas où le médecin ordonnerait des remèdes qui lui paraîtraient contrarier l'action magnétique;

---

(1) Comme le médecin connaîtrait le magnétisme, il ne s'opposerait pas à ce qu'un somnambule fît des remèdes qu'il se serait lui-même prescrits.

7° Que pendant la durée du traitement magnétique, le magnétiseur et le médecin s'engageraient à ne rien publier sur les résultats, que d'un commun accord;

8° Que nul autre que les magnétiseurs et les malades ne seraient admis dans la salle du traitement. Les médecins n'y entreraient qu'autant qu'ils y seraient invités. Ils se borneraient à examiner, à vérifier les résultats, sans être témoins des opérations, dont on leur rendrait compte. La raison en est simple: c'est que les magnétiseurs, s'ils agissaient en présence de curieux, seraient distraits de l'objet essentiel, et obtiendraient difficilement des effets salutaires et remarquables.

Après quelques mois, les médecins pourraient comparer les résultats obtenus par le magnétisme, à ceux qui auraient eu lieu probablement, si le malade avait été abandonné à la nature. Comme le médecin choisirait lui-même les malades, il serait sûr que ceux qu'il enverrait au traitement, peuvent sans nul danger suspendre pendant quelques jours l'usage des autres remèdes. Il ne se passerait sûrement pas beaucoup de temps sans qu'il se présentât des faits dignes de la plus grande attention.

Je suis persuadé qu'on trouverait facilement à Paris plusieurs hommes zélés qui feraient volontiers, chaque jour, le sacrifice d'une ou deux heures pour soulager et guérir des malades, sans autre but que de faire du bien, et de propager la connaissance du magnétisme. Il faudrait toutefois que le magnétiseur en chef fût absolument maître de disposer de son temps.

En exposant les principes d'après lesquels on pourrait établir un traitement magnétique, je n'ai rien dit de ceux qu'il conviendrait de suivre pour son organisation intérieure lorsqu'il serait établi. J'ai dû supposer que le chef du traitement serait non seulement doué des facultés qui font un bon magnétiseur, mais encore qu'il aurait étudié l'histoire des phénomènes du magnétisme, qu'il connaîtrait les moyens accessoires propres à en diriger, soutenir, renforcer ou modifier l'action, et qu'il aurait lu avec discernement les écrits publiés sur ce sujet. Ce serait à lui d'instruire ses adjoints de la méthode qu'il aurait adoptée, et de déterminer ce qu'ils auraient à faire, s'ils se trouvaient embarrassés (1).

---

(1) D'après les extraits que j'ai lus dans les journaux

Soit qu'on adopte l'un ou l'autre des deux plans que j'ai proposés, il est à désirer que cela puisse se faire d'abord sans bruit, pour ne pas donner lieu à des discussions inutiles. Je ne saurais trop inviter ceux qui seront chargés de l'exécution, à ne point s'occuper des phénomènes inexplicables et merveilleux, à fixer toute leur attention sur les maux et les besoins de leurs malades, et à n'avoir d'autre but que celui de les soulager et de les guérir.

La comparaison des observations amènera peu-à-peu des connaissances exactes sur la nature du magnétisme, elle décidera plusieurs questions débattues jusqu'ici et toujours douteuses, elle fixera un petit nombre de principes fondamentaux; et le temps dont la marche est progressive nous conduira insensiblement à des notions de l'ordre le plus élevé. Mais dé-

---

de médecine, de l'ouvrage du docteur Klugge, imprimé à Berlin, il me paraît qu'il n'y en a point de plus méthodique et de plus complet Je désirerais qu'on le traduisît en français. Je désirerais aussi qu'on traduisît le dernier ouvrage de M. Mesmer: on n'y apprendrait pas grand chose sur la pratique, mais on y verrait avec le plus grand intérêt les développemens de son système.

fions-nous de l'imagination, de l'enthousiasme et des conjectures. Attendons que l'arbre ait produit des fleurs et des fruits avant de décider à quel genre il appartient.

Le magnétisme fut connu et employé de tous les temps, quoique sous des noms divers : il joue un rôle dans beaucoup de phénomènes. *Magnetismus, quia passim viget, nil novi praeter nomen continet*, dit Van-Helmont : mais on l'a associé à des idées mystiques, à des superstitions puériles, à des systèmes que la saine physique a pulvérisés ; on en a méconnu les vrais principes. Si l'on s'en est quelquefois servi pour opérer des prodiges, il est certain aussi qu'on en a quelquefois abusé ; voilà pourquoi il a tour-à-tour été célébré avec enthousiasme ou rejeté avec mépris. Il faut aujourd'hui le séparer de ce qui lui est étranger, distinguer les phénomènes qui lui appartiennent des autres phénomènes de la nature, et s'assurer, par des observations comparatives, du parti qu'on peut en tirer pour le bien de l'humanité. Le progrès des lumières nous met à même de l'apprécier à sa juste valeur, et c'est aux médecins à fixer nos idées sur ce sujet.

Il paraît que la médecine a commencé par le magnétisme, elle pourrait bien finir par s'as-

socier à lui. De ces deux sciences, l'une a pour base les facultés instinctives de l'homme, l'autre l'ensemble des notions acquises par l'observation et l'expérience depuis Hippocrate jusqu'à nos jours. Elles s'éclaireraient et se fortifieraient par leur réunion, et deviendraient un instrument admirable entre les mains de ceux dont l'esprit est enrichi de connaissances positives et dont l'ame est embrasée par le désir de faire du bien.

DELEUZE.

Dans un moment où fatiguée de vingt-cinq années de crimes et de révolutions, la France tourne ses regards vers une religion sublime, trop long-temps méconnue, pour lui demander des consolations et des espérances, où elle revient enfin à ces principes éternels de morale, à ces dogmes sacrés qui seuls peuvent assurer le repos et le bonheur des peuples, il était tout simple, pour nuire au magnétisme, de le présenter comme en opposition avec l'église, à laquelle chacun veut se rallier aujourd'hui, et par-là en écarter les vrais fidèles. C'est ce dont s'était chargé un soi-disant *homme du monde*, dans un ouvrage dont nous avons déjà parlé pour lui faire la juste part d'estime qu'il mérite. L'attaque nous avait paru trop grossière pour y donner une grande attention. Cependant nous avons appris avec étonnement que, dans plusieurs villes de province, il s'est trouvé des gens apparemment aussi *hommes du monde*, qui ont été colporter dans tous les salons la fameuse brochure de leur *confrère*, tâchant, par leurs interprétations *charitables*, d'inspirer une sainte horreur contre ce pauvre magnétisme. Le scan-

dale a été poussé si loin, que M. Suremain de Missery, avantageusement connu dans les sciences par plusieurs ouvrages remarquables de mathématiques, s'est trouvé engagé à rendre publique une réfutation (1) qu'il a faite, et que certainement l'*homme du monde* ne méritait pas.

La manière dont cette réfutation est écrite indique un homme accoutumé à manier les règles de logique; mais on ne peut s'empêcher de regretter qu'il emploie de si bonnes raisons contre un adversaire qui en donne de si mauvaises. Nous croyons que tous ceux qui attachent quelque prix au magnétisme, liront cet ouvrage avec plaisir; et, pour en donner une légère idée, nous allons insérer ici les réflexions qui le terminent et qui ne seront point déplacées dans ces Annales.

« La franchise de mon caractère, l'indépendance de mes opinions, l'amour de la vérité, la liberté de la critique ont pu m'entraîner,

---

(1) Cette réfutation vient de paraître tout récemment chez J. G. Dentu; elle est intitulée : *Examen de l'ouvrage qui a pour titre : Le mystère des magnétiseurs et des somnambules, dévoilé aux ames droites et vertueuses; par un homme du monde.* Par M. Suremain de Missery. In-8°, 1816.

me faire passer les bornes de la modération : j'ai pu me fâcher ; mais la charité me criait : *Irascimini et nolite peccare.* En combattant les opinions de l'anonyme, j'ai respecté sa personne. Il se montre sincèrement religieux ; je partage ses opinions : mais il est plein de préjugés ; je les combats : mais il raisonne mal ; je le réfute.

« Le zèle de la religion lui a fait prendre la plume ; c'est aussi le motif qui me détermine à le réfuter. Il croit servir la religion ; je ferai voir qu'il peut lui faire beaucoup de tort, en donnant lieu à l'intervention de ses ministres dans une doctrine qui n'intéresse point la foi.

« Les ecclésiastiques éclairés connaissent à fond la religion, savent l'établir et la défendre. Ils ont dirigé leurs études vers cet objet important, et ils sont là sur leur terrain ; mais, dans les autres matières, ils sont sujets à se tromper comme le reste des hommes ; et cela n'est pas surprenant. Cela est fâcheux néanmoins, et peut nuire à cette religion, soit auprès de ceux qui ne la connaissent point assez pour l'aimer, soit auprès de ceux qui n'ont pas l'habitude de réfléchir. N'est-il pas fâcheux, en effet, que des hommes véritablement infaillibles lorsqu'ils suivent les oracles de l'es-

prit saint, ou lorsqu'ils sont éclairés par lui, puissent se tromper, et se trompent en effet quelquefois grossièrement, je ne dis pas sur des matières qui intéressent la foi, ce qui pourtant peut arriver aux particuliers, mais sur d'autres matières qui ne l'intéressent pas, et qu'ils prétendent néanmoins y avoir trait? Cela ne tend-il pas à diminuer la confiance des peuples pour les dépositaires de la religion? cela n'engage-t-il pas à toucher à l'arche sainte et à remuer les fondemens de l'édifice sacré? La religion, je le sais, n'en est pas moins sainte, ni ses fondemens moins immuables, ni ses ministres moins sûrs, lorsqu'ils transmettent la doctrine qu'ils ont reçue de l'Église. Mais c'est ainsi néanmoins que le monde raisonne et agit, lorsqu'il arrive à quelques-uns de ces ministres de se tromper.

« Le zèle qui les a déterminés à condamner les antipodes, et le mouvement de la terre, et autres choses que je pourrais citer, mieux dirigé, plus éclairé, les aurait, au contraire, empêchés de prendre parti dans ces matières, qui dépendent de la physique, et nullement de la religion. N'en serait-il pas de même du magnétisme? Et pourquoi voudrait-on qu'un art, qui n'a pour objet que la recherche des lois de la

nature, pour but que le soulagement de l'humanité, fût un art diabolique? Mais si, comme l'a très-bien dit saint Augustin, la charité seule discerne les enfans de Dieu d'avec les enfans du diable (*dilectio sola discernit inter filios Dei et filios diaboli*), les magnétiseurs jamais pourraient-ils raisonnablement être mis dans cette dernière classe?

«Qu'arrivera-t-il cependant, si la brochure indiscrète de l'anonyme fructifie auprès de certains membres du clergé? et je ne me livre à cet examen, que parce que la supposition que je fais se trouve déjà en partie réalisée. Qu'arrivera-t-il, encore une fois? qu'imbus de l'opinion que le magnétisme est, en effet, un art diabolique, ils voudront en empêcher l'exercice aux fidèles, et refuseront les sacremens à ceux qui, plus éclairés que les autres, ne voudront pas obtempérer à cette défense. Et voilà comme l'ignorance et le fanatisme produiront le scandale et la persécution!

« Est-ce dans un siècle d'incrédulité, que des ministres de la religion pourraient être assez imprudens pour donner prise sur eux par un zèle aussi peu éclairé! Ah! qu'ils soient inflexibles pour tout ce qui regarde la loi de Dieu; à la bonne heure, ils le doivent: mais que,

dans des matières qui par elles-mêmes y sont étrangères, ils décident, et décident sans examen, sans discussion, sans autorité, sans preuve, et qu'ils veulent encore intéresser la foi à des objets qui n'y ont aucun rapport ; ce serait se décréditer eux-mêmes, abuser de l'autorité, et donner lieu au scandale.

« Relativement au magnétisme, je ne parle pas de l'inconvénient, beaucoup moindre sans doute, mais cependant très-réel encore de *mettre l'éteignoir sur la raison* (si je puis employer ici une expression dont on a abusé); d'arrêter le cours d'expériences qui, comme le dit Fontenelle, *font prendre la nature sur le fait;* d'empêcher enfin l'exercice d'un art innocent par lui-même, utile à l'humanité, et qui, mieux connu, peut devenir plus précieux encore.

« N'est-ce pas d'ailleurs une témérité insigne que d'attribuer cet art à l'esprit de ténèbres, par la seule raison qu'il semble passer les forces de la nature? Un auteur judicieux, et qui a écrit avant qu'il ne fût question du magnétisme, me fournit des réflexions qui pourront servir de preuve à ce que j'avance : et c'est par elles que je terminerai cet écrit. »

« Il semble que l'ignorance où sont les hom-

mes de la puissance de la nature, leur ôte tout droit de définir ce qui est possible ou impossible; puisque, pour le faire, il faudrait savoir toute l'étendue des causes, connaître tous les ressorts qui composent les machines des corps. Combien de choses qui nous eussent paru impossibles, si l'expérience ne nous eût fait voir qu'elles sont possibles?

« Qui eût dit qu'avec un peu de poudre on ferait sauter des montagnes? qu'en frottant une aiguille à une pierre, elle acquièrerait la propriété de se tourner toujours vers le pôle? et ainsi de tant d'autres choses? Que de raisons n'aurait-on pas trouvées pour montrer que cela était impossible?

« Qui n'aurait jamais vu l'opération que les chimistes appellent *précipitation*, n'appellerait-il pas impossible la promesse que ferait un chimiste, de séparer en un moment toutes les parties du corail, des perles ou de l'or, répandues dans une quantité d'eau, et liées avec toutes les parties de cette eau? De quel agent, dirait-il, se pourrait-on servir, et le moyen de trouver assez de couteaux pour séparer ce nombre infini de parties confuses? Mais, nonobstant toutes ces belles raisons, une goutte d'une certaine matière en fera l'effet.

« Qui sait de même s'il n'y a point quelque liqueur dans la nature, capable de faire précipiter toutes les humeurs étrangères qui changent le corps? La nature peut bien former un foie, une rate, un poumon dans le ventre des mères, avec je ne sais quelle matière : pourquoi ne pourra-t-elle, avec une autre matière, réformer ce qu'il y a de gâté dans ce foie, dans cette rate, dans ce poumon? Il n'y a point, dira-t-on, d'agent dans la nature capable de produire cet effet. Mais, dans toutes les causes singulières, on croyait de même qu'il n'y en avait pas, avant qu'on ne les eût trouvées. »

« Ainsi s'exprimait, et long-temps avant qu'il ne fût question de magnétisme, je le répète, un homme qui sans doute eût été bien éloigné de le rejeter s'il l'eût connu, puisque, par les seules forces de son esprit, il semble, pour ainsi dire, l'avoir pressenti, en disant : *Qui sait s'il n'y a point quelque liqueur dans la nature, capable de faire précipiter toutes les humeurs étrangères qui changent le corps?* On voit du moins qu'il ne se serait point hâté de prononcer que l'agent du magnétisme est surnaturel, et sur tout qu'il est diabolique. Cet homme était pourtant religieux, il était

catholique, il était théologien, il était bon philosophe : en un mot, cet homme, qui le croirait ? c'est *Nicole* (1). Dira-t-on qu'il était janséniste ? Il avait tort sans doute : mais en mérite-t-il moins de créance lorsqu'il raisonne bien ? »

« L'anonyme fera donc très-sagement d'apprendre à penser à son école : il fera très-sagement de lire quelques-uns des bons ouvrages où l'on parvient à expliquer naturellement, et d'une manière plausible, les phénomènes qu'il croit devoir rapporter à une cause surnaturelle et diabolique : et alors je ne doute pas que, méritant lui-même d'être mis au nombre de ces *ames droites et vertueuses*, auxquelles il s'adresse, il ne se croie obligé en conscience de se rétracter, et de désavouer le scandale involontaire qu'il a causé, lorsqu'il ne prétendait qu'édifier. »

(1) *Voyez* ses *Pensées diverses*.

ERRATA.

Il s'est glissé dans le dernier Numéro les deux fautes suivantes, d'autant plus grossières, qu'elles dénaturent entièrement le sens des passages.

Page 245, *lig.* 24, deux cautères, *lisez* deux autres.
286, 11, peut être néanmoins contestée, *lisez* peut être au moins contestée.

ANNALES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N° XXXII.

TRAITEMENS.

Traitement magnétique fait par mademoiselle Deb..., sous la direction de M. Duchier.

Le 16 février 1814, Sophie, âgée de dix-neuf ans, accompagna mademoiselle Delé....., sa maîtresse, qui venait passer la soirée chez moi. Cette jeune personne portait le bras gauche en écharpe, depuis environ un mois, qu'un lit à armoire, dans lequel elle couchait, s'était abattu sur elle. Le bras avait été tellement froissé, qu'elle ne pouvait s'en aider; elle y éprouvait de vives douleurs au moindre attou-

chement; elle avait, en outre, trois doigts privés de tout mouvement.

Mademoiselle Deb..., ma parente, qui n'avait jamais magnétisé, mais qui en avait une grande envie, lui proposa de la magnétiser: elle y consentit, et, au bout de cinq à six minutes, Sophie se trouva en crise. Elle vit, dans cette première séance, qu'elle avait des nerfs dérangés qui l'empêchaient de remuer les doigts; elle ne voulut plus continuer les remèdes qu'elle faisait par l'ordonnance de M. Dubois, et elle dit qu'il fallait qu'elle allât trouver, le lendemain, le gendre de Valdajou, pour qu'il lui remît ses nerfs; que sans cela elle resterait estropiée.

Après quelques momens de silence, on remarqua dans ses traits un air d'effroi, et on vit couler des larmes sur ses joues. Questionnée à ce sujet, elle répondit: J'ai la poitrine pleine de sang, et j'ai, auprès du cœur, une boule plus grosse que le poing: elle m'étouffera. Ce fut inutilement qu'on chercha à la tranquilliser. Elle persista à dire qu'il était impossible qu'elle guérît; que cette maladie était trop ancienne: qu'il y avait deux ans et demi que ce sang se ramassait; que cette boule était composée de sang caillé qui avait acquis

une grande dureté. — Comment cette maladie vous est-elle venue? — C'est après une peur que l'on m'a faite, dans un temps critique : je ne suis point, ou presque point réglée depuis. Elle demanda à être magnétisée tous les deux jours à six heures du soir, et on la réveilla après l'avoir laissée deux heures et demie en crise, sans qu'elle s'aperçût, à son réveil, qu'elle eût dormi.

Sa maîtresse nous dit, qu'en effet Sophie était sujette à des étouffemens, pour peu qu'elle marchât vite, ou qu'elle montât des escaliers, et qu'elle avait été plusieurs fois sur le point de la renvoyer, dans la crainte qu'elle ne mourût subitement chez elle.

Le 18, elle se trouva très-bien du traitement que lui avait fait la veille, le gendre de Valdajou, et de l'usage d'un peu de pommade qu'il lui avait donné. Elle se prescrivit une saignée au bras gauche, pour le mercredi 23, et elle demanda à être magnétisée pendant deux heures à chaque séance. Elle se plaignit, dans celle-ci, d'un violent mal d'estomac qu'elle éprouvait fréquemment en état de veille, et qu'elle attribua à la grande quantité de sang qui s'y portait habituellement. Cette douleur cessa promptement en la magnétisant sur cette

partie. A son réveil, elle ne se douta point encore qu'elle eût dormi.

Le 20, elle confirma la nécessité d'une saignée pour le 23, la regardant comme indispensable pour la débarrasser d'une grande quantité de sang extravasé qu'elle avait dans la poitrine : elle assura qu'il lui faudrait, en outre, une saignée au pied; mais qu'elle en indiquerait l'époque. Elle annonça qu'elle aurait ses règles le 27, mais qu'elles seraient peu abondantes; qu'elle cracherait le sang le même jour, et que ce crachement durerait quatre à cinq jours. Elle recommanda de l'en prévenir lorsqu'elle serait réveillée, parce que, dans son état naturel, elle était frappée de l'idée qu'elle était poitrinaire, et que cette idée se fortifierait encore en voyant ce crachement de sang. Elle assura qu'il lui ferait beaucoup de bien, et qu'il n'y avait que ce moyen de débarrasser sa poitrine.

On convint alors de lui dire qu'elle était somnambule, et pour mieux l'en convaincre, on lui fit écrire un remède qu'elle s'était ordonné pour son bras. A son réveil, il ne fallut rien moins qu'un pareil témoignage pour la persuader.

Le 22, elle indiqua M. Boyer pour lui faire

la saignée au bras gauche qu'elle s'était prescrite : elle dit qu'il fallait qu'elle fît encore retoucher son bras au gendre de Valdajou. Elle commençait, néanmoins, à remuer un peu les trois doigts qui, auparavant, étaient entièrement privés de mouvement ; mais ce n'était qu'avec une grande difficulté.

Le 23, M. Boyer la saigna, et lui dit : Il était temps de vous faire saigner, et vous avez besoin de l'être fréquemment. Venez, dans quelques jours, je vous saignerai au pied : elle alla aussi faire retoucher son bras au gendre de Valdajou.

Le 24, elle vit que sa boule était diminuée de moitié. Elle prétendit qu'elle remuait quand on la magnétisait, et qu'elle se ramollissait, ce qui lui fit concevoir l'espoir de guérir ; mais, ajouta-t-elle, pour détruire cette boule, il faudra que l'on me tire beaucoup de sang.

Le 26, son bras allait beaucoup mieux : elle sentait que ses nerfs s'allongeaient quand on la magnétisait ; c'était, en effet, ce qui pouvait lui arriver de plus heureux, car son bras s'était raccourci, et elle éprouvait un tiraillement jusque dans le cou, qui faisait craindre qu'il ne se retirât davantage. Elle dit qu'il serait

guéri dans quinze jours. Elle assura qu'elle cracherait le sang le lendemain, et qu'elle aurait ses règles, qui ne couleraient que deux jours. Au lieu de la saignée au pied qu'elle s'était indiquée, elle s'ordonna, pour le 29, quatre sangsues à chaque pied, et qu'il fallait qu'elle laissât couler le sang pendant trois heures, après qu'elles seraient tombées.

Le crachement de sang et les règles ont eu lieu le 27. Le 28, elle se plaignit, étant en crise, de souffrir beaucoup de l'estomac et de la poitrine, qu'elle dit être pleine de sang caillé, ce qui la faisait respirer avec difficulté. Sa boule était tellement encombrée de ce sang, qu'elle ne pouvait la voir. Après s'être fait magnétiser pendant quelque temps, d'une manière qu'elle indiqua, elle s'écria : Oh! un gros morceau de sang caillé qui vient de se détacher de ma poitrine. — Comment est-il donc gros? — Plus qu'un œuf. — Cela vous fait-il du bien? — Beaucoup : çà forme un vide qui fait que je respire avec plus de facilité; maintenant, je suis bien mieux. Elle recommanda de ne pas manquer de lui faire appliquer, le lendemain, huit sangsues aux pieds. Ses règles devaient être alors entièrement arrêtées. Elle s'ordonna une tisane faite avec

la fleur de tilleul et la feuille d'oranger.

Dans sa crise du 2 mars, elle dit que l'application des sangsues avait produit un fort bon effet; sa poitrine se trouva dégagée par le sang qu'elle avait craché, et devait l'être entièrement par celui qu'elle cracherait encore dans la journée, et dans celle du lendemain; mais sa boule était redevenue aussi grosse que la première fois qu'elle l'avait vue, ce qu'elle attribua à une altercation qu'elle avait eu avec une voisine, après l'application des sangsues; elle sentit le sang qui lui montait à la tête, et cette révolution fit grossir sa boule. Au reste, ajouta-t-elle, mes règles reviendront ce soir à dix heures; elles couleront pendant deux jours, et cela me soulagera. J'aurai la colique cette nuit, mais il n'en résultera pas de mauvais effets.

Les règles ont reparu à dix heures du soir, et elle a eu dans la nuit une colique assez forte. Le 2, la boule n'avait pas diminuée, mais il lui restait peu de sang dans la poitrine, et ce qui en restait n'était point caillé. Le crachement avait cessé la veille; elle s'ordonna de boire du vin d'absinthe pour diminuer sa boule et la débarrasser tout à fait du sang qu'elle avait encore dans la poitrine.

sans discontinuer l'usage de la tisane qu'elle s'était prescrite précédemment.

Le 6, elle toussait beaucoup; on la crut enrhumée. Non, dit-elle, c'est le sang qui m'occasionne cette toux; j'aurai la fièvre cette nuit ; elle durera peu, mais elle suffira pour détruire la toux. Le 8, elle nous dit qu'elle avait eu la fièvre pendant les deux dernières nuits et qu'elle l'aurait encore durant huit nuits consécutives, parce qu'elle avait bu de l'eau froide pendant le premier accès, et que sa guérison en serait retardée d'autant; que cela la fatiguerait beaucoup, et que sa toux persisterait.—Pourquoi ne nous avez vous pas prévenu qu'il fallait vous défendre de boire ? — Vous ne me l'avez pas demandé. — Il faut donc vous demander tout ? — Oui. — Ne pourriez-vous pas trouver un moyen d'empêcher la fièvre de revenir ? — Non : il n'y en a point. Je serai très-altérée, mais il ne faut pas que je boive pendant la nuit; recommandez-le moi bien; pendant le jour, je prendrai de la tisane faite avec un demi-paquet de chiendent et cinq feuilles de bourrache bouillis dans une pinte d'eau : je continuerai l'usage de mon vin d'absinthe et de mon infusion de tilleul et

de feuilles d'orangers. Il faut que je boive chaud, sur-tout en me couchant.

Dans cette séance, Sophie a été mise en rapport avec quelques personnes malades; non-seulement elle a spécifié leurs maux, mais elle a, en outre, indiqué les remèdes qu'ils avaient faits; elle a approuvé les uns, blâmé les autres, et en a ordonné de nouveaux.

Comme on s'aperçut que dans son état de veille, elle ne paraissait pas bien disposée à se priver de boire, dans le cas où elle serait aussi altérée qu'elle l'avait été les précédentes nuits, mademoiselle Delé... prit la sage précaution de mettre sous clefs toute l'eau de sa maison, pendant le temps que devait durer cette fièvre, et Sophie a avoué chaque jour, que, sans cela, elle n'aurait pas résisté à la soif ardente qu'elle éprouvait.

Le 10, la boule avait toujours la même grosseur; je m'occuperai, dit-elle, quand ma fièvre sera passée, des moyens de m'en délivrer; je transpirerai beaucoup demain matin, au déclin de la fièvre, mais il ne faut pas que je change de linge. Je resterai au lit jusqu'à ce que cette transpiration soit passée. Elle consulta quelques personnes, qui furent très-surprises de sa clairvoyance.

Le 12, elle se trouva très-fatiguée; on lui en demanda la raison. — C'est que j'ai eu hier un redoublement de fièvre. — Vous n'aviez pas dit qu'elle dût être plus forte? — Vous ne me l'avez pas demandé. — De quelle manière l'aurez-vous ce soir? — Elle me prendra à dix heures par des frissons, comme à l'ordinaire, et je la garderai jusqu'à onze heures du matin, sans redoublement. Il faut que je ne boive ni ne mange pendant l'accès, et que je mange très-peu quand il sera passé. Demain, elle me prendra en chaud à cinq heures du soir, et elle ne me quittera qu'à midi; j'aurai des redoublemens, et il en sera de même de deux jours l'un. — Voyez-vous votre boule? — Oui: elle est toujours de la même grosseur; mais la fièvre l'a ramolie; quand je n'aurai plus la fièvre, je vous indiquerai comment il faudra me magnétiser pour la faire tomber. Je prévois qu'alors je souffrirai beaucoup: mais il n'est pas encore temps d'y penser. — Quand serez-vous quitte de votre fièvre? — Pourvu que je ne boive ni ne mange pendant les accès, et que je ne change point de linge après avoir transpiré, j'en serai débarrassée mercredi. — Aurez-vous quelques remèdes à faire d'ici à cette époque? — Oui: il faut que je me

fasse saigner au pied gauche lundi. — Par qui vous ferez-vous saigner? — Par M. Boyer. — A quelle heure? — Neuf heures du matin. — Comme M. Boyer est fort occupé, voyez s'il pourra vous saigner lundi à neuf heures? — (Après un moment de réflexion.) Non, il ne le pourra pas. On viendra le matin le chercher pour une dame qui demeure rue des SS.-Pères, et qui a bien besoin de son secours : il ne faut pas compter sur lui. — Par qui vous ferez-vous donc saigner? — Eh bien, je me servirai du chirurgien qui loge dans notre maison; il aura le temps, celui-là.

Mise en crise le 14, elle dit : Je suis bien oppressée; on n'a pu me saigner ce matin. J'ai les pieds trop gras; le sang n'a pu sortir, et dès que l'heure que j'avais indiquée pour cette saignée a été passée, mon sang a remonté dans ma poitrine, et il y en a maintenant une assez grande quantité pour m'empêcher de voir ma boule. Puisqu'on n'a pas pu me saigner au pied, il faut que demain, à neuf heures du matin, on me saigne au bras droit. — Par qui vous ferez-vous faire cette saignée? — (Après avoir réfléchi.) Par la sœur Marie. — Quelle est cette sœur Marie, et où demeure-t-elle? — C'est une sœur hospitalière,

rue de Sèvres.—Combien faudra-t-il vous tirer de sang? — Trois palettes. — Voyez-vous maintenant quand vous serez guérie?—Je le verrai quand j'aurai été saignée, et que je n'aurai plus la fièvre.

Comme elle était devenue très-clairvoyante, à la fin de chaque séance elle consultait toujours quelques personnes.

Sophie, réveillée, ne connaissait point de sœur qui s'appelât Marie; elle ignorait même qu'il y eût un hospice dans la rue de Sèvres, et elle rit beaucoup de l'originalité de cette ordonnance. Cependant, le lendemain matin, elle alla dans cette rue, et on lui indiqua l'hospice, dans lequel elle entra. Elle demanda à être saignée, et bientôt il se présenta une sœur. Sophie était bien curieuse de savoir son nom, et elle lui demanda ainsi : Ma sœur, voudriez-vous bien me faire le plaisir de me dire votre nom? — Je m'appelle sœur Marie (Sophie ne put s'empêcher de rire). — Qu'est-ce qui vous fait rire, ma fille? — Un peu embarrassée, elle lui répondit : C'est que j'avais entendu dire que la sœur Marie ne saignait pas. On s'est trompé, reprit la bonne sœur, car il n'y a que moi qui sache saigner dans cette maison. Alors elle lui tira trois palettes de sang.

Le bras de Sophie était alors parfaitement guéri ; il lui restait seulement encore un peu plus de faiblesse que dans l'autre.

Le 16, elle se trouva bien, à la faiblesse près, que lui procurait la saignée de la veille. J'ai maintenant, dit-elle, la poitrine bien vide ; il n'y a plus que ma boule de sang, mais elle se détachera dimanche prochain. Vendredi, je vous dirai comment il faudra que je sois magnétisée.

Le 18, elle déclara que sa boule se détacherait le dimanche 20, à sept heures du soir, et qu'il fallait la magnétiser à six heures précises. — Comment faudra-t-il vous magnétiser ? — En ligne courbe et à grands courans ; au reste, je vous montrerai, dimanche, la direction qu'il faudra suivre. — Y aurait-il du danger pour vous si on éprouvait quelque distraction pendant votre crise ? — Beaucoup : elle pourrait me coûter la vie. — Comment donc ? — C'est que si vous me magnétisiez trop près du cœur, ma boule, en se détachant, pourrait le toucher ; et si cela arrivait, je mourrais subitement. — En dirigeant la main du côté droit, elle entraînerait la boule de ce côté, et il n'y aurait point à craindre que

dans sa chute elle heurtât le cœur? — Cela est vrai : mais le danger serait égal. — Pourquoi cela ? — Parce que si vous forciez cette boule à tomber du côté droit, elle glisserait aisément sur le diaphragme, et elle m'étoufferait; il faut absolument qu'elle tombe du côté gauche : et elle doit s'arrêter là (montrant le côté gauche, environ six pouces au-dessous du cœur). — Souffrirez-vous beaucoup ? — Oui. — Aurez-vous des convulsions? — Oui ; mais elles ne seront pas extraordinairement fortes, pourvu que je ne mange point pendant toute la journée de dimanche. — Ne serez-vous pas trop faible pour soutenir votre crise ? — Au contraire, je souffrirai beaucoup moins que si j'avais mangé. — Ne pourrez-vous pas prendre un bouillon gras dans la journée? — Oui, je peux en prendre un sans inconvénient. — Pourra-t-on admettre quelqu'un à cette crise? — Non, il faut qu'il n'y ait personne que les gens de la maison ; mais que M. Duchier ne me quitte pas un instant.

A son réveil, on ne la prévint pas que sa boule devait se détacher pendant sa prochaine crise, dans la crainte de lui causer de trop vives inquiétudes; aussi fûmes-nous très-surpris de la voir, le dimanche, pressentir les dangers

qu'elle avait à courir ce jour là. Elle dit à plusieurs personnes, et particulièrement à ma jardinière, que jamais le magnétisme ne lui avait fait de peine : mais qu'elle redoutait beaucoup d'être magnétisée ce soir ; qu'elle mourrait peut-être. Elle écrivit une lettre d'adieu à l'une de ses tantes ; elle lui annonçait que sa maîtresse l'emmènerait en province au premier jour ; qu'elle souhaitait d'y trouver un air plus favorable à sa santé que celui de Paris ; qu'elle étouffait et qu'elle ne savait pas ce qu'il lui en arriverait. Sa maîtresse, en effet, se disposait, ainsi que mon épouse et moi, à partir pour la province, et depuis une huitaine de jours elle logeait avec nous, ainsi que Sophie qui devait nous suivre.

Ce ne fut que le 21 que nous sûmes positivement que Sophie était tombée naturellement en crise magnétique, dans la nuit du samedi au dimanche, et qu'elle était restée toute la journée dans cet état, quoiqu'elle eût les yeux ouverts.

Le 20, à six heures précises, ma parente la magnétisa, et en un instant elle fut en crise. Aussisôt sa respiration devint si précipitée, qu'elle semblait prête à étouffer. Elle saisit

une de mes mains avec précipitation et une expression de plaisir, et elle ne voulut plus la quitter. Je lui présentai un morceau de craie et je lui dis : Sophie, tracez vous-même la ligne que l'on doit suivre en vous magnétisant, afin que votre boule tombe précisément à l'endroit où il faut qu'elle tombe. Elle s'empara vivement de la craie, et elle traça, sans rien dire, mais avec fermeté et à deux reprises, une ligne courbe, au bout de laquelle elle forma une ligne transversale, pour marquer l'endroit où la boule s'arrêterait.

Son oppression augmenta au point que sa respiration devint un hurlement continuel. Elle eut des convulsions, pendant lesquelles elle grinçait des dents, frappait des pieds contre la terre, et elle se soulevait de son fauteuil malgré nos efforts pour l'y maintenir. Après trois crises de cette nature, elle nous dit, avec beaucoup de peine, et d'une voix entrecoupée par ses gémissemens : Je n'en ai plus qu'une à avoir, mais elle sera encore plus forte : la boule est presque détachée. A peine eut-elle achevé ces mots, qu'elle eut cette quatrième crise dans laquelle elle souffrit des douleurs inouies ; les convulsions se renouvelèrent avec plus de force que les pré-

cédentes, et par fois elle poussait des cris qui nous perçaient le cœur.

A six heures et demie, nous la voyons nous sourire, et elle articule d'une voix faible: Je suis sauvée ! Combien je vous ai d'obligations ! Donnez-moi une cuillerée d'eau de mélisse, avec un peu d'eau et de sucre : on la lui donna, et elle dit : Je vais me trouver mal. — Serez-vous long-temps dans cet état ? — Une demi-heure ; faites-moi prendre dans un quart-d'heure une semblable cuillerée d'eau de mélisse. — Pourrez-vous l'avaler ? — Oui. Aussitôt elle tombe dans un état de spasme complet. Plus de respiration apparente, plus de mouvement ; mais sa figure resta animée. Au bout d'un quart-d'heure, on lui met dans la bouche la cuillerée d'eau de mélisse qu'elle s'était ordonnée : elle passe, sans qu'elle témoigne la moindre sensation.

A sept heures précises, elle pousse un soupir, et peu à peu elle se ranime. Le premier usage qu'elle fit du recouvrement de ses sens, fut un second sourire qu'elle nous adressa, avec une expression de reconnaissance qui nous émut jusqu'aux larmes.

Quand elle put parler sans être trop fati-

guée, on fit appeler Mme Duchier et mademoiselle Delé...., que leur grande sensibilité avait éloigné pendant la crise, et, en leur présence, on la questionna ainsi : N'avez-vous plus de danger à courir ? — Non : la boule est tombée là, où il fallait qu'elle tombât. Je vous ai de bien grandes obligations. — Il paraît que cette boule est tombée à six heures et demie, et vous aviez dit qu'elle tomberait à sept heures. — C'est au puissant secours que j'ai reçu de l'assistance de M. Duchier, qu'est dû la chute de ma boule avant sept heures ; il m'a épargné une demi-heure de cruelles souffrances. — De quelle grosseur était la boule ? — Elle avait cinq pouces de largeur et quatre de longueur. — Où était-elle placée ? — Elle était là (montrant le côté gauche), à trois pouces du cœur. — A quoi tenait-elle ? — A la première côte, par dix-huit filamens qui correspondaient à ceux du cœur ; c'étaient ces filamens qui la soutenaient et la nourrissaient (1). — A-t-elle grossie depuis qu'on vous magnétise ? — Non : elle a cessé de grossir

(1) On peut voir, Numéro 9, une cure dans laquelle se trouve un fait semblable ; la terminaison de la maladie est la même à peu de chose près.

dès le premier jour que je l'ai été. — Si vous n'aviez pas été magnétisée, aurait-elle grossie davantage? — Quatre jours plus tard, elle aurait eu huit pouces de largeur et six de longueur; comme elle était placée à trois pouces du cœur, et que, par son mouvement, il s'en approchait encore plus, il l'aurait heurtée dans la nuit du 20 février, et je serais morte aussitôt. — Vous devez donc la vie au magnétisme? — Il n'y a point de doute: lui seul pouvait me guérir. — Par la médecine ordinaire, n'aurait-on pu trouver des moyens de dissoudre cette boule? — Impossible; je vous le répète, il n'y avait que le magnétisme capable de me sauver. — Maintenant que la boule est tombée, qu'avez-vous à faire? — Il faut que je sois saignée demain à neuf heures du matin au bras droit, par la sœur Marie. — Combien doit-elle vous tirer de sang? — Six palettes. — C'est beaucoup! — Ce n'est pas trop. — Pourriez-vous aller en voiture? — Non, je n'en supporterais pas les secousses. — Vous serez trop faible pour aller à pied! — Oui, je serai bien faible: je pourrai cependant y aller.

Nos dames s'offrirent pour l'y accompagner, mais elle prétendit qu'elles étaient trop

sensibles, que cela lui ferait impression, et que son sang ne sortirait pas. On lui offrit ma jardinière, qu'elle accepta, en nous prévenant de l'avertir qu'il ne fallait pas qu'elle restât dans la chambre où on la saignerait, mais qu'elle l'attendît dans une chambre voisine. Elle s'ordonna la continuation de son vin d'absinthe, qui devait empêcher le sang de se porter à la poitrine, et par là faciliter la guérison de toutes les parties meurtries ou déchirées par le déplacement de la boule.

Son régime, pour le lendemain, fut de prendre son vin d'absinthe une heure après sa saignée; et deux heures après le vin, une soupe très-légère pour toute nourriture. Elle ordonna ensuite de la magnétiser le lundi, le mardi, le mercredi et le jeudi suivant.

Réveillée, elle se sentit bien lasse, et elle se plaignit d'une douleur dans le côté gauche. Nous lui apprîmes alors tout ce qui venait de se passer. Nous lui fîmes porter la main à l'endroit où la boule était tombée; elle la sentit très-bien, ainsi que nous, au toucher; mais cela lui causait une grande douleur.

Ce fut en causant avec elle, après cette crise, que nous jugeâmes qu'elle avait été

pendant toute la journée en somnambulisme, les yeux ouverts : elle ne se rappelait de rien de tout ce qu'elle avait fait dans cette journée, et elle croyait encore être au samedi. Nous nous proposâmes alors de prendre, à cet égard, des renseignemens positifs le lendemain, après l'avoir endormie.

Le 21, à neuf heures du matin, Sophie, accompagnée de ma jardinière, se rendit chez la sœur Marie, qui se disposa aussitôt à la saigner. La jardinière, malgré la recommandation qu'on lui en avait faite, ne sortit point de la chambre, elle se tint seulement à l'écart, et il arriva justement ce que Sophie avait prédit. Pas une goutte de sang ne sortit de la piqûre faite au bras droit : il fallut recourir au bras gauche, duquel on tira, avec beaucoup de difficultés, quatre palettes, au lieu de six qu'il fallait.

Depuis la chute de la boule, elle ne pouvait rien avaler, sur-tout de liquide, sans éprouver une douleur pareille à celle que causerait du vinaigre jeté sur une plaie récente ; aussi ne put-elle point manger la soupe qu'elle devait prendre trois heures après sa saignée : elle fut souffrante jusqu'à

six heures du soir qu'on la mit en crise. Alors on lui proposa un bouillon gras, qu'elle prit. Elle souffrait tant en le prenant, qu'il lui fallut un grand effort de courage pour l'achever. A peine l'eut-elle avalé, qu'elle perdit connaissance pendant cinq minutes. Elle s'ordonna, pour le lendemain, son vin d'absinthe à neuf heures, un bouillon gras à dix, et un second bouillon le soir quand elle serait en crise. Elle s'ordonna, en outre, deux sortes de tisane, l'une faite avec une once de racine de guimauve et une cuillerée et demie de miel blanc bouillies dans une chopine d'eau, pour en prendre une tasse d'heure et demie en heure et demie; et l'autre avec un demi-paquet de chiendent, quatre feuilles d'orangers, une bonne pincée de fumeterre, autant de fleurs de tilleul, et un morceau de réglisse, pour en prendre chaque fois qu'elle serait altérée. Dans cette crise, elle eut de fréquens éternûmens. La nature, dit-elle, me procure ces secousses, pour rétablir les parties déchirées par le déplacement de la boule. Je serai en somnambulisme demain et mercredi; je composerai mes tisanes, et j'en prendrai quand il le faudra. — Votre crise actuelle continuera donc pendant tout ce

temps ? — Non; elle cessera au moment où vous me réveillerez ce soir; mais j'y retomberai de moi-même, à une heure après minuit. Demain, à six heures, quand vous me magnétiserez, vous me fermerez les yeux jusqu'à huit, et quand vous me réveillerez, je me trouverai dans mon état naturel. Mercredi, il m'arrivera la même chose, et je ne serai également rendue à mon état naturel, qu'à huit heures du soir, au moment où vous me réveillerez. — Dormirez-vous cette nuit? — Je ne m'endormirai qu'à minuit et demi. A une heure, je me réveillerai, et je serai en somnambulisme. — Etiez-vous dimanche dans cet état ? — Oui : j'y étais tombée de moi-même à deux heures après-minuit. — C'est donc la raison pour laquelle vous étiez si effrayée de votre état ? — Oui ; car alors j'en voyais tout le danger. — Pourquoi avez-vous ces crises extraordinaires? — Elles sont nécessaires pour ma guérison ; dans mon état naturel, je ne pourrais pas soutenir mon mal : cet état me donne la force de le supporter. — Souffrirez-vous ainsi pendant long-temps ? — Beaucoup pendant quatre jours : mercredi sera le plus mauvais des quatre. Jeudi, je serai dans mon état naturel, et mes souffrances diminueront ;

j'irai ensuite de mieux en mieux. Il faudra que je sois saignée mardi matin, à neuf heures. A son réveil, elle se trouva dans son état naturel, mais bien faible et bien souffrante.

Je m'étais proposé d'épier le moment où elle passerait du sommeil naturel à l'état de somnambulisme les yeux ouverts ; en conséquence, j'allai le 22, à minuit et trois-quarts, auprès de son lit. Je la trouvai les yeux fermés, et dormant tranquillement. Je me retirai sans bruit, et je revins auprès d'elle à une heure et deux minutes. Aussitôt elle se tourna de mon côté les yeux fermés, et elle me dit, en riant, vous venez voir si je suis en crise ; eh bien ! je viens d'y tomber. — Comment avez vous passé la nuit ? — Assez mal : je n'ai dormi qu'une demi-heure. — Est-ce que vos yeux ne s'ouvrent pas aussitôt que vous tombez en crise ? — Non : j'ai coutume d'être magnétisée pendant deux heures, et j'ai les yeux fermés pendant ce temps ; dans ces crises extraordinaires, j'éprouve les mêmes effets que si j'étais magnétisée. Je m'endors d'un sommeil naturel à minuit et demi ; à une heure, je passe de ce sommeil naturel dans l'état magnétique, sans ouvrir les yeux ; ce n'est qu'à deux heures et demie que je les ouvre,

parce qu'alors ils ont resté fermés pendant deux heures, comme quand je suis magnétisée. —Quand vous avez les yeux ouverts, votre état est-il parfaitement le même que quand vous les avez fermés? —Oui : c'est la même chose; néanmoins je suis plus clairvoyante quand je les ai fermés.

Elle resta toute la journée en crise les yeux ouverts, jusqu'à six heures du soir qu'on les lui ferma. En la magnétisant, elle dit que la nuit prochaine se passerait comme la précédente, et qu'il fallait lui faire observer le même régime.

Le lendemain 23, elle fut en crise comme la veille; elle écrivit sur sa maladie, pour se convaincre, dans son état naturel, qu'elle était guérie. Je ne le croirai, dit-elle, que quand je verrai mon écrit.

Elle confirma, dans cet écrit, ce qu'elle avait dit dans une crise précédente sur la nature, la situation et les dimensions de sa boule, qu'elle serait morte dans la nuit du 20 février, et que le magnétisme lui avait sauvé la vie.

A six heures du soir, on lui ferma les yeux, et on lui demanda s'il fallait qu'elle fût saignée le lendemain comme elle l'avait dit. Elle répondit qu'il fallait qu'elle le fût à huit heures

du matin. — Comme on éprouve souvent des difficultés pour vous saigner, les sangsues ne pourraient-elles pas vous faire le même bien ? — (Après avoir réfléchi.) Oui : je mettrai les sangsues demain matin, à huit heures. — Combien faut-il qu'elles vous tirent de sang ? — Quatre palettes au moins. — Combien prendrez-vous de sangsues pour cela ? — Quatorze ou quinze aux deux pieds, et quand elles seront tombées, je mettrai mes pieds dans l'eau pour les laisser saigner pendant une demi-heure. — Quel régime devez-vous observer demain ? — Quand j'aurai les pieds dans l'eau, vous me donnerez mon vin d'absinthe : à dix heures, une soupe légère ; à deux heures, quelqu'autre chose pour attendre le dîner ; il faudra me forcer, car je ne le voudrai pas, et il faut cependant que je mange aux heures que je viens d'indiquer. Demain, je serai bien faible, mais je serai beaucoup moins souffrante.

A sept heures, on lui fit prendre un bouillon ; elle éprouvait toujours de vives douleurs chaque fois qu'elle buvait. A huit heures, on la réveilla, et elle se trouva dans son état naturel pour ne plus en sortir que lorsqu'on la magnétiserait.

Cette journée ne laissa encore aucune trace dans sa mémoire ; elle ne se rappela pas même ce qu'elle avait vu et entendu le mardi et le mercredi soir pendant le peu de temps qu'elle avait resté dans son état naturel ; elle croyait encore être au lundi. La nuit suivante devait être passée dans une insomnie complète.

Le lendemain 24, on lui appliqua quinze sangsues, et quand elles furent tombées, on lui fit mettre les pieds dans l'eau pendant une demi-heure. Ile perdit beaucoup de sang, et fut si faible qu'elle fut contrainte de rester toute la journée à la même place où on les lui avait appliquées ; car, ayant voulu la conduire dans une chambre voisine, elle se trouva mal, et il fallut la laisser.

Mise en crise à six heures, elle dit que les sangsues lui avaient fait plus de bien qu'elle ne l'espérait, parce qu'elles lui avaient fait perdre sept palettes de sang, et que ce n'était pas trop.—Voyez-vous votre boule dans votre côté ? — Sans doute, je la vois. — De quelle couleur est-elle ? — Elle a beaucoup pâlie ; chaque jour elle pâlira davantage. Elle est couleur de feuilles mortes.—A-t-elle conservé sa forme ? — Non : elle est plate et bien

molle. Lorsqu'on me magnétise, elle saute comme si elle était de vif argent, et cela me fait mal. Il ne faut point encore me magnétiser à cet endroit : je vous avertirai quand il en sera temps. — Que deviendra-t-elle enfin? — Elle passera peu à peu dans les sécrétions. — Qu'arriverait-il si vous n'étiez plus magnétisée? — La boule resterait dans mon côté sans diminuer, et elle m'incommoderait infiniment quand je marcherais.

Elle prescrivit le régime qu'elle devait suivre le vendredi et le samedi, attendu qu'elle demanda à n'être magnétisée que tous les deux jours, comme avant sa crise du 20.

Elle n'avait point été du ventre depuis le dimanche, et on le lui observa. Il fallait que ce fût ainsi, répondit-elle : j'éprouverai encore beaucoup de difficultés à y aller, pendant quatre jours. Il faudra que je prenne, soir et matin, un bain de vapeurs; on mettra pour cela, une forte poignée de cerfeuil dans de l'eau bouillante, et quand l'eau sera refroidie suffisamment pour que je puisse en supporter la vapeur, je me placerai sur le pot. Je me trouverai mal chaque fois, vendredi et samedi : dimanche et lundi, une fois seulement le matin;

au moment où je perdrai connaissance, il faut me faire prendre deux cuillerées d'eau de mélisse avec un peu d'eau et de sucre. Avec ces secours, j'irai du ventre chaque fois. En effet, elle eut ainsi toutes les évacuations qu'elle avait prédites.

Le 26, elle annonça que sa boule serait entièrement dissoute dans huit ou neuf jours. Mais depuis l'application des sangsues, la jambe droite était très-enflée, et elle ne pouvait presque pas s'appuyer dessus. Elle dit que cela venait de ce qu'on la lui avait fait tenir trop long-temps élevée en lui mettant les sangsues, qu'il y avait beaucoup de sang extravasé et qu'elle serait long-temps encore sans pouvoir presque en faire usage.

Il est à remarquer que, depuis sa crise du 20, elle n'a plus été isolée pour moi, quoique je ne la magnétisasse pas. Ma parente, étonnée de cet effet, fit usage de toute la force de sa volonté pour qu'elle ne m'entendît pas, mais ce fut sans succès. Pourquoi, lui dit-elle, entendez-vous M. Duchier? — Le secours qu'il m'a porté dans ma crise du 20 fait que je serai toujours en rapport avec lui. — Pourrait-il vous endormir? — Oui, comme

vous.— Vous ferait-il le même bien? — Absolument le même.

Nos dispositions de voyage pour la province étaient faites, mais ma femme était bien malade d'un gros rhume, et Sophie elle-même paraissait trop faible pour une telle entreprise. D'un autre côté, nous étions inquiets sur la suite des évènemens qui se préparaient, et il pouvait ne pas y avoir de sûreté à voyager. Dans cette crise, elle nous dit, sans qu'on la questionnât sur cet objet : Partons mardi, et que ce soit le matin, car plus tard, nous ne le pourrions pas. Les alliés vont entrer dans Paris, mais ils n'y feront pas de mal. Il ne faut pas prendre la route de Fontainebleau, mais celle d'Orléans : sur celle-là, nous pouvons voyager avec sécurité, je la vois : nous ne trouverons aucun obstacle. On lui fit observer que mademoiselle Duchier était trop malade; et qu'elle-même était trop faible pour qu'on entreprît ce voyage, mais elle leva toutes ces difficultés en assurant qu'il leur ferait du bien à l'une et à l'autre; qu'à la vérité elle se trouverait mal quatre fois le premier jour, mais que çà n'aurait point d'autre suite, en lui faisant prendre de l'eau de mélisse; qu'il fallait que, tous les soirs, aussitôt qu'elle serait des-

cendue de voiture, elle mît le pied dans l'eau chaude pour faire désenfler sa jambe. On lui dit de chercher un moyen d'empêcher qu'elle ne se trouvât mal, et elle répondit qu'il fallait pour cela la mettre en crise, les yeux ouverts, jusqu'au mercredi soir; qu'alors on lui fermerait les yeux pour la magnétiser, et qu'en la réveillant, elle serait dans son état naturel. Gardez vous bien, ajouta-t-elle, de m'en prévenir, car je ne le voudrais pas.

J'avais pris une voiture particulière, afin de voyager à petites journées, pour moins fatiguer nos malades. Au moment d'y monter, il ne fallut que toucher Sophie pour la mettre en crise. C'était le mardi 29 mars, à six heures du matin, que nous nous mîmes ainsi en route, Sophie, mademoiselle Delé..... sa maîtresse, ma parente, ma femme et moi.

Non seulement Sophie ne se trouva pas mal de la journée, elle fut au contraire très-gaie; elle rit, elle chanta, et elle remarqua, avec satisfaction, les sites les plus agréables.

A la dînée, elle ne mangea qu'une soupe; elle voulut ensuite monter dans le cabriolet avec le cocher, afin que nous fussions plus à l'aise dans la voiture. Elle resta à côté de lui jusqu'à notre arrivée à Etampes. Ils firent en-

semble la conversation, sans qu'il se doutât qu'il s'entretenait avec une somnambule. Elle lui parla de ses chevaux, en lui désignant celui qui était le meilleur. Il est plus petit que l'autre, lui dit-elle, mais il est plus fort: c'est dommage qu'il soit borgne. (Elle ne le voyait que par derrière.)

Arrivée à Etampes, elle mit son pied dans l'eau, soupa peu, et alla au lit ; mais elle ne dormit point ou très-peu. Le lendemain, elle fut aussi gaie que la veille. Elle prescrivait à ma femme tout ce qu'elle devait faire, car elle était son seul médecin, et elle s'en est fort bien trouvée.

A six heures du soir, on lui ferma les yeux, et à huit heures je la réveillai. Nous étions près d'Orléans. Qu'on s'imagine son étonnement, lorsqu'elle se vit dans une voiture, en pleine campagne, à trente lieues de Paris, n'ayant aucune idée d'avoir quitté cette ville, et se croyant seulement sur le point d'en sortir! Ce ne fut qu'au moment où nous présentâmes nos passeports, qu'elle fut convaincue de la vérité. Elle regretta beaucoup d'avoir voyagé de cette manière, mais nous la consolâmes, en l'assurant qu'on ne la mettrait plus dans cet état pendant le reste de la route.

En effet, elle nous avait dit qu'elle n'aurait plus besoin d'être en crise, les yeux ouverts, qu'elle serait assez forte, dans son état naturel, pour soutenir la fatigue du voyage.

Le 3 avril, elle demanda à ne plus être magnétisée que pendant une heure, et elle nous dit que sa boule, qui était très-petite, serait entièrement dissoute le 6.

Le 4, nous arrivâmes à Montluçon, département de l'Allier, où nous devions demeurer tout le temps nécessaire pour sa parfaite guérison. Le 7, elle nous confirma que sa boule était entièrement dissoute de la veille, et elle nous dit qu'elle serait guérie dans huit jours. Elle s'ordonna deux grains d'émétique pour le lendemain, qui devaient lui procurer quatre évacuations par le haut et une par le bas. Comme elle pressentit qu'elle serait très-fatiguée, elle demanda à le prendre étant en crise. Vous le ferez, dit-elle, dissoudre dans un verre de ma tisane de feuilles d'orangers et de tilleul; vous le partagerez en deux doses égales que je prendrai à vingt-deux minutes d'intervalle. Comme je serai en crise, je vous indiquerai demain, quand il faudra que je boive de l'eau chaude. Je prendrai l'émétique à six heures. Quand il aura produit son effet, je me trouverai mal une fois. Je

me leverai à midi, et je mangerai aussitôt une soupe ; à une heure, je prendrai quelqu'autre chose, et ensuite, il faudra que je mange encore de deux heures en deux heures, et que je me promène le soir dans la campagne.

Le 8, à six heures du matin, on la mit en crise les yeux ouverts, et on lui fit prendre son émétique comme elle l'avait ordonné. Une demi-heure après avoir pris la dernière dose, elle dit qu'il fallait qu'elle bût trois fois de l'eau chaude pour vomir une fois, et aussitôt elle se mit à chanter : *A boire ! à boire ! à boire !* A quatre minutes d'intervalle, elle répéta deux fois cette chanson, et elle vomit ensuite : elle recommença trois fois encore la même scène, qui fut toujours suivie d'un vomissement. Peu de temps après, elle alla du ventre, et alors elle ne voulut plus boire, disant qu'il ne fallait pas qu'elle eût d'autres évacuations.

Il faut que je rapporte ici un évènement qui prouve combien il est dangereux, pour un magnétiseur, de se laisser influencer sur les effets du magnétisme, par des personnes qui n'en ont aucune connaissance, lorsqu'il a affaire à un somnambule dont la clairvoyance lui est parfaitement connue.

Nous avions dit la veille, au docteur C....., que Sophie s'était ordonnée deux grains d'émétique pour le lendemain, et nous lui avions détaillé de quelle manière elle devait les prendre, et le régime qu'elle s'était prescrit. Il nous représenta que l'état de faiblesse dans lequel elle était, ne permettait pas de les lui donner dans une aussi petite quantité de boisson, et que si nous étions assez fous pour le faire, certainement nous la tuerions.

On a vu que ces réflexions ne nous avaient point empêché de les lui donner le lendemain. A dix heures du matin, ils avaient produit tous les effets qu'elle avait annoncés. Alors, elle éprouva un grand assoupissement, et elle nous recommanda de ne pas la laisser dormir. Malgré notre attention à la tenir éveillée, elle s'assoupissait à chaque instant. Dans cet état, elle avait des nausées, et il se manifestait même quelques petits mouvemens convulsifs. Nous étions obligé de la lutiner sans cesse, pour la tenir éveillée. Tout à coup, elle se retourne, ses yeux se ferment, et elle ne paraît plus respirer. C'est en vain qu'on l'appelle, elle n'entend plus. Ma parente oublie alors la prévision de sa somnambule, pour ne s'occuper que des idées sinistres que le docteur lui avait suggérées la veille : elle la croit

morte. Pleine d'effroi, et dans une agitation facile à concevoir, elle lui passe, avec précipitation, une main tremblante sur la poitrine. La pauvre Sophie, victime de ce désordre, tombe dans des convulsions affreuses; elle se roule toute entière dans ses couvertures, de manière à faire craindre qu'elle n'y étouffe. Nous parvenons cependant à l'en dégager, et aussitôt elle repousse avec violence ma parente, que je fais sortir de l'appartement, et je m'empare de la malade. Je la calmai assez promptement, mais l'ébranlement des nerfs était tel, qu'elle eut encore, et presque de suite, deux crises convulsives très-fortes.

Revenue de cet état, elle me dit que si mademoiselle Deb..... ne s'était pas effrayée, elle n'aurait point eu d'attaques de nerfs; qu'elle s'était trouvée mal comme elle l'avait annoncé la veille, et qu'il ne devait rien en résulter de fâcheux pour elle. Sans vous, ajouta-t-elle, je serais restée toute la journée dans cet affreux état. Demain, à neuf heures, et peut-être plutôt, je serai encore bien malade : ne manquez pas de vous rendre auprès de moi.

A midi, elle se leva, et elle mangea une soupe; à une heure, elle mangea encore. A une heure et demie, nous la menâmes promener dans la campagne jusqu'à quatre : elle

avait pris quelques petites provisions pour manger à trois heures. A cinq et à sept, elle mangea encore, et elle n'éprouva d'autre incommodité, pendant le reste de la journée, que d'être toujours assoupie, même en marchant. Elle dit que, malgré cet assoupissement pendant le jour, elle ne dormirait point du tout la nuit. Elle voulut qu'on la laissât en somnambulisme.

Le lendemain 9, entre huit et neuf heures du matin, comme je me disposais à aller auprès d'elle, on vint m'avertir de me hâter. Je la trouvai dans une grande agitation, et tenant les propos les plus extravagans. Elle ne me connut point. Je l'eus bientôt calmée, et alors elle ouvrit les yeux, me sourit, mais sans pouvoir parler. Ses yeux se fermaient à chaque instant, quelques soins que nous missions à la tenir éveillée. Je lui soulevais de temps en temps les paupières, mais bientôt ce moyen devint aussi impuissant que les autres. Ses paupières restèrent élevées, et elle se trouva dans un état d'immobilité complète. Au bout de cinq à six minutes elle commença à s'agiter, et je parvins enfin à la faire parler. Elle demanda à être sortie de crise et on la réveilla. Pendant la journée elle fut assez bien, si ce n'est qu'elle s'assoupissait toujours et

et qu'il ne fallait cesser de la tourmenter.

Remise en crise à six heures du soir, elle nous dit qu'elle aurait le lendemain des convulsions plus fortes encore. — Sont-elles nécessaires au retour de votre santé ? — Au contraire, elles m'affaibliront beaucoup. — En ce cas, il faut les empêcher ; vous le pouvez. — Cela est impossible. — Comment impossible ! c'est que vous ne voulez pas prendre la peine d'en chercher le moyen ; nous voulons absolument que vous en trouviez un. — (Après avoir réfléchi quelque temps.) Faités-moi prendre, demain matin à huit heures et demie, six gouttes d'éther sur un morceau de sucre ; à neuf heures et à neuf heures et demie vous m'en donnerez pareillement, et je n'aurai point de convulsions. — Serez-vous assoupie demain comme vous l'avez été aujourd'hui ? — Oui ; mais il faut m'empêcher de dormir.

Elle n'eut plus de convulsions, mais l'assoupissement fut le même pendant les quatre jours suivans : il diminuait lorsque le soir approchait, et elle ne dormait pas du tout les nuits. Elle nous dit que le jeudi, à midi, l'assoupissement cesserait, et qu'elle serait guérie ; mais qu'elle serait bien malade jusqu'à cette heure. En effet, elle éprouva de vives douleurs dans tout le corps, et particulièrement dans

l'estomac et entre les deux épaules : aussitôt qu'elles cessaient un peu, elle s'endormait. A midi moins un quart, il lui survint une grande oppression, et ses souffrances augmentèrent : elle se pencha sur mon épaule, et perdit connaissance. Je la laissai tranquille dans cette attitude, attendant avec impatience l'heure de midi pour voir comment cela se terminerait.

L'heure sonne; aussitôt elle se relève de dessus mon épaule, et elle ouvre les yeux, mais ses yeux ne sont plus les mêmes; au lieu du voile qui semblait les couvrir, depuis huit jours, ils sont animés et pleins d'expression : elle se lève, et ne chancelle plus; l'envie de dormir a disparu. Elle sent qu'elle se porte bien, quoiqu'elle soit faible encore; elle rit, elle chante de plaisir de se voir en cet état. Elle est guérie.

Le lendemain 15, je la magnétisai, ne sachant pas si elle serait encore susceptible d'entrer en crise : elle y entra comme de coutume. Je lui demandai si elle était guérie. — Oui : depuis hier midi. —Vous n'aurez donc plus besoin d'être magnétisée? — J'en aurai besoin pendant quinze jours, parce que mes nerfs sont très - affaiblis : il faudra me magnétiser, pendant ce temps, pour les fortifier. — Dor-

mirez-vous? — Oui : je serai même toujours somnambule à votre volonté, et à celle de mademoiselle Deb...... — Cela m'étonne; car il est ordinaire que les somnambules cessent de l'être quand ils sont guéris. — Je conserverai cette faculté, à cause de l'irritabilité de mes nerfs. — Serez-vous toujours aussi clairvoyante? je la serai moins : cependant, je la serai encore assez pour connaître et traiter les maladies des personnes que j'ai consultées.

Le 21, on lui présenta un enfant d'une douzaine d'années; après l'avor touché elle dit : il est somnambule naturel (cela était vrai.) — Que faut-il faire pour le guérir ? — Rien : cela passera quand il sera plus âgé. — Ne serait-il pas plus susceptible qu'un autre de devenir somnambule magnétique? — Non : quand vous le magnétiseriez il ne s'endormirait pas. — Si je le voyais lorsqu'il est en somnambulisme, ne pourrais-je pas m'emparer de lui et le soumettre à ma volonté? — Vous auriez bien de la peine, parce que, dans cet état, il connaîtrait votre puissance et il vous fuirait de toutes ses forces pour s'y soustraire. — Quelle différence y a-t-il entre un somnambule naturel et un somnambule magnétique ? — Leur état est le même : la seule différence qu'il y a, c'est qu'un somnambule magnétique

a, dans son magnétiseur, un soutien, un guide qui le dirige, tandis que l'autre est abandonné à lui-même ; voilà pourquoi il agit souvent comme un fou. Le somnambule magnétique serait de même si, après l'avoir mis en crise, son magnétiseur ne s'occupait plus de lui ou l'abandonnait.

Depuis huit jours ma parente, livrée au chagrin que lui causait la perte qu'elle venait de faire, d'une sœur qu'elle aimait beaucoup, n'avait point touché Sophie. Le 23, voyant que je n'étais pas de retour d'une campagne où j'étais allé, elle la magnétisa à l'heure accoutumée. A mon arrivée je trouve Sophie éveillée, mais dans un état de faiblesse tel, qu'elle ne pouvait nullement se soutenir sur ses jambes. Je cours vers ma parente pour savoir d'où peut venir cet effet. Voilà, me dit-elle, ce qui s'est passé. après l'avoir laissé dormir assez long-temps, sans la questionner, je lui ai demandé, comment vous trouvez-vous ? — Pas bien : vous n'êtes pas assez forte maintenant, pour me magnétiser ; vous m'affaiblissez au lieu de me fortifier. — Comment cela se peut-il ? Ne m'avez-vous pas dit, plusieurs fois, que vous éprouviez le même bien, quoique ce fût M. Duchier ou moi qui vous magnétisât ? —

Oui ; parce que vous étiez alors assez forte, eu égard à ma faiblesse ; mais depuis que M. Duchier me magnétise régulièrement, j'ai acquis une force supérieure à la vôtre, et voilà pourquoi vous ne pouvez plus que m'affaiblir. — Puisqu'il est plus fort que moi, vous deviez éprouver une différence quand il vous magnétisait ; et, cependant, vous disiez que c'était la même chose. — Je craignais de vous faire de la peine, en vous disant le contraire. J'ai gardé mon secret, tant que les effets que j'ai éprouvés n'ont été que du bien au mieux, mais à présent qu'ils sont du mieux au mal, je ne puis plus me taire. — Je ne pourrai donc plus vous magnétiser ? — Non : et pour l'avoir fait aujourd'hui, je serai si faible, que je ne pourrai marcher de deux jours ; mais M. Duchier rétablira mes forces.

Le lendemain, outre sa faiblesse, elle avait des vents dans l'estomac qui la faisaient beaucoup souffrir : je l'endormis, quoiqu'elle ne dût pas l'être ce jour. Elle me confirma tout ce que m'avait dit mademoiselle Deb....., et elle ajouta : Je m'étais ordonné hier un remède pour chasser les vents : on ne me l'a point dit étant éveillée ; maintenant, ils sont amassés en grand nombre dans ma poitrine : cela me suffoque, et je suis souvent prête à en per-

dre la respiration. — N'y a-t-il pas quelque moyen de vous soulager? — Non; il n'y en a pas pour le moment. Dans ma prochaine crise je verrai.

Dans cette crise, le 27 avril, elle ne vit que la fièvre qui pût la débarrasser de ses vents; mais elle ne devait pas l'avoir. Il faut, me dit-elle, que vous me la donniez. — Moi! — Sans doute : vous le pouvez; il faut absolument que vous me la donniez, et même très-forte. Vous allez, dès ce moment, me magnétiser, avec l'intention qu'elle me prenne ce soir, à neuf heures, et que je la garde jusqu'à demain six heures du soir : vous ne changerez pas d'intention pendant le reste de cette séance. Ma guérison en sera retardée d'un jour, puisque vous ne me fortifierez point aujourd'hui : ainsi, vous me magnétiserez un jour de plus.—De cette manière, quand serez-vous débarrassée de vos vents? — Demain soir. — N'y a-t-il rien autre chose à faire? — A huit heures, quand vous m'aurez réveillée, vous me forcerez à manger une omelette de trois œufs. Je ne voudrai pas; mais il faudra m'y contraindre. —Comment faudra-t-il vous traiter demain, pendant votre fièvre? — Vous me ferez prendre trois tasses d'une infusion d'anis : la première, à sept heures du matin;

la seconde, à huit : à neuf, vous me donnerez deux cuillerées d'eau de mélisse avec un peu d'eau et de sucre, et à dix heures, ma troisième tasse d'anis. Je me leverai à huit heures et demi. A midi, je mangerai du pain et un peu de viande, sans boire ; à cinq heures, deux petites couronnes, sans boire. Je serai très-altérée, mais empêchez que je ne boive pendant la journée, dès que j'aurai pris ma dernière tasse d'anis.

Après ces instructions, je la magnétisai pour lui donner une fièvre violente comme elle le désirait. A huit heures, je la réveillai, et j'eus beaucoup de peine, alors, à lui faire manger son omelette. A neuf heures précises, elle éprouva des frissons pendant un quart-d'heure, qui furent suivis d'une fièvre très-forte. Elle m'accusa d'en être la cause, pour l'avoir forcée à manger une omelette malgré la répugnance qu'elle en avait.

Elle passa la nuit dans une grande agitation, et le matin elle était dans un tel délire qu'elle ne connaissait personne, excepté sa maîtresse. Cependant, on parvint à lui faire prendre tout ce qu'elle s'était ordonné. Comme je ne me portais pas bien, je ne pus la voir qu'à onze heures : ma présence seule la calma assez pour faire cesser son délire, mais la fièvre ne s'en

soutint pas moins avec force jusqu'au soir.

Elle m'avait prescrit de lui démagnétiser seulement la tête avant de la réveiller, sans agir sur le reste du corps, et de commencer, avant de la mettre en crise le lendemain, par lui démagnétiser le corps. Elle fut surprise de ce dernier procédé qui ne m'était pas ordinaire; elle ignorait quel en était le motif; elle m'avait même défendu de lui apprendre, car elle m'avait avoué que, dans son état naturel, elle ne serait pas assez raisonnable pour ne pas en être mécontente.

Le 28, étant en crise, elle me dit qu'il fallait la magnétiser pendant un bon quart-d'heure avec l'intention de lui ôter la fièvre, et quelle ne l'aurait plus. En effet, le quart-d'heure expiré elle ne l'avait plus, et ses vents étaient dissipés. Maintenant il faut me magnétiser jusqu'à sept heures seulement pour rétablir mes forces; demain et après-demain vous en ferez autant, et je serai ensuite parfaitement rétablie. Je vous dirai, dans ma dernière crise, quelques précautions que j'aurai à prendre. A son réveil, elle se trouva très-bien, ainsi que le lendemain.

Le 30 avril, elle assura qu'elle était parfaitement guérie, mais qu'il fallait qu'elle se fît tirer deux palettes et demie de sang le 5

mai, à neuf heures du matin, à l'un ou à l'autre bras, que c'était indifférent, et que, deux mois après cette époque, le quatre juillet suivant, il fallait encore qu'on lui en tirât la même quantité.

Depuis long-temps elle avait passé les nuits sans dormir, et elle avait pressenti qu'elle ne dormirait bien que lorsqu'elle serait guérie; aussi demanda-t-elle qu'on la fît coucher à neuf heures, parce qu'elle devait dormir depuis ce moment jusqu'au lendemain neuf heures du matin. Elle dit qu'elle n'avait pas besoin d'observer aucun régime. Elle s'était interdit le vin pendant presque tout le temps de son traitement; elle en reprit l'usage.

Sophie s'est couchée à neuf heures, et elle n'a pas été au lit qu'elle s'est endormie aussitôt. Ce sommeil a duré sans interruption jusqu'au lendemain neuf heures du matin; ainsi la dernière de ces prévisions a été aussi exacte que toutes les autres. Elle se porte très-bien; son bras et sa jambe dont elle a souffert pendant long-temps ont repris la même force qu'ils avaient auparavant.

P. S. Quelques jours après ce traitement, Sophie et sa maîtresse sont parties pour Moulins, où elles ont passé l'été. Dans le courant

de l'automne, j'ai été instruit, par une lettre de Mlle Delé..., que l'eau de ce pays, qui est pesante et froide, avait dérangé la santé de Sophie; qu'elle s'était elle-même et assez souvent mise en crise magnétique, et que, dans cet état, elle s'était ordonnée des remèdes; qu'enfin elle avait dit que l'eau et l'air de Moulins lui étaient absolument contraires, et qu'il fallait qu'elle retournât à Paris; qu'en effet elle y était retournée, et que, depuis, elle n'en avait su aucunes nouvelles.

Revenu à Paris en novembre 1814, j'ai retrouvé Sophie en assez mauvais état, et entre les mains d'un autre magnétiseur. Avant de prendre ce parti, elle s'était placée dans un hospice, où sa santé n'avait fait qu'empirer. Je l'ai endormie, et alors elle m'a confirmé ce que m'avait écrit sa maîtresse sur les mauvais effets qu'avaient produit chez elle l'eau et l'air de Moulins; elle a ajouté qu'elle s'était abîmé les nerfs en se mettant elle-même en crise : elle m'a prié de la reprendre à une époque qu'elle m'a fixée, pour qu'elle guérît parfaitement de cette seconde maladie; je l'ai reprise en effet, et je l'ai magnétisée jusqu'au mois d'août 1815; depuis ce temps elle est grasse, fraîche, et elle jouit d'une parfaite santé.

Dans ce second traitement, sa lucidité n'a

point été aussi grande que dans le premier; elle en a donné pour raison, d'abord, le mauvais état de ses nerfs occasionné par les crises qu'elle s'est elle-même procurées, et ensuite d'avoir été entre les mains d'un autre magnétiseur.

DUCHIER.

ANNALES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N° XXXIII.

TRAITEMENS.

Les Annales de la Société de Strasbourg n'étant connues que de très-peu de personnes et ne se trouvant plus chez les libraires, nous avions promis d'en extraire les morceaux les plus curieux, et sur-tout ceux qui sont propres à jeter du jour sur la nature du magnétisme. On nous rappelle aujourd'hui cette promesse, et nous la remplissons avec d'autant plus de plaisir, que la plupart des nouveaux magnétiseurs ignorent les principes du magnétisme, qu'ils trouveront dans une suite d'extraits que nous allons donner tant des Annales de Strasbourg que de plusieurs autres ouvrages également peu connus.

Nous allons commencer ici par les mémoires de M. le comte de Lützelbourg.

Extrait de quelques séances de crises magnétiques de madame Fr., par M. le comte de Lützelbourg.

Du 11 novembre 1785.

Pourquoi blamez-vous la manière de magnétiser de MM. M. et D.? — Ils ont trop poussé les crises, et n'ont pas aidé l'agent de la nature comme il doit l'être. — Comment faut-il s'y prendre? — Il faut vouloir calmer quand le malade souffre. — Mais si l'on n'y réussit pas? — Si l'on magnétise bien, comme vous le savez, et que les convulsions continuent, c'est qu'elles sont nécessaires. — Cela arrive-t-il souvent? — Oui, vous le rencontrerez dans des épileptiques et des corps abîmés par des rhumatismes goutteux, qui ont été paralysés ou épuisés par des remèdes. — Quelle différence y a-t-il entre un malade qui a naturellement de l'esprit et celui qui n'en a point, quant aux crises magnétiques? — Aucune dans la manière de voir son mal et d'en indiquer le remède; beaucoup dans les trois premiers degrés, relativement aux suites

de l'opinion, de la prévention, des passions...
mais cette différence cesse dans le quatrième;
pour ce qui est du ressort du magnétisme,
les connaissances sont égales, les expressions
seules diffèrent. — Etiez-vous parfaite dès vos
premières crises? — Dès la troisième que j'ai
eue. — Qu'avez-vous éprouvé aux premières?
— Un mouvement de terreur, un embarras
de tout ce que je ne voyais encore que confusément,
et une difficulté extrême de rendre
mes sensations et mes idées. — On peut donc
se former et devenir plus parfaite? — Cela
dépend du genre du mal, et d'un certain rapport
entre l'état actuel du sang et la susceptibilité
des nerfs; souvent par les crises et les
remèdes, le sang y devient plus propre: on
peut entrer en crise complète après beaucoup
de demi-crises. — On peut donc former, pour
ainsi dire, sa somnambule? — Oui, mais il ne
faut pas presser, et faire travailler la tête trop
tôt sur les objets étrangers ou éloignés. — Qu'en
arriverait-il? — N'y ayant pas assez de rapport
avec la perfection de la matière et l'action du
sens moral, on pourrait rendre son malade
fou, ou le mettre en catalepsie. — Mais comment
fait-on courir ce risque? — Vous savez
comment vous agissez sur le malade en crise;

voulant ou forcé d'obéir, on peut faire sauter une fibre, ou au moins causer un dérangement difficile à rétablir. — Vous m'avez dit que le magnétisme animal était une suite, un effet de l'ordre général, qui constitue et maintient tout dans la nature; quelle est cette loi sur laquelle je ne puis asseoir un jugement fixe et assuré ? — Dans l'état où je suis, je vois tout lié par une cause unique; c'est le fluide dont la masse embrasse tout et agit en général pour le général, et en particulier pour le bien des êtres par leur volonté. — Mais le reproche qu'on fait au magnétisme de n'agir presque toujours que par l'imagination, comment le détruire d'une manière évidente? — Invitez à venir voir des malades que vous ferez passer du sommeil, ou comme moi de la perte de toute connaissance par les convulsions à une crise complète, éclairée pour le présent, clairvoyante pour l'avenir; envoyez devant eux, sans le prévenir, un grossier paysan, qui soit malade à l'arbre, où il tombera en crise, et puis qu'ils nient; raisonnez peu et faites voir.

Séance du 14 novembre.

Fait-on bien de magnétiser à nu? — Oui, quand le magnétisé n'est ni attaqué de la pul-

monie ni n'a le sang vicié, sur-tout par le virus vénérien. Si le magnétiseur l'avait tel, le malheureux! il tuerait son malade. — Mais le fluide universel est, dites-vous, si subtil, qu'il pénètre tout? — Sans doute, quoiqu'un peu moins vite la soie; mais il se charge de particules vitales qui pénètrent mieux, et souvent le contact est nécessaire..... Vous en verrez la différence pour les maux de tête, d'yeux, les fluxions et les goëtres, etc. — Une femme peut-elle magnétiser avec succès? — Sans doute, sur-tout ses enfans, mieux que qui que ce soit au monde. — Fait-elle des somnambules? — Oui, mais il faut des qualités physiques et sur-tout morales... Oh! cela ne sera pas commun. — Faut-il des procédés en magnétisant? — Outre ce que vous savez, se mettre en rapport, établir des courans, et si les maux sont à la tête ou viennent du sang, toucher la tête, le cœur, et beaucoup le prolongement des nerfs à l'estomac. — La quantité de malades que prend un magnétiseur a-t-elle des inconvéniens? — Pour eux et pour lui, à moins qu'on ait un arbre; s'ils ont des convulsions ou des rhumatismes, on se fatigue, on s'épuise, on se presse, et si on leur manque, souvent ils sont inguérissables pour d'autres.

Séance du 15 novembre.

Expliquez-moi comment il se fait qu'il ne vous reste, ni au moral ni au physique, aucun souvenir, aucun ressentiment de ce qui s'est passé en crise? — La masse de votre fluide joint au mien, qui réagit, circulant librement de l'un à l'autre, me donne l'équivalent de dix sens au lieu de cinq; ceux que je n'ai pas ou qui sont suspendus comme l'ouïe, tournent au profit des autres; il me semble que ma faculté intellectuelle se dégage et traite avec vous sans mes sens; des sensations d'une espèce différente me font toucher à tout dans la nature, je ne puis en exprimer la manière; en cessant cette action sur moi, et la dirigeant à terminer ma crise, je crois rentrer dans un cercle plus étroit, et m'ôtant ce que vous me donniez, tout cesse. — Pourquoi les somnambules disent-ils quelquefois qu'ils dorment? est-ce donc un sommeil? — Eh! mon Dieu, je ne dors pas; ils disent comme ils entendent dire, il sentent confusément qu'ils tiennent plus à la nature; mais point assez désorganisés pour bien voir, ils ne peuvent exprimer les résultats de leur instinct.... Pour moi, il me semble que j'ai un sixième sens, plus par-

fait que nos dix réunis. — Qu'est-ce que ce terme désorganiser? le sauriez-vous? — Mon état n'apprend pas les termes, il les rappelle; il ne rend pas mon idée, car je suis en plus, quoique quelques-uns de mes organes soient suspendus; mais je ne puis rendre mon idée comme je le voudrais. — Nous ne sommes, m'avez-vous dit une fois, que des imbéciles pour notre santé, et sujets à l'erreur dans notre état ordinaire; que pensez-vous donc des secours de notre raison? — Elle est de la société, elle est factice; nous puisons tout hors de nous; il y a des hommes qui sont dans la nature, ils jugent d'instinct...... c'est ce qu'on appelle *génie*.... Pour moi, dans l'état où vous m'avez mise, je vois les choses comme elles sont, je touche.... je ne puis me tromper. — Pouvez-vous pressentir ce qui vous arrivera, ou aux autres, d'étranger à leur santé? — J'ai senti un frémissement douloureux, quand la veille de la nouvelle, j'ai eu madame la duchesse de M...d en rapport; vous savez ce que je vous ai annoncé pour madame votre mère; je peux pressentir, mais trop de choses croisent, pour que cela soit toujours juste et précis... Cependant pour le second point, comptez-y, cela ne passera pas trois mois.

Séance du 17 novembre.

Quand nos malades ne sont pas en crise, nous leur donnons peu de remèdes; faisons-nous bien? —Très-bien; oseriez-vous risquer des remèdes, vous seriez médecins et les appliqueriez mal. — Comment pouvez-vous juger ou pressentir la quantité de fois que vous purgera une médecine? —Je juge ayant la médecine, sa force, son activité, je vois la quantité d'humeurs, leur qualité, et comparant la force de l'agent à celle des humeurs selon leur position, je connais la manière dont se fera la fonte et l'évacuation. — Le pourriez-vous, comme on le dit d'autres somnambules, plusieurs jours d'avance? — Je conviens que je ne le pourrais pas sûrement, non plus que prédire mes bonnes ou mauvaises digestions; ceci dépend de beaucoup de causes secondes, au lieu que je voyais se préparer mes accès de fièvre, et pouvais juger le travail de mes nerfs. — Le fluide magnétique a-t-il quelque influence sur les autres corps que celui de l'homme? — Décidez, magnétisez un animal que vous aimez, et vous verrez....; magnétisez des arbres, et comparez les progrès différens dans la végétation des magnétisés et de ceux

qui ne le sont pas. — Mais on dit qu'il s'épuise et en dure moins ? — On ne sait ce qu'on dit; le fluide magnétique dirigé rétablit, conserve et n'use point. — La sensibilité aux émanations magnétiques, est-elle une induction qu'on est susceptible de crises magnétiques ? — Presque toujours, de même que de trouver à l'eau magnétisée un goût désagréable..... Je vois le fluide sortir par vos doigts, et sur-tout par le pouce, des autres la lumière est faible. — Ce fluide en nous pénétrant, ne se charge-t-il pas de parties hétérogènes ? — De parties constitutives et nutritives, qui rendent le magnétisme d'un homme malsain dangereux, mortel, si le magnétisé est en crise.

A la fin de novembre elle fut mise en rapport avec *madame la duchesse de Montb..d*, dont elle définit sur le champ la constitution et le caractère plein d'ame, de sensibilité et de bonté active; qualités qui distinguent si avantageusement cet auguste personnage, dont elle n'avait jamais ouï parler avant. Elle entra dans des transports d'intérêt, d'attendrissement et de joie, de pouvoir lui être utile, que je ne puis peindre ici, et elle voulut être consultée pour *Monseigneur le duc*, *le prince*

son fils, *et les dames attachées à leurs Altesses*, à qui elle dit leurs maux et indiqua les remèdes qui pouvaient les soulager ou guérir.

Séance des deux crises dans la maladie inflammatoire du 14 *janvier* 1786.

Le 18 *matin, en crise.*

Comment vous trouvez-vous ce matin ? — Mieux, quoique j'aie plus mal dormi. — D'où vient cette mauvaise nuit ? — Ce n'est pas du mal passé, mais c'est le commencement du mal à venir : mes maux de reins augmentent. — N'y a-t-il rien à faire pour vous soulager ? — Il faut que j'aie mal au ventre et aux reins : ma fausse couche est inévitable, mais la crise va me soulager, elle donnera du ton à mes nerfs, je la soutiendrai. — N'auriez-vous aucun remède à vous ordonner, pour faciliter cet évènement ? — Je m'en garderai bien à présent ; je n'ai pas voulu, comme souvent les médecins le font, forcer la nature ; elle agit, vous l'aidez, vous ajoutez à mes forces, rien à changer à mon régime. — Combien de crises vous faut-il par jour actuellement ? — Deux, une de neuf à dix heures du matin, l'autre de sept à neuf heures du soir, à cause de la fièvre

que j'aurai encore ; il m'en faut un accès que la crise coupera, et deux ressentimens. —Vous devez être bien faible après vos quatre saignées et le régime de diète que vous vous êtes imposé ?—Traitée par les médecins, j'étais morte ; ils ne m'auraient pas fait faire la première saignée : le sang suffoquait mon cerveau, ou s'engorgeait au cœur ; ils m'auraient mise aux bouillons de veau, au lieu de mon consommé ; j'aurais passé dans une faiblesse. Ils auraient précipité ma fausse couche ; je ne l'eusse pas soutenue. — Quel bonheur que vous ayez pu voir votre état et vous ordonner si bien ! — Heureusement qu'étant parfaite, dès que le sang qui comprimait mon cerveau permettait à votre fluide d'agir sur le faisceau des nerfs qui y aboutit, ma faculté intellectuelle se dégageait, je jugeais parfaitement mon état ; heureusement qu'étant dégagée de la matière à un degré éminent, je ne me suis pas effrayée, comme l'auraient fait des somnambules moins parfaites : j'étais perdue, et vous, ô mon Dieu! quelles suites affreuses ! — Je n'ai jugé ces suites affreuses et l'influence de ce cruel évènement sur l'opinion, quant au magnétisme, qu'après ; je n'étais occupé que de vous. — Aussi est-ce à votre intrépide senti-

ment que je dois la vie. Vous vous souvenez que bien tranquillement, et ne regrettant que mes enfans, mon mari et vous, je vous ai dit que je croyais que vous alliez recevoir mon dernier soupir; si vous aviez perdu la tête, que vous m'eussiez quitté une seconde, ou cessé ce souffle bienfaisant, tout aurait été fini; j'ai été comme morte pendant cette demi-heure. — Effectivement tous les symptômes y étaient, la sueur froide, les extrémités glacées, la bouche livide, vos dents si serrées, que je ne pus y faire passer des gouttes qu'après plus d'un quart-d'heure; plus de respiration....— Dès que je me suis sentie, il m'a semblé qu'une espèce de rosée vivifiait mon cerveau, j'ai senti le sang redescendre et circuler dans mes veines, j'ai vu une vapeur se condenser près du cœur, je me suis reconnue, j'ai jugé ma situation, cela a été ma première pensée... mais tout était extrêmement faible... — Voyiez-vous le prêtre et son acolyte en surplis?... — Je vous ai d'abord senti comme un second moi..... puis mes enfans, je les ai vus, ils pleuraient, mon mari était pâle.... et vous d'une joie..... Ah! je vous dois la vie..... Venez, mes enfans, sans lui vous n'auriez plus de mère.

Séance du 18 janvier 1786, à sept heures et demie du soir.

Comment vous trouvez-vous? — Bien, la fièvre a été calmée par la crise, ma tête est libre, demain le dernier ressentiment marqué. —Votre mari demande si demain vous mangerez de la viande? —Pas encore, il faut attendre jusqu'après ma fausse couche, et me tenir prêt du sirop de violettes et de l'huile d'amendes douces, et me faire prendre des lavemens. — Que mangerez-vous donc? — De la soupe, des épinards ou du riz, des racines, des pommes de terre et même boisson, des pommes cuites sans sucre, etc. — Deux médecins que j'ai consultés ne peuvent convenir que vous ayez bien fait de commencer par ordonner la saignée du pied. Un troisième, plus confiant au somnambulisme, ne vous condamne pas, mais voudrait savoir la raison que vous en avez eu. — J'ai eu tort apparemment de me sauver en me traitant contre la règle, le sang noyait mon cerveau, où le fluide ne pouvait pénétrer.....; de là il comprimait le cœur....; je voyais que j'allais étouffer, j'ai été au plus pressé; ils craignaient une perte, je

savais moi que vous l'eussiez arrêtée par votre pouvoir magnétique.

Séance du 21 janvier 1786.

Voyez-vous circuler votre sang, le fluide nerveux? —Oui, mon sang a repris son cours, il se fait régulièrement; mais comme le fer y domine sensiblement, il sera toujours sujet à s'enflammer aisément.

Le fluide qui circule dans mes nerfs est très-subtil; c'est une espèce de vapeur dont la force, quand elle circule inégalement, devient prodigieuse; elle est comme la vapeur de l'eau bouillante, qui rassemblée soulève des poids énormes. —Que fais-je donc moi sur vos nerfs, en vous tenant en crise? —Vous y faites circuler le fluide magnétique, vous le dirigez comme et aussi long-temps que je le juge utile pour mon bien...; il rétablit l'uniformité et l'équilibre, et dix bains, je le sens aujourd'hui, ne me vaudraient pas deux heures de crise. — Pourquoi y a-t-il des personnes qui, après qu'ils ont fait la chaîne, les mains sentent si fort le soufre? —C'est ce dont le fluide dissout quelques particules le plus aisément;

il passe aux pores par la circulation active du fluide et les réactions. — Tout malade qui tombe en crise et voit bien son mal, guérit-il sûrement ? — Non ; il y a dans la pulmonie, l'éthysie, un dernier degré et des périodes où le magnétisme arrive trop tard, et où le malade ne peut plus que prévoir sa mort, et souvent par les crises et remèdes ordonnés, la retarder. — Magnétise-t-on avec succès de loin et sans que la personne le sache ? — Oui, surtout quand la personne est susceptible, qu'il y a un rapport établi, et que le magnétiseur a travaillé sur lui-même. — Comment peut-on, n'ayant pas procuré de crises, s'apercevoir si on fait effet aux malades qu'on touche ? l'ignorance sur cela inquiète et souvent décourage. — Tout et quante fois qu'en touchant sans pression, sans masser, vous sentez chaleur ou froid, vous faites effet, si cela se répète et soutient. Si la chaleur est brûlante, elle vous indique qu'il y a irritation, il faut alors calmer : si votre main éprouve une chaleur moitte, c'est un bon effet ; si cela va jusqu'à la sueur, grand effet. — Un remède, ou plutôt une manière de prévenir la petite-vérole, en tirant deux ou trois gouttes de sang du cordon ombilical, avant de le nouer, a-t-elle quelque

fondement?—Nul; c'est une sottise de plus; le germe de la petite-vérole, qui est une dépuration du sang, existe dans tous; il se développe ou non; et quand il l'a été parfaitement, on ne l'a plus; le magnétisme et le grand air y seront souverains. —Vous avez ouï parler de la pierre philosophale; que pensez-vous de ceux qui la cherchent? — Que quand on y met beaucoup, on est fou; mais que le but non rempli a donné lieu à découvrir bien des choses. — Mais enfin, peut-on faire de l'or? — Oui, avec de l'or; mais sans.... comme un enfant sans femme. C'est l'ouvrage lent, mais sûr de la nature que la formation de l'or et des diamans et non celui de l'art. — Par où m'entendez-vous, quand je me mets au bas de la chaise longue? —Par le prolongement de mes nerfs, le son les suit et m'arrive. — Le fluide par lequel on opère sur les hommes, est-il le même qui opère sur les autres corps, les plantes, les minéraux? — C'est le même, il n'y en a qu'un, mais il se combine différemment; au moyen de mouvement que vous augmentez, il circule, enveloppe, pénètre tout, et lie tout à moi...; je touche à tout, il n'y a plus d'espace; mais il ne faut pas m'abandonner...; dirigez-moi par votre pensée.—

Pourquoi, quand vous avez pris ces bains dans votre lit, avez-vous voulu que j'eusse une main sur votre tête, et que je fusse assis dessus la même couverture que vous? — En faisant mon bien, parce que vous avez rendu mes bains plus actifs, j'ai voulu le vôtre; vous savez que ne voulant pas vous purger, à cause de moi, j'ai dit que j'y suppléerais, et qu'un jour vous iriez, mais beaucoup; vous devez avoir purgé, depuis hier au soir, quinze fois. — Cela est vrai, et sans tranchée; je ne le comprends pas. — Les vapeurs ont tout détendu, et mon fluide se chargeant de particules de soufre et de fer, dont mon sang abonde, et circulant dans vous, a fondu les humeurs et les a évacuées.

Extrait de la séance du 28 janvier 1786.

Pourquoi vous trouvé-je toujours beaucoup mieux le matin, moins faible, sans mal de tête, et qu'à peine puis-je vous mettre en cet état le soir après deux heures de crise? — Depuis que je n'ai plus de fièvre pour me soutenir, la violence de ma maladie, la quantité de sang que j'ai perdu, ma fausse couche, le régime m'ont affaiblie..... tous les maux augmentent le soir, l'air est moins sain, l'at-

mosphère se charge de vapeurs, sur-tout dans une grande ville, et puis on a plus dissipé dans la journée.—Les médecins ont aussi condamné vos bons bouillons; ils auraient voulu que vous n'en prissiez que de veau, ou de l'eau de poulet; ils auraient voulu que vous vous fussiez fait appliquer des cataplasmes sur le ventre, etc. —Oui, pour m'atténuer avec trois à quatre livres de sang de moins, la faiblesse de mes nerfs et ma fausse couche qu'ils auraient précipitée, comme l'un d'eux le voulait; je serais morte dans une faiblesse pendant ou après ma fausse couche: je l'ai retardée, je me suis ordonné des bouillons de veau, quand il l'a fallu. Je l'ai fait, j'ai marché le lendemain, je vis, je me porte bien, qu'on prononce: mon sang est pur; vous allez raccommoder mes nerfs, et j'irai bientôt montrer ma santé et votre triomphe à la salle.—Est-il vrai que de magnétiser à l'inverse, ou de bas en haut, soit aussi dangereux que nous l'enseignons dans notre cours d'instruction? on dit que c'est le moyen de faire des somnambules?—C'est-à-dire de donner des crises forcées et non utiles; en ramenant le fluide qui était parti du cerveau, avait parcouru le corps en suivant la ramification des nerfs, on ra-

mène aussi le sang et les humeurs ; on peut y causer un dépôt, et les crises ou la stupeur qu'on procure par ce moyen plus facilement peut-être, ne sont que dangereuses et point curatives. — Peut-on s'affaiblir par déperdition, en magnétisant trop de malades ? — Oui, quoiqu'on en dise, non seulement parce qu'en magnétisant bien, c'est-à-dire avec énergie, vous usez vos ressorts, mais parce que le fluide que vous transmettez entraîne avec lui des parties vitales. Vous êtes sain, les autres sont fort malades souvent, et demandent quelquefois beaucoup de procédés pénibles ; ainsi il y a fatigue et déperdition, sur-tout si vous ne vous renforcez pas au baquet ou à l'arbre ; là, vous en aurez le quadruple, et ferez du bien à tous. — Que fait donc l'arbre de plus ? — Il renforce l'action magnétique par l'adjonction du mouvement du fluide grogetal, donne plus de crises et plus spécifiques encore pour la guérison, sans que vous ayez besoin d'employer autant ces procédés.

Séance de la dernière maladie de janvier 1786.

Qu'avez-vous ? vous avez l'air de ressentir quelques peines ? — Oui, mes cheveux se dé-

tachent; je les perdrai sur le sommet de la tête, par une suite de la violence des maux que j'ai eu, et il faudra me raser le haut de la tête. — Comment avez-vous éprouvé tant de mal et de convulsions l'autre jour par les tambours, que je n'ai entendu que long-temps après ? — Mon cerveau a horriblement souffert par la compression du sang, cet engorgement, sans vous, y produisait un dépôt, il se formait. Les fibres sont dans un délabrement..... ces vibrations se sont fait sentir au moment où ils partaient de la place..... je les voyais..... ils ont mis cinq minutes à arriver jusqu'ici, alors j'ai perdu connaissance.

Je répétai vis-à-vis de ma somnambule les expériences qu'a annoncées M. de Tardi de Monravel, et j'obtins à peu près les mêmes résultats.

Dans l'état de somnambulisme, le globe de l'œil remonte, et l'œil est presque renversé en-dedans.

Elle lut une écriture inconnue, présentée au creux de l'estomac et au front, etc.

Elle distingua tous les objets placés dans l'obscurité la plus complète; elle dit tout ce

qui se faisait dans un appartement éloigné. Elle ne soutint pas la glace de miroir approchée d'elle, et magnétisée fortement par moi, ou à la main ou à la pensée, la répercussion était trop forte.

Elle vit le fluide traverser avec force et activité l'or, le fer, l'acier, plus difficilement la soie, l'argent; et faire l'auréole autour du cuivre, qu'il pénétrait difficilement.

Les jours qui ont précédé sa guérison, le fluide se divisait et se portait tour à tour aux parties souffrantes; là, il se rassemblait et faisait effort pour désobstruer les canaux engorgés. La veille de sa guérison, elle me disait le voir entrer comme une vapeur par le faisceau des nerfs et des fibres qui aboutit au cerveau, suivre la ramification des nerfs dans tout son corps, leur donner du ton, les consolider et revenir à moi. Il était huit heures, et il y avait une heure qu'elle était en crise; à huit heures un quart, elle ne connut plus ma pensée, et ne vit plus ni dans mon corps ni dans le sien. A huit heures et demie, elle ne sut plus me dire s'il y avait d'autres personnes que moi dans sa chambre; elle se leva, et conduite par moi, elle fit deux tours de chambre, et se réveilla en touchant à mon

ordre un meuble qui lui fut présenté, sans avoir de convulsions.

Depuis ce temps, au moindre mal qu'elle éprouve, je la mets en crise; la suspension des organes extérieurs, l'instinct, quant à la manière dont elle conduit son traitement, sont toujours les mêmes; mais le développement du sens intérieur, la faculté de voir dans son corps et dans celui des autres, bien moins encore celle de voir les choses éloignées n'ont plus lieu que dans une proportion graduelle avec la nature et l'importance du mal qu'elle éprouve, c'est-à-dire que la desharmonie de son corps, la met en harmonie avec l'agent de la nature.

Séance du 7 février 1786.

M. Weiler désire que je vous demande si la crise vous fait du bien actuellement ou du mal ? — Elle me fait du bien, mais il ne faut pas qu'elle dure plus d'une demi-heure. — Je vous ai quitté assez bien hier matin, mais pourquoi étiez-vous plus mal après, quand vous jasiez avec M. le comte...? — C'est que j'étais en demi-crise. — Pourquoi la demi-crise vous a-t-elle fait du mal? — Si j'avais été en crise complète, cela ne m'aurait causé

aucun mal. — Pourquoi n'avez vous pas senti jeudi passé, dans la crise du matin, le dépôt laiteux et l'engorgement de la matrice que vous deviez avoir ? — C'est que j'étais bien guérie. — Vous n'aviez donc pas lors un dépôt laiteux et engorgement de la matrice ? — La matrice n'était point engorgée, et il n'y avait que du lait naturel, qui passait par la voie de la purgation produite par l'eau magnétisée. — Quelle était donc la cause de votre mal ? — Du vert-de-gris qui m'a empoisonné. — Mais comment cela s'est-il passé ? — J'ai mangé avec une cuillère de laiton argenté usée, qui avait pris du vert-de-gris en trempant long-temps dans le vinaigre. — Qu'est-ce qui serait arrivé, si vous n'aviez pas rendu le riz ? — Je serait morte et très-vite. — Y a-t-il encore du vert-de-gris dans vos boyaux ? — Un peu encore. — Quel remède faut-il prendre pour votre bien ? — Mon petit-lait est bon, beaucoup de lavemens, quelques-uns avec de la manne. — M. Weiler vous a-t-il bien conduit ? — Dans le commencement il ne savait pas mon mal, après il m'a bien conduit ; le petit-lait m'a sauvé, il m'a très-bien soigné, et donné à popos l'huile de lin. (Dans le premier moment pourtant M. Weiler a soupçonné du poi-

son.) —Serez-vous bientôt rétablie? — J'aurai une longue convalescence, je souffrirai encore; mon sang va bien : il me faut encore de la fièvre. —Quelle boisson choisissez-vous? — Du petit-lait, peu de bouillon de veau. — Faut-il toujours émétiser le petit-lait? — On le pourra, mais pas assez pour faire vomir. — Quand faudra-t-il vous magnétiser encore? — Ce soir. — Mais n'ai-je pas à craindre que je vous communique le fluide magnétique par ma présence? — Non; comme vous me magnétiserez encore, vous ne me donnerez rien hors le temps fixé.

Séance du 7 février, à cinq heures du soir.

Ma main vous fait-elle du bien à la tête? — Oui. —Vous fais-je du bien en portant l'autre sur le ventre. — Cela n'est pas nécessaire. — M. Weiler désirerait vous faire quelques demandes qui ont rapport à votre maladie? —Qu'il les fasse.

Questions de M. Weiler.

Que signifie l'écoulement de sang que vous avez? ne serait-ce pas un reste des lochies qui se sont arrêtées? car les lochies auraient dû couler plus long-temps que trois jours dans

votre dernière fausse couche. — Non, ce ne sont pas des lochies arrêtées, ce sont mes règles. La grossesse n'étant que depuis trois semaines, les lochies coulaient assez et tout était bien. — Mais quelle est la cause de ces règles prématurées? — C'est l'effet du poison qui a aussi travaillé sur la matrice, et fait anticiper sur le temps des règles. — Quelle est la cause du caillement de lait dans vos boyaux? — Le lait coulait tranquillement par les boyaux, et au moment qu'il voulait partir, le poison a causé une fermentation et l'a fait cailler. — Mais pourquoi le lait coulait-il par les boyaux, et, comme vous dites, sans incommodité? — Il était bien obligé de passer par les boyaux, parce que les lochies coulaient en trop petite quantité. — Le même cas vous est-il déjà arrivé? avez-vous déjà perdu le lait par les boyaux sans incommodité? — Oui, aussi dans une fausse couche, et sans la moindre incommodité. — Etait-ce vraiment du lait naturel? — Oui, du lait ordinaire. — Avez-vous encore du lait caillé dans vous? — Oui, mais fort peu. — N'y a-t-il pas du sang grumelé dans la matrice? — Il y en a encore un peu, il en est parti aujourdhui; cela s'en ira de soi-même, il n'y a rien à faire que continuer mon

petit-lait. Donnez m'en? (Elle en but.)—Quelle est la cause du spasme qui arrêtait les excrémens?—Le même poison par son âcreté. Rien ne put passer, ni par le haut ni par le bas. — Quand faudra-t-il vous purger? — Je ne puis pas encore le voir. — Le petit-lait doit-il toujours être émétisé?—Oui. — Quand voulez-vous être magnétisée?—Il faut me mettre en crise demain matin. — Les vésicatoires proposés hier par quelqu'un, vous auraient-ils fait du bien (1)? — Du mal, en augmentant la fièvre; l'autre médecin les a empêchés, étant du même sentiment que M. Weiler. —Faut-il continuer les émolliens et relâchans? — Oui, M. Weiler me traite bien. —Mangerez-vous toujours de votre compote de pommes et de vos oranges? — Il faut laisser les pommes et continuer à prendre de temps en temps de l'orange; la pomme ne me convient pas, elle me pèse à l'estomac et donne des vents. —

(1) L'un des médecins avait proposé les vésicatoires, parce qu'il trouvait réellement la malade plus mal; mais il n'en soupçonnait pas la raison. C'est, comme la somnambule avait bien dit, et que l'autre médecin l'a soupçonné, que le magnétiseur lui a donné, sans le savoir, une demi-crise, et par-là un mal et délire apparent, qui passa sitôt après le départ du magnétiseur.

Mais comment s'est-il fait que vous avez eu du verd-de-gris? il faut donc que la cuillère n'ait pas été bien nettoyée par négligence de la servante? — Oui, elle a été négligente; elle l'a laissée dans le plat où il y avait du vinaigre, pendant la nuit, et me l'a donnée sans la nettoyer; elle en était imprégnée. — Le verd-de-gris est-il donc un poison si fort? vous devez en avoir reçu si peu? — Il faut peu de verd-de-gris pour me faire beaucoup de mal, avec ma sensibilité; mais il n'y a plus de suite à craindre. — Vous avez dit que le petit-lait vous a sauvé; mais remarquez que le spasme avait déjà commencé à céder; quel autre remède pourrait y avoir contribué? — C'est l'huile de lin qui y a contribué; mais elle n'aurait pas suffi sans le petit-lait. L'huile de lin a préparé, et le petit-lait a fait passer.

(Il faut remarquer que le médecin avait déjà posé par écrit, dans cette question, si l'huile de lin n'y aurait pas contribué; mais il n'en dit rien à la somnambule, se réservant de parler de cette huile en cas qu'elle ne l'eût pas nommée, persuadé de la bonté de ce remède.)

— Comment allez-vous maintenant? — Aussi bien que cela peut être dans cette cir-

constance. (*D'elle-même.*) Il faut changer les cataplasmes. (*Elle cherche.*) Il faut m'envelopper tout le bas du corps, ventre et lombes, avec une flanelle trempée dans du lait chaud mêlé avec de l'huile de lin ; car tout est devenu si tendu par les douleurs excessives, qu'il faudra amollir et relâcher pour dissiper les spasmes de la matrice. — Comme vous avez encore vos règles, la manne dans le lavement vous convient-elle encore ? vous savez qu'elle cause des flatuosités ? — Elle m'a fait du bien ; elle m'a bien vidée et soulagée. — Est-il vrai que, dans l'intervalle des crises, je vous émeut trop quand je vous approche ? — Oui ; et dès que vous voyez que ma tête s'échauffe, il faut vous éloigner. — Y a-t-il une différence quand je me mets à côté de vous, ou tout directement vis-à-vis ? — Oui ; il faut vous mettre à côté de moi ; car sans cela le fluide porte trop directement sur moi. — Je ne peux, donc pas non plus vous donner la main dans l'intervalle des crises ? — Non pas de quelque temps. — Vous m'avez demandé une boîte, puis-je vous la donner dans votre état ordinaire sans vous mettre en crise ? — Non ; il faut qu'elle passe d'abord par les mains de mon mari et qu'il la garde quelque temps.

Séance du 8 février 1786.

Comment cela va-t-il? — Bien. — Commencé-je à vous faire du bien? — Ouï, beaucoup. — Quel effet vous ont fait les gouttes d'Hoffmann? — Elles m'ont fait du bien; elles ont aidé à chasser les vents qui me suffoquaient. — On voulait vous donner un lavement à la fumée du tabac; qu'en pensez-vous? — Cela m'aurait causé une inflammation. — Le magnétisme ne peut-il jamais servir en cas de poison? — Non, il n'y sert à rien, jusqu'à ce que la détente soit faite. — Mais à vous, quel effet vous a-t-il fait dans le moment où vous avez reçu le poison? — Il n'a rien fait, car la crise ne me valait rien; le fluide a trop tendu mes fibres. — Pourquoi ne voyez-vous pas votre mal dans la crise? — Vous ne pouviez pas me donner la clairvoyance, parce qu'il n'y avait pas de réaction de mon fluide au vôtre. — Que vous ont fait les faibles vésicatoires qu'on vous a mis à la cuisse? — Ils m'ont fait du mal, voilà tout; aucun effet. (*D'elle-même.*) Il faut que vous restiez auprès de moi autant qu'il vous est possible, mais à côté. — N'aviez-vous pas la moindre idée du poison reçu dans votre état naturel?

— Non, je croyais que c'était une crampe d'estomac. — Y a-t-il encore dans vous un reste de poison? — Non, le reste a passé la nuit; mais la bile est fort en mouvement. — Ne serait-ce donc pas la bile seule qui entretient votre fièvre? — C'est la bile seule, rien autre chose. — Y a-t-il quelque chose à changer dans votre régime? — Non, excepté de temps en temps un meilleur bouillon. — Faut-il continuer votre flanelle? — Oui, jusqu'à demain, alors je verrai. — Voyez-vous bien clair aujourd'hui? — Aussi clair que les autres fois avant cette maladie. (*D'elle-même.*) Mon cerveau s'est dégagé tout-à-fait cette nuit par l'effet des crises. — Les règles coulent-elles encore? — Un peu; tout le sang qui par l'échauffement est devenu grumelé, en est parti. — Y a-t-il encore du laiteux dans vos boyaux? — Plus rien. — Il n'y a donc plus de lait dans tout votre corps? — Tout le corps en est libre; il n'y a que la bile qui travaille. — Eh bien, quand faudra-t-il vous purger de cette bile? Je le dirai quand les règles seront tout-à-fait finies; alors M. Weiler me donnera quelque chose pour chasser cette bile. — Vous faut-il une crise ce soir? — Oui; l'heure dépendra de M. Weiler. — Le ventre est-il encore

tendu? — Point du tout. (*Le médecin le vérifia.*) — Et les spasmes? — Finis. — Et la fièvre? — J'en ai èu hier au soir un peu, et ce matin ce n'est rien. — Aurez vous de la fièvre ce soir? — Un peu. — Cette fièvre est-elle nécessaire? — Oui. — Pourquoi? — S'il n'y avait pas de fièvre, la bile ne passerait pas si bien; la fièvre aide à la chasser; sans la fièvre j'aurais plus de mal. — Les règles viendront-elles dans un mois d'ici? — Si je me rétablis bien, je les aurai dans quatre semaines, et je ne vois rien qui puisse me faire craindre de ne pas me rétablir. — Mais pourquoi ne pouviez-vous pas supporter un moment la crise du temps de vos douleurs et spasmes? — Mon Dieu, parce que je ne pouvais pas vous rendre le fluide, et le votre tendait trop mes nerfs. — En cas de poison, le magnétisme ne vaut donc rien absolument? — Non du tout, sur-tout s'il met en crise; mais les frictions peuvent soulager.

Questions de M. Weiler.

Ne serait-ce pas parce qu'il ne contient rien qui puisse envelopper l'âcreté du poison? — Il a raison (*le médecin*), parce qu'il n'agit point sur la matière irritante elle-même; il

n'agit que sur les viscères. — Ne serait-ce pas par la raison que le poison contracte trop? — C'en est l'effet; mais la première cause est celle que je viens de vous dire. — Si ç'eût été une indigestion simple? — Vous me l'auriez fait passer par le magnétisme. — Le temps de crise est-il fini? — Dans le moment . . . . . à présent.

Séance du 8 février, à huit heures du soir.

— Tout est-il en bon état? — Oui. — Buvez-vous assez de votre petit-lait? — Non; il faut m'en faire boire plus que je ne fais. — Combien faut-il en boire? — Tous les deux heures un verre, ou la valeur de douze verres dans vingt-quatre heures, comme on pourra me le donner. — Faut-il continuer les lavemens de manne? — Demain encore, parce que je ne puis pas encore me purger à cause de mes règles. — Quel effet vous ont fait les sang-sues? — Aucun. — Le médecin en est surpris, car il croyait que cela dégorgerait les parties et la matrice. — C'est qu'elles n'ont pas assez tiré, on les a ôté trop tôt. (La malade avait de la tension et douleur à la région de la matrice et ligamens de matrice; pour cette raison, on avait appliqué des sang-sues à la région ingui-

nale.) — La saignée était-elle à propos? — Non; on a mal jugé au commencement; si c'eût été une indigestion, elle m'aurait causé beaucoup de mal. (Le médecin venu d'abord l'avait ordonnée, l'autre médecin n'arrivant que cinq heures après, trouva le pouls faible et petit : il ne pouvait ainsi juger si la saignée était mal ordonnée.)—Mais la crainte de l'inflammation paraissait pourtant la demander? — On n'a pas pu voir cela; elle était mal à propos, vous dis-je : on aurait dû attendre.— —N'aviez-vous pas besoin d'être magnétisée par un courant de haut en bas?—Oui, quoique cela soit contre mon habitude ordinaire.— Si l'on magnétise de bas en haut, que s'ensuit-il? —Cela pourrait occasionner un dépôt au cerveau. — Votre cerveau se débarrasse-t il? — Oui.—Vous ne pourriez pas encore répondre à ma pensée?— Non, pas encore.—Que pensez-vous du quinquina qu'on vous donna dans le temps où votre pouls était extrêmement faible et intermittent, auquel se joignit le délire? On le donna parce qu'on craignit la gangrène. — Sûrement le pouls intermittent est un mauvais symptôme. Le quinquina était indiqué, mais il ne me faisait rien, car il ne passait pas.—Mon fluide commence-t-il à agir

sur vous?—Oui, il perce, il prend son cours. —Il y a donc plus de réaction?—Oui, parce que mes nerfs sont un peu plus détendus; le passage par en bas étant libre, c'est une raison de plus.—Le fluide ne passe donc que dans les nerfs? — Oui, il n'agit point immédiatement sur les liquides.—Ne peut-il rien sur les autres vaisseaux du corps? —Peu. Il agit principalement sur les nerfs et moins sur les autres vaisseaux. — Il n'agit donc pas directement et immédiatement sur le sang?—Non, il n'agit point directement sur le sang, mais il l'agite, il le calme selon le besoin par la dilatation ou la contraction des viscères. — Mais en agissant par les nerfs sur les viscères, il peut pourtant servir à élaborer et corriger le sang? — Non, sans les remèdes, il ne corrige pas le vice du sang, mais il fait cet effet quand il est joint aux remèdes. — C'est apparemment par les oscillations et vibrations que le fluide opère dans les nerfs, que son effet pourra se faire sentir dans d'autres parties?—Oui, c'est comme cela qu'agit le fluide accéléré dans son mouvement.—En voyant dans l'intérieur de votre corps les parties qui ont souffert, dans quel état les trouvez-vous présentement? — Très-sensibles, mais bien. — Et votre flanelle? —

On peut la laisser là, mais l'onction avec l'huile de lin, il faut la continuer.—Les nerfs ne seraient-ils pas des canaux aëriens ?—Non, ils contiennent une espèce de vapeur, comme je vous l'ai déjà expliqué ci-devant. — Pourtant il me paraît que le fluide de l'atmosphère pénètre dans les nerfs ? — Oui, certainement, il passe par ces canaux et aussi par les cheveux. —N'y a-t-il rien à changer dans votre régime? —Non.—Et le sel de nitre, en faut-il ?—Vers le soir, à cause de la fièvre. — Quel effet vous ont fait les bains ?—Un grand bien, en relâchant et détendant.—Si on vous avait mise au bain le jour ? — C'est dommage qu'on m'ait trouvé trop faible.—On y pensait, mais vous étiez trop faible effectivement. — C'est qu'on était embarrassé et ne connaissait pas bien la cause de mon mal. N'éprouviez-vous pas une sensation désagréable quand je vous mettais en crise au fort de votre mal, et que vous ne vouliez pas rester en crise ? — Très-désagréable ; j'étais effrayée, parce que vous ne pouviez pas me donner la clairvoyance nécessaire pour voir mon mal, et cette sensation m'était désagréable. — Votre tête est-elle plus libre depuis que j'y ai mis la main ?—Oui, j'éprouve un bien sensible. (*D'elle-même.*) Il faut me

nettoyer la langue avec de l'eauet du vinaigre. —Ne mangeriez-vous pas trop d'oranges ?— Non, je n'en fais qu'avaler le jus, et cela aide à chasser la bile. (*D'elle-même.*) Ma bile commence à s'améliorer.—Vous m'avertirez quand il sera temps de vous éveiller. — Oui. — Le médecin dit que vous êtes bien savante, et qu'il souhaiterait d'avoir une somnambule comme vous, pour la consulter sur ses malades. — Oh! mon Dieu, que je serais aise s'il voulait venir me consulter; c'est le moins que je lui doive.

(La suite au prochain Numéro.)

VARIÉTÉS.

A M. le Rédacteur.

L'EMPIRE de la volonté d'un magnétiseur sur l'esprit du somnambule qu'il magnétise, vient de m'offrir un fait qui tend à prouver que si le magnétisme guérit les infirmités du corps, il peut aussi triompher des passions qui nuisent à l'ame.

Le 8 du courant, il me vint en idée d'user de l'influence magnétique que j'exerce sur une somnambule, pour porter remède, si je puis m'exprimer ainsi, aux mauvais effets qu'une forte discordance avait produits entre une mère et sa fille. Elles s'aimaient auparavant avec une tendresse réciproque ; mais l'indisposition fâcheuse dont j'étais témoin depuis sept à huit jours, offraient des symptômes d'aversion de la part de la fille, qui est somnambule et très-lucide. Je crois devoir vous faire observer que cette personne a été mariée. Elle est d'ailleurs absolument indépendante de sa mère, sur laquelle elle a une grande supériorité de fortune. J'employai

sans succès tous les moyens persuasifs pour opérer une réconciliation. La résistance de la fille semblait insurmontable, et mes instances n'étaient payées que par un refus opiniâtre. Tout à coup, me sentant ému par un sentiment interne que je ne puis vous dépeindre, je me recueillis pendant quelques minutes, en appliquant sur mes yeux, la main, que je présentai ensuite ouverte à une distance assez considérable vers cette dame, et sans proférer un seul mot; je voulus qu'elle entrât tout de suite dans un sommeil magnétique. A l'instant ses yeux se ferment et elle parut plongée dans un profond assoupissement. Je m'approchai doucement de la somnambule, et je lui dis à voix basse : Pourquoi conservez-vous si long-temps rancune contre votre mère? Ne m'en parlez pas, me répondit-elle, vous savez que les torts...... Et l'interrompant aussitôt pour éviter des discussions au moins inutiles, j'ajoutai : Songez que c'est votre mère; pensez à sa tendresse pour vous; reconciliez-vous avec elle, je vous en conjure. Non, je ne le puis, répondit la somnambule, c'est plus fort que moi. Je pris alors un ton plus élevé, et je prononçai d'une voix ferme : Réconciliez-vous avec votre mère, je le veux!

A ce dernier mot, la somnambule éprouve une crise et s'agite avec des mouvemens convulsifs. La mère, présente à cette séance, était assise éloignée de sa fille. Elle se lève pour la secourir. Je lui fis signe de rester à sa place, et, en quelques minutes, je calmai la somnambule qui, d'ailleurs, jouit de la meilleure santé. Lorsqu'elle fut parfaitement tranquille, je lui demandai : Comment vous trouvez-vous? Vous m'avez fait bien souffrir, me répondit-elle. J'ajoutai : C'est pour votre bien, vous le savez. Oui, dit la somnambule, je le sens. Je lui demandai de me promettre qu'aussitôt qu'elle serait éveillée, elle irait embrasser sa mère, et elle y consentit.

Pendant ce colloque, la mère, fortement émue, fondait en larmes. J'éveille enfin la somnambule. Elle ouvre les yeux, se lève, fixe sa mère, court à elle et se précipite dans ses bras. Toutes deux confondirent leurs larmes qu'elles répandaient avec abondance. Cette scène muette était vraiment touchante, et je n'ai pas honte d'avouer que je pleurai aussi de mon côté. Je voulus cependant mettre un terme à des émotions d'attendrissement qui, toutes satisfaisantes qu'elles fussent, n'en étaient pas moins pénibles; et faisant asseoir la

jeune dame, je l'endormis de nouveau en moins d'une minute, par le seul acte de ma volonté. Je voulais aussi connaître la situation de son ame, et je lui demandai : Qu'éprouvez-vous maintenant? Je sens, me répondit-elle, un bien-être inexprimable. Je suis soulagée d'un poids énorme. Que de reconnaissance je vous dois! Le chagrin que ma situation vous faisait éprouver s'est emparé de mon ame, dans le même moment auquel votre volonté forte m'a terrassée. J'ai comme vu un éclair dont j'ai ressenti la commotion, et ma volonté a été absorbée par la vôtre, etc. etc...

Tel est, Monsieur, le fait magnétique dont j'ai voulu vous entretenir. S'il vous paraît mériter attention, vous en ferez l'usage que vous jugerez à propos, surtout s'il déterminait des magnétiseurs zélés à faire des essais de ce genre dans des circonstances plus graves, pour triompher des passions nuisibles à l'ame, ainsi que je l'ai dit au commencement de cette lettre.

J'ai l'honneur d'être, etc.

PREVOST,
Chevalier de la légion d'honneur, membre de la Société du magnétisme.

Il a été inséré, dans le Numéro XXXI des Annales du magnétisme, le traitement et la guérison, en quinze jours, d'une jeune fille de seize ans nommée *Clotilde Meunier*, dont tout le côté droit s'était trouvé attaqué d'une paralysie, à la suite d'une maladie de deux mois. Cette cure, affirmée et précisée par la personne qui s'annonçait pour l'avoir opérée, présentait un caractère de vérité tel qu'il n'est pas étonnant que le rédacteur des Annales du magnétisme se soit empressé de la publier, comme une nouvelle preuve de l'efficacité de l'agent magnétique.

Comme il n'y avait cependant ni attestation de médecin, ni reconnaissance par la malade elle-même de la réalité de sa cure, et qu'un fait de cette espèce ne saurait être trop constaté, la Société magnétique, aussitôt qu'elle en eut connaissance, et avant d'y ajouter foi, engagea quelques-uns de ses membres à vouloir bien se transporter chez la jeune *Clotilde Meunier*, et à lui faire part, à sa prochaine séance, du résultat de leur enquête.

Voici leur rapport.

Messieurs,

« Pour remplir la mission que vous avez bien voulu nous confier de vérifier les faits décrits par madame Deldir Mercier, dans le 31[e] Numéro des Annales du magnétisme, nous nous sommes rendus, aujourd'hui 29 avril 1816, à deux heures après-midi, rue du Bouloy, n° 3, hôtel de Suède, où demeure mademoiselle Clotilde Meunier, sujet du traitement raconté par madame Mercier.

« De l'examen attentif que vos commissaires ont fait de l'état de mademoiselle Meunier; des réponses *positives* de cette demoiselle aux questions qui lui ont été adressées; et du rapport, tant de mademoiselle Meunier l'aînée que de madame ***, propriétaire de l'hôtel, il résulte :

« 1° Que mademoiselle Clotilde Meunier a été atteinte d'une légère hémiplégie;

« 2° Que, par suite de cet accident, les mouvemens de la langue, du bras, de l'avant-bras, de la cuisse et de la jambe du côté droit, ont eu lieu avec difficulté; mais que la *sensibilité* de ces parties n'a éprouvé *aucune altération notable*;

« 3° Que, *lorsque madame Mercier a commencé à magnétiser mademoiselle Meunier, le mouvement* de la langue, du bras, de l'avant-bras, de la jambe et de la cuise *était* PRESQUE *rétabli ;*

« 4° Qu'après quinze jours, environ, de l'usage du magnétisme, l'état de ces parties était le même qu'auparavant; mais que (ainsi que CROIT *l'avoir aperçu* la dame propriétaire de l'hôtel de Suède) il y avait une *apparence* plus marquée de chaleur à la main malade, ce que n'ont pu, toutefois, confirmer mademoiselle Clotilde et mademoiselle sa sœur;

« 5° Qu'après ces quinze jours de traitement, mademoiselle Clotilde a été renvoyée par madame Mercier, sous le prétexte que *son temps était fini ;*

« 6° Enfin que la presqu'entière liberté des mouvemens et l'énergie de la sensibilité, ainsi que le bien-être que ressent actuellement mademoiselle Clotilde, semblent dépendre plutôt d'autres causes que du traitement que lui a administré madame Mercier.

« D'après cet exposé, s'il est vrai, comme on ne saurait en douter, que mademoiselle Clotilde, à l'époque où elle a subi un traitement magnétique, se trouvait, à peu de chose

près, dans l'état où elle se trouve aujourd'hui, *c'est à tort que l'on a prétendu avoir opéré, à l'aide du magnétisme*, une guérison que l'on doit à la jeunesse de la malade, à la force de sa constitution, et aux travaux pénibles qui l'occupent toutes les journées, et qui ont si heureusement secondé les efforts de la nature, etc. etc. etc....»

La société du magnétisme approuve le présent rapport.

Le marquis DE MONTFERRIER,
Secrétaire perpétuel.

Si l'existence du magnétisme animal n'était pas aujourd'hui constatée par une multitude d'expériences et de faits, et si tous les hommes qui, dans divers pays de l'Europe ont depuis trente ans tenté d'en faire usage sur leurs semblables, ne s'étaient pas convaincus de la réalité de leur faculté magnétique et de son efficacité salutaire sur presque tous les maux de l'humanité, il faut convenir qu'un fait aussi manifestement faux que celui de la guérison prétendue de la demoiselle *Clotilde Meunier*, serait bien fait pour détruire toute espèce de confiance et de foi à l'agent invisible, et si mystérieux pour tant de monde

encore, à l'influence duquel ses adhérens attribuent leurs succès curatifs. Mais quelles atteintes les fautes de l'inexpérience peuvent-elles porter à la vérité ? Et le mauvais emploi des agens de la nature ou des produits des arts a-t-il jamais servi de prétexte pour les dénigrer ou pour les proscrire ? Nul doute pour moi que madame Mercier, en attestant la guérison de *Clotilde Meunier*, ne l'ait cru réelle. L'indication qu'elle a pris soin de donner elle-même de la demeure de sa jeune malade, afin que chacun pût aller se convaincre de la vérité de son annonce, est une preuve convainquante de sa bonne foi ; ainsi donc, ce n'est qu'à son inexpérience seule qu'il faut attribuer son erreur ou plutôt son illusion. Il est possible, en effet, je dis plus, il est probable que la jeune *Clotilde* aura d'abord ressenti quelques salutaires effets des premières influences magnétiques, que pendant quinze jours son mieux être se sera soutenu, et que madame Mercier, d'après ce faible indice, et sans plus d'examen, l'aura cru guérie. L'illusion de cette dame est donc absolument la même que celle dans laquelle *Mesmer*, notre maître, et tous tant que nous étions de ses élèves, tombâmes il y a trente à trente-cinq

ans, lorsque manquant également d'expérience, nous regardions comme guéris tous les malades dont, sans trop savoir comment, nous avions atténué ou fait momentanément disparaître les maux ; fugitifs succès que nous nous empressions aussitôt de publier comme des prodiges dont notre orgueil s'alimentait. Presque toutes les premières cures, soi-disant faites par moi à Busancy (1), sous ce bel arbre de la fontaine où se rassemblaient quelquefois trois cents personnes, étaient, je puis le dire aujourd'hui franchement, des cures à la manière de celle de Clotilde Meunier.

Que de prises d'aussi infructueux résultats ne devaient-ils pas donner à l'incrédulité d'une cause dont nous ne pouvions alors prouver l'existence que par des effets pour la plupart contestables ou fallacieux ; et quelles armes ne devaient pas fournir au ridicule tous les procédés et accessoires en apparence magiques ou fantasmagoriques des baquets mesmériens ? Quiconque se rappelle la jolie comédie des *Docteurs modernes* (aux représentations de laquelle les magnétiseurs, tout

(1) Publiées alors d'enthousiasme et à mon insu, par M. Cloquet.

en enrageant et maudissant l'auteur, étaient cependant forcés de rire, et de participer ainsi, malgré eux, aux outrages dirigés contre l'objet de leur culte et de leur foi), ne doit pas s'étonner qu'il ait fallu plus de trente ans à ce pauvre magnétisme pour triompher de ses incrédules détracteurs, et pour se relever, quoique bien faible encore, des coups terribles qu'ils lui avaient portés. Il en est un sur-tout, dont je me rappelle, qu'ils durent bien croire être le dernier coup de grâce, à l'atteinte acéré duquel il ne pourrait résister.

De même que madame Mercier, et bien mieux encore, d'après l'attestation de son malade, M. *Court-de-Gébelin*, Mesmer venait d'en publier la parfaite guérison, lorsque la mort de cette homme célèbre étant arrivée peu de semaines après, un entêté d'incrédule aux œuvres alors si incomplètes et si désordonnées du médecin allemand, fit insérer dans tous les journaux l'annonce suivante:

« L'auteur du *Monde primitif*, le célèbre *Court-de-Gébelin*, vient de mourir guéri par le magnétisme animal de Mesmer, après six mois de traitement autour de son baquet. »

Quoiqu'il en soit au reste de l'aventure de mademoiselle Clotilde Meunier, je ne vois,

dans tout ce qui s'est passé à son sujet, qu'une seule faute de commise, et c'est celle du rédacteur des Annales du magnétisme, lequel n'aurait pas dû y insérer l'article qui la concernait, sans avoir préalablement acquis la preuve bien assurée des faits qu'il publiait; mais comme à l'avenir il ne s'exposera sûrement plus à pareil mécompte, et qu'au moyen des précautions et des renseignemens qu'il prendra, les Annales du magnétisme n'en deviendront que plus véridiques, et beaucoup plus soigneusement rédigées; c'est le cas de dire, avec le proverbe: *A quelque chose malheur est bon.*

CHASTENET DE PUYSÉGUR,
officier-général d'artillerie.

ANNALES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N° XXXIV.

TRAITEMENS.

Suite de l'extrait de quelques séances de crises magnétiques de madame Fr., par M. le comte de Lützelbourg.

Séance du 9 février 1786.

Comment vous va? — Bien. — Quelles sont les matières que vous avez rendues la nuit? — Des glaires et de la bile, rien autre chose. — Et la cause de cette espèce de diarrhée? — La plus grande quantité du petit-lait que j'ai bu, et qui a détaché les matières. — Les règles coulent-elles encore? — Presque rien. — Vous faut-il encore des lavemens de manne? — Un seul encore, ce soir. — A quand la médecine?

—Pas encore, je vous le dirai. —Et l'onction du bas-ventre, la faut-il continuer ?—Encore une fois ce soir, avant que de changer mon lit. —Le petit-lait comme à l'ordinaire?—Toujours le petit-lait, mais sans émétique.—Pourquoi doit-on laisser l'émétique?—Parce que cela m'affaiblirait trop; la nature opère d'elle-même.—Ne faut-il rien changer au régime? —Il faut me donner quelques bons bouillons par jour, et à midi il faut y mettre deux cuillerées de vin rouge. Le soir cela ne me conviendrait pas par rapport à la fièvre.—Et les oranges?—Toujours.—Pas encore de la limonade?—Pas encore; les règles le défendent. — Dois-je toujours garder les mêmes ménagemens vis-à-vis de vous?—Non, vous pourrez-vous mettre présentement vis-à-vis de moi. Votre fluide n'est plus dangereux pour moi et ne dilate plus trop mes nerfs. —Les deux fluides se communiquent donc apparemment, et ne font qu'un?—Oui, assurément. —Combien vous faut-il de lavemens par jour? —Quatre, cela me rafraichit les entrailles. — Et quels lavemens?—Rien que de l'eau avec un peu de beurre frais ; l'huile n'est pas nécessaire. —Point de besoin encore d'autre nourriture? —Non, je sens un besoin d'être

soutenue, mais non pas d'être nourrie. — — Vous nous donnez un code de médecine? dit M. Weiller. — Il est bon médecin, et ce qui est précieux, c'est qu'il n'est pas entêté. Il vaut beaucoup mieux aller lentement, jusqu'à ce qu'on connaisse la cause du mal ; un remède appliqué mal à propos fait plus de mal que si on n'en avait pas donné, car la nature cherche toujours à s'aider elle-même ; on ne doit pas la contrarier. — M. Weiler désire de vous faire quelques questions intéressantes, si cela ne vous fatiguait pas trop ? — Il n'a qu'à les faire. — Le fluide universel, le fluide magnétique paraît donc passer et traverser continuellement les nerfs de notre corps ? — Oui, toujours, il a raison. — Y a-t-il un flux et reflux de ce fluide continuel ? — Oui, toujours. — Le fluide, passant par les nerfs, paraît donc aboutir au cerveau ? — Oui, il aboutit au cerveau, et c'est ce qui fait que notre pensée ne part que de là pour mettre en mouvement et donner de l'action à toute la machine. — Le cerveau paraît donc être le siége de l'ame ? — Oui, il l'est certainement de ce qu'on appelle faculté intellectuelle, et la vie est au cœur. — M. Weiler dit que les médecins et physiciens sont en dispute entr'eux sur le siége de l'ame ;

ils donnent à l'ame différens siéges. — Il ne peut y avoir d'autre siége de l'ame que le cerveau ; car si cela était, nous aurions des sensations plus fortes dans d'autres parties qu'à la tête, au lieu que chacun pourra sentir en lui-même que tout part de la tête, et que l'action n'est qu'une et indivisible. — Vous avez placé la vie de l'homme au cœur ? — Oui, je le pense encore. — Pourriez-vous nous répéter les idées que vous avez là-dessus ? — J'y vois comme une espèce de petite vapeur légère produite par l'action du sang : si cette vapeur s'enfuit, se perd, tout est fini. Je l'ai vue prête à se perdre au moment de l'agonie où m'a mise ma dernière maladie.

Séance du 9 février 1786, au soir.

Comment vous va ? — Bien. — Avez-vous pris votre lavement de manne ? — Oui, à quatre heures. — A-t-il rendu ? — Oui, encore glaires et bile. — Avez-vous de la fièvre ce soir ? — Presque rien. — N'avez-vous pas encore un sentiment d'appétit ? — Oui, il faut actuellement que mon estomac aye quelque chose à digérer. — Qu'est-ce que vous choisirez ? serait-ce crême d'orge ou crême de riz ? — Crême de riz ou d'orge cuit à l'eau et non à la viande.

— Mais comment cela, ce ne sera ni agréable ni nourrissant. — On pourra y mettre un peu de beurre frais, ou plutôt on le mêlera avec du bouillon. — Mais lequel; de l'orge ou du riz, croyez-vous qui vous convient le mieux? — L'orge. — Pourquoi? — L'orge est rafraîchissant et relâchant, mais le riz et astringent. — Les règles coulent-elles encore un peu? — Rien du tout. — Et les spasmes? — Rien. (*D'elle-même.*) Demain on me donnera de la limonade au lieu du petit-lait; la limonade aide à chasser la bile. — La tête est-elle libre? — Oui. — Les parties internes que vous vîtes hier si sensibles et affaiblies, vont-elles mieux? — Cela diminue peu à peu. — Ne voyez-vous pas le temps de la purgation? — Après demain. — Ne sauriez-vous pas avec quoi il faudra vous purger? — Le médecin me donnera une petite médecine qui purge doucement la bile et les glaires. — Mais que pensez-vous de la casse, tamarin, sirop de fleurs de pêches au petit-lait? — Qu'on me donne la casse et le sirop de fleurs de pêches dans le petit-lait. — Point de sel? — Non. — Du petit-lait une chopine? — Pas tant; la quantité n'y faisant rien, je n'aime pas à boire tant; une demi-chopine en deux fois suffira. — Et combien vous faudra-t-il à

peu près de casse et de sirop ? serait-ce assez de chacun une once et demie ?—Oui, dans ce moment je suis fort facile à purger.—Faut-il prendre cette médecine en crise ?—Pas actuellement, je ne puis rien prendre en crise. —Pourquoi cela ?—Parce que tout est encore trop tendu ; je suis trop sensible, et tout ce que je prendrais en crise me ferait mal.—Vous êtes donc plus sensible en crise que hors de crise ?—Oui, comme je vous dis, tout étant plus tendu.—Faudra-t-il vous préparer par un lavement à votre purgation ?—Oui.—Prendrez-vous demain encore un bouillon au vin ? —Non, car je prendrai un peu d'autre nourriture.—Serez-vous bientôt tout à fait rétablie, c'est-à-dire guérie ?—Après ma médecine je serai bien.—Serez-vous parfaitement clairvoyante sur votre état futur après cette médecine ?—Oui, tout à fait. (*D'elle-même.*) Laissez-moi tranquille un peu, et me mettez la main à la tête (*sur le front*).—Aurons-nous une crise demain ?—Oui.—Cette crise vous fait-elle du bien ?—Beaucoup.

Séance du 10 *février* 1786.

Comment vous trouvez-vous ?—A merveille, tout va bien, presque plus de glaires, la bile

est de bonne qualité. — Que vous faut-il donner aujourd'hui ? — De la limonade à ma soif, un lavement simple ce soir. — Pour votre nourriture ? — Quatre fois de la crême d'orge. — Et pour votre médecine ? — Une once et demie de casse, et autant de sirop de fleurs de pêches dans une demi-chopine de petit-lait frais. — Quand la prendrez-vous ? — Un verre à sept heures et l'autre à huit. — Combien serez-vous en crise ? — Trois-quarts d'heure. — Pourquoi augmentez-vous la durée ? — Tout est calme, vous avez repris toute votre influence sur mes nerfs, vous leur faites grand bien. — Avez-vous repris votre clairvoyance ? — Entièrement ; votre pensée agit sur mon cerveau aussi librement ; votre fluide agissant sur tous mes sens, me remet en rapport avec la nature. — Qu'éprouviez-vous ce cruel jeudi ? — Des douleurs une heure après avoir mangé, que je ne puis exprimer, plus fortes que celles de l'enfantement ; tout était crispé, racorni, et à cinq heures, dans mes entrailles, un feu, et tout s'est bouché par en haut et par en bas. — Quand s'est opérée la première révolution ? — Le samedi, l'huile de lin a commencé à percer, et dans la nuit le petit-lait a aussi pénétré, voilà mon salut. — Qu'éprouviez-vous

quand je vous mettais en crise? — Un sentiment douloureux de ce que vous ne pouviez rien pour moi. Je ne voyais rien, tout était crispé et brûlant, j'étais effrayée de mon état.

Séance du 10 *février au soir.*

Comment cela va-t-il? — Bien. — Qu'est-ce que cette faiblesse de tout-à l'heure. — D'inanition. — D'où vient-elle? — C'est qu'on m'a laissée trop long-temps sans me rien donner. —Cela n'aura-t-il pas de suites? — Non. — Vous m'avez dit tantôt qu'il a paru encore un peu de sang.—Cela vient de ce que j'ai changé de linge, ce n'est rien.—Que boirez vous demain pendant l'effet de votre médecine? — Des bouillons de veau, légers. — Simples ou composés?—Simples.—Votre médecine vous purgera-t-elle?—Oui, bien; car tout est bien préparé.—Ne sentez-vous aucun mal, aucune incommodité?—Rien, tout va bien. (Pendant ces deux dernières crises, la somnambule magnétisa toujours le panaris au doigt du magnétiseur, qui s'en est trouvé soulagé.) — L'appétit est-il augmenté?—Non.—Vous le trouvez, et vous le dites pourtant dans votre état ordinaire?—Je le crois, mais je vois actuel-

lement que je me trompe. — Et la pomme de terre que vous demandâtes hier dans votre état ordinaire ? — Elle m'aurait fait du mal, pesé sur l'estomac, et je ne l'aurais pas digérée. (*D'elle-même.*) Votre panaris percera bientôt. — Ainsi nous ne vous donnerons que ce que vous demanderez en crise ? — Oui, c'est le moyen de ne jamais me faire du mal. — Prendriez-vous un lavement avant votre médecine ?—Non, celui de ce soir suffira.—La mauvaise saison, la singulière constitution et changement de l'air d'hier, n'ont-ils pas influe en mal sur votre état présent ?—Assurément, parce que cela charge l'atmosphère, et l'air que je respire n'est plus si salubre. — Cela agit-il en mal sur vos nerfs ?—Oui.—Le fluide universel, ou si vous voulez le fluide magnétique ne change-t-il pas par la mauvaise constitution de l'air ? — Il n'est pas si salutaire par le mauvais que par le bon temps. — Dans ce moment-ci mon influence magnétique est-elle assez forte pour empêcher que le mauvais air n'influe sur votre santé ? — Oui, avec ce secours, cela n'y fait plus rien.—Demain quel régime ?—Le même qu'aujourd'hui, on n'y changera rien.—A quelle heure la crise de demain? —A cinq heures. —Boirez-vous demain de la

limonade?—Oui.—Prendrez-vous aujourd'hui encore un bouillon avec de la crême d'orge? —Oui, à huit heures.— Point de vin encore? —Oh non. — Demain au soir un lavement? —Oui, pour rafraîchir mes entrailles. — Au commencement de votre maladie, quel effet vous a fait le vin cuit de madame la baillive, et l'eau d'anis? — L'eau d'anis a passé, m'a échauffé et fait du mal, mais le vin n'a pas passé. — Avez-vous votre goût naturel? — Oui. — Plus de soif? — Non. — Pourquoi? — Mes entrailles ne sont plus échauffées, et je n'ai plus tant de bile. — Quand croyez-vous pouvoir vous lever?—Dimanche on pourra me porter sur mon lit de repos. — Croyez-vous être obligée de revenir à la purgation? — Je le dirai après celle de demain. — En cas de faiblesse encore, les gouttes d'Hoffmann vous conviennent-elles?—Oui, en cas de faiblesse. —Et vos oranges?—Plus tant. —En prendrez-vous demain encore?—Oui, aussi demain. — Si c'eût été de l'opium qui vous eût empoisonné, le magnétisme aurait-il été bon? — Non, il n'est jamais bon en cas de poison. — Dans vos douleurs affreuses, une mixture calmante avec un peu d'opium, ne vous aurait-elle pas pu faire du bien?—Oui, pour un

moment; mais après elle m'aurait encore fait plus de mal. (On avait donné, pour calmer les douleurs au fort du mal, une mixture calmante d'huile d'amandes douces, sirop de guimauve, camomilles, pavot blanc, gouttes d'Hoffmann.) — L'opium ne pourra donc jamais devenir remède en cas de poison quelconque? — Non sûrement. — Et la raison? — Parce qu'il est lui-même un poison, qui peut calmer à la vérité dans le moment, mais après il devient irritant. — Pourriez-vous connaître un remède qui vous aurait convenu mieux que ceux que les médecins vous ont donné? — Le meilleur remède qu'on pouvait me donner était un sirop que M. Weiler m'a donné. (Le passage dans les entrailles était déjà tout à fait libre, et les règles avaient passées.) Il y en avait deux: huil. amand. dou. sir. de guim. esprit de nit. coquelic. camom. de lin, sir. de guimauve. — Ne pourriez-vous donc pas nous en indiquer un qui serait meilleur que ceux donnés? —Je n'en vois pas d'autres; l'huile de lin, le syrop, les bains, lavemens, cataplasmes, le petit-lait ont été les meilleurs.—Les lavemens de savon vous convenaient-ils?—Ils n'ont rien valu, il fallait rester à l'huile de lin. — Mais pourtant le savon, comme dissolvant, paraît

avoir été indiqué contre le lait caillé ? — Suivant l'idée qu'on s'était formée de la maladie, on avait bien raison, mais il ne fallait que relâcher. — Et l'orgeat vous fait-il du bien ou du mal ? — Mal : c'était mal à propos de toute façon, car on croyait à l'indigestion, cela l'aurait augmentée. (Il faut observer que l'un des médecins le rejeta lui-même.)—Combien resterez-vous en crise ? — Jusqu'à six heures. — Il y a ici une société qui magnétise à la méthode de M.B*** de Lyon, sans procédé physique, et si je ne me trompe, par communication d'esprit ; qu'en pensez-vous ? — Mauvais ; on met en jeu une partie du mouvement ; mais pas assez ; on fait des demi-crises et on peut faire beaucoup de mal, rarement du bien ; il y a cependant un moyen... je vous le dirai un jour.—Qui est-ce qui m'a appris le magnétisme dans toute son étendue ? — C'est moi, qui vous ai appris toute la puissance qu'on peut avoir pour calmer les convulsions. D'abord vous avez eu peur à cause de mon extrême susceptibilité, et de la nécessité de ne pas cesser un instant de penser à moi, sous peine de me les rendre.

Séance du 11 février.

Comment vous trouvez-vous ? — Bien. — La

médecine a-t-elle fait son effet ? — Très-bien. — Combien de fois avez-vous été purgée ? — Six fois. — Que prendrez-vous ce soir ? — Rien que de la crême d'orge au bouillon. — Commencez-vous à avoir un appétit réel, naturel ? — Oui, un vrai appétit, parce que les humeurs sont parties. (La somnambule dit dans la crise d'hier, que le panaris du magnétiseur percerait bientôt ; cela arriva hier à neuf heures du soir ; actuellement elle est occupée à magnétiser la plaie.) — Que prendrez-vous aujourd'hui, encore un lavement ? — Oui, ce soir, mais ce sera le dernier. — Vous n'en prendrez donc point demain avant la crise ? — Non, je laisserai agir la nature. — Que mangerez-vous demain ? — Un peu de veau rôti à dîner, un peu de pain avec un peu de vin et d'eau avec du sucre, et le soir de la crême d'orge avec un peu de pain. — Pourquoi du sucre au vin ? — Il ôte la crudité au vin, et aide à la digestion. — Et la boisson pendant le jour ? — De la limonade. (*D'elle-même.*) Je puis me passer de la garde, je suis bien, ma servante suffit à cela. — Reviendrez-vous à la purgation ? — Je ne le crois pas dans ce moment-ci ; je le verrai dans les crises suivantes. — M. votre mari parle de pommes cuites ? — On peut m'en

donner, cèla me fera du bien. —Mais vous nous avez dit dernièrement qu'elles vous pèsent à l'estomac ? — Oui, dans ce moment-là, mais actuellement je pourrai les digérer. (*D'elle-même.*) Je suis si bien, si heureuse ! — M. Weiler désirerait savoir quelle distinction vous faites entre l'opium et le pavot blanc, eu égard à leur effet ? — Le pavot blanc est plus doux. — Si on vous avait donné au fort de votre mal du pavot blanc, vous aurait-il fait du bien ? — Non, il m'aurait fait du mal aussi. — Voyez-vous encore de la bile dans votre corps ? — Non, je ne vois plus d'autre bile que celle qui est à sa place ; tout est parfaitement bien. — Il faut donc de la bile à l'homme sain ? — Certainement ; on ne pourrait pas vivre sans elle, cela aide à la digestion. — Et la nature de la bile, la connaissez-vous ? — Elle est savonneuse, elle se forme dans les parties de la digestion. — Comme vous avez été si affaiblie par des douleurs cruelles, vos fibres doivent être fortement relâchés ; ne faudra-t-il rien de fortifiant, de tonique pour les remettre ? — C'est justement ce que je voulais éviter de prendre ; je verrai demain si je digère bien sans cela ; il vaut mieux que mon estomac digère sans les remèdes. (*D'elle-même.*) Ac-

tuellement votre fluide porte sur les nerfs de mon estomac et lui donne du ton. — Permettrez-vous dans une huitaine de jours, quand vous serez parfaitement rétablie, que M. Weiler vous ramène le jeune homme en question, pour lui continuer vos conseils ? — Oh ! avec grand plaisir, tous ceux qu'il voudra m'amener; j'aime bien M. Weiler. — Le projet que nous avons de donner vos crises au public, le croyez-vous utile à l'humanité ? — Très-utile. — Avez-vous bien cru mourir dans cette maladie ? — Oh ! oui, je ne le pensais pas autrement. — Y a-t-il une différence entre notre magnétisme et celui de ces messieurs dont nous vous parlâmes hier, qui paraissent vouloir agir par communication d'esprit ? ils font à peu près les mêmes mouvemens avec les mains, mais à quelque distance des malades, et ils ne les touchent pas. — Nos magnétiseurs voient pendant la crise si elle est bonne, si elle fait du bien, et alors ils continuent; au lieu que ceux-ci ne la voient pas; ils restent à moitié chemin, ne font que remuer le fluide et s'exposent à faire du mal. (*D'elle-même.*) Il y en a aussi parmi vous autres, qui veulent magnétiser de loin, cela est mauvais et dangereux, il faut bien de l'énergie et applanir

tous les obstacles. — Quelle croyez-vous être la meilleure manière de magnétiser ? — Il faut magnétiser avec les cinq doigts, et toucher plus ou moins. Le reste, c'est au magnétiseur de savoir le conduire. — Et pourquoi le magnétisme, pratiqué de loin, peut-il faire du mal ? — C'est qu'il y a un espace à traverser, et comme il se perd en chemin du fluide magnétique, on n'en reçoit pas assez, ou quelquefois on en reçoit mal à propos. — Qu'entendez-vous par recevoir mal à propos ? expliquez le moi. — C'est que dans l'éloignement on ne sent pas l'effet qu'on fait ; alors on ne peut pas bien le digérer.

Séance du 13 février.

Comment vous trouvez-vous ? — A merveille. — Avez-vous bien digéré votre pomme de terre et le rôti de veau ? — Très-bien. — Allez-vous à la selle ? — Oui, de moi-même, naturellement. — M. d'Esser voudrait vous consulter sur la dame que vous savez qu'il magnétise pour ses accès convulsifs ; trouvez-vous bon qu'il insiste tant sur le magnétisme pour lui donner ses accès ? — Point du tout, il augmenterait le mal. — Mais le médecin a cru que pour guérir un engorgement dans les nerfs, il fallait

forcer le fluide magnétique dans la partie engorgée, pour l'y faire passer. Il ne peut donc pas concevoir que le fluide puisse y agir avec effort et trouver une résistance ferme, sans y produire la suite de cet effort et de cette résistance, qui nécessairement doit être l'accès même? —Il faut bien diriger le fluide à la partie malade pour la dégager, mais il faut en même temps avoir toujours l'intention de calmer. Il faut toujours, toujours calmer en même temps.—Le médecin vous demande ce que vous pensez de l'écorce de garou appliquée sur les deux jambes, pour attirer les humeurs en bas?—Cela pourra faire beaucoup de bien et attirer les humeurs des parties supérieures aux inférieures.—M. d'Esser désirerait de vous amener une fille malade pour suppression de règles depuis neuf mois (c'était mademoiselle Schlosser); elle a une oppression, toux et crachat, et craint que le poumon ne soit attaqué. Comme vous lui avez assuré que vous pouvez voir dans l'intérieur du corps, il vous prierait de bien regarder ce qui en est. —Oui, la semaine prochaine, quand j'aurai repris parfaitement mes forces.—Si vous pouvez donc voir dans le corps des personnes en rapport avec vous, répliqua le médecin, vous

pourriez donc discerner dans une femme grosse, si le fruit qu'elle porte est mâle ou femelle? —Assurément, je me fais fort de le voir, car je vois tout ce qui s'y passe.

Le médecin.

Mais, en vérité, vous vous moquez de nous? — Oh! point du tout, faites-en l'épreuve. — Réfléchissez bien à ce que vous nous dites; permettez-vous que nous le communiquions à d'autres personnes: vous ne voudriez pas, j'espère, nous exposer, nous, vos amis, à la risée publique, et vous-même en même temps? — Faites-le hardiment. Donnez-moi l'occasion de vous prouver que ce que je dis est vrai.—Ainsi vous permettez que je vous amène des femmes grosses, pour que vous décidiez sur le sexe du fruit?—Quand et tant que vous voudrez.

Le magnétiseur.

Je vous donne ma parole que j'ai déjà plusieurs exemples du fait. — Oh j'en suis sûre. —Comment va votre convalescence?—Lentement, mais à merveille; le magnétisme me fortifie doucement; je prends de crise ce qui me convient: plus de remèdes.—Je désirerais

de vous consulter ; il y a trois nuits qu'à peine endormi, je me réveille avec des démangeaisons insupportables à la tête et au cou, d'où cela peut-il venir ?—Je m'en vais voir...vous étiez pourtant parfaitement bien le premier de ce mois, je vous l'ai dit. (*Elle cherche.*) Vous avez de l'âcreté, mais ce n'est qu'entre cuir et chair. — Mais je suis sobre ; sont-ce peut-être les inquiétudes que vous m'avez données qui en sont cause? (*Après avoir touché et fixé le magnétiseur, elle dit:*) Non, non, c'est l'humeur dartreuse de ce vieux homme que vous gagnez ; mon Dieu! quittez-le vite, je vous defends de le continuer ; vous le mettez en demi-crise, l'humeur est en mouvement, le fluide circule de lui à vous, et porte l'humeur par vos pores dans vous ; quittez-le, et que personne ne le prenne, il y a du danger.—Dois-je faire quelque chose pour y remédier ? — Mettez-vous pour quelques jours à l'eau de Selz, coupée avec du lait décrêmé, frottez-vous bien la tête, le visage et le cou avec une flanelle, et je vous dirai après, en crise, comme cela ira. — Ne faut-il pas me purger ?—Ce n'est pas le moment, je vous le dirai. — Ne puis-je vous faire du mal en vous mettant en crise ? — Aucun, mais il n'aurait

pas fallu que cela durât...vous auriez été obligé de cesser...ne prenez jamais de malades à humeur dartreuse vieillie ; vous ne les guérirez pas et vous vous ferez beaucoup de mal. Dites-leur que cela est inutile quand la dartre est vieille ; dans tous ces cas, il faut travailler à corriger le sang.

La somnambule avait déjà décidé antérieurement que les vices du sang ne peuvent pas guérir par le magnétisme seul, qu'il faut toujours joindre les remèdes.

Séance du 15 février.

Ma pensée vous détermine-t-elle? (*alors j'ai dit à l'oreille d'un témoin ce que je voulais.*)—Je la connais et j'exécute ce que vous voulez ; vous avez voulu, sans me le dire, que je me misse sur mon séant, j'ai obéi.—Mais si, vous faisant une question, j'ai une opinion, répondez-vous conformément à mon opinion? —Si elle est fondée, si je le vois comme vous, je ne puis dire que selon que je sens et que je vois.—Pouvez-vous mentir en crise?—Non, je ne le puis. — Et si je vous forçais à mentir? — Vous m'y avez forcé pour sauver un désagrément à une personne en rapport, j'ai eue une forte convulsion. — Une somnambule a

dit que s'il y avait du danger à magnétiser un homme qui a des dartres, il n'existait pour le magnétiseur qu'autant qu'il était plus jeune? —Je suis sûre qu'il y a plus de danger quand on est vieux; le sang est moins bon, plus âcre, et il y a similité entre les humeurs qui se rapprochent; qu'il y a plus de danger quand on magnétise avec énergie, quand on procure des crises; et que le magnétisme, inutile pour toutes les maladies humorales ou sanguines, âcres et virulentes, est dangereux à employer pour le magnétiseur. — Un arbre magnétisé végète plus fortement, mais on dit qu'il s'use plus vite?—Le magnétisme favorise la végétation, et ne contribue jamais à hâter le dépérissement. — Mais convient-il à toutes les maladies? — On fera tort au magétisme en le disant; il y en a où il ne sert à rien, les dartres, les écrouelles, la goutte (quand ce n'est pas pour la précipiter de la tête ou de la poitrine aux pieds), les cancers, etc., quand tout cela est dans le sang, inutile. — Que pensez-vous du chocolat? — Généralement bon, surtout dans les épuisemens ou convalescence. Il y a des estomacs qui ne le digèrent qu'avec un peu de vanille ou de canelle.—Est il meilleur, c'est-à-dire plus sain au lait qu'à l'eau?

—Détestable au lait, je l'aime mieux de cette manière dans mon état naturel.—Que pensez-vous du thé ? — Il attaque les nerfs quand il est fort. — Et du café ? — Il soulage la tête, fait digérer les estomacs paresseux, nuisible aux gens maigres et sanguins. — Que pensez-vous des glaces ?—Elles donnent du ton, mais il faut que la composition convienne. — Quel est, physiquement parlant, le meilleur magnétiseur ? — Un homme sain, d'un âge mûr, propre et sage avec les femmes. — Qu'y fait ce dernier point ?—Il a plus de principes de vie...mais il faut sur-tout être bon...un homme moins fort opérera plus utilement qu'un Hercule distrait ou vaniteux. — Le magnétisme a-t-il été connu anciennement ?—N'en doutez pas....il a été d'un usage général, puis enseigné...mais toujours pratiqué.—Fait-on bien de magnétiser à nud ?—Oui, quand le malade n'a ni éruption, ni pulmonie, ni le sang vicié au dernier degré. — Peut-on guérir les fous ? —Oui, sur-tout quand la folie ou l'hébètement vient de l'affaiblissement des fibres. Il faut toucher la tête, les hypocondres, et les bains froids.

Elle permit, le 19 février, que M. Weiler,

lui amenât mademoiselle Schlosser, jeune personne inconnue pour elle, ayant une suppression de règles et la fièvre; elle était magnétisée par M. le chevalier d'Esser; dès qu'on l'eut présentée au rapport, la somnambule s'écria : ôtez-la, elle me donnerait sa fièvre, des convulsions. La poitrine est fort attaquée, je ne puis la supporter, elle est au plus mal...elle donna des conseils approuvés de M. Weiler, mais persistant toujours à croire et dire qu'on ne la tirerait pas de-là si la nature ne faisait un miracle : cela ne s'est que trop vérifié. Cette fille, âgée de seize ans, est morte un mois après.

Je certifie la vérité et l'exactitude de cette copie de mes procès-verbaux.

Signé à l'original,

Le comte de LUTZELBOURG.

ANALYSES D'OUVRAGES,

THÉORIES, etc.

Nouvelles recherches sur les notions que les anciens avaient du magnétisme animal.

Après tout ce qui a été recueilli dans les précédentes observations sur le somnambulisme que savaient exciter les prêtres égyptiens dans les temples d'Isis et de Sérapis, il est hors de doute que c'était principalement par la voie du magnétisme animal qu'ils arrivaient à ce résultat. C'était pour en pratiquer plus aisément les procédés, qu'ils s'enveloppaient des ombres de la nuit ; c'était pour les dérober aux yeux du vulgaire, qu'ils avaient imaginé ces mystères si fameux. Et en effet, si l'on examine avec impartialité ce qui nous est parvenu de ces mystères, on reconnaîtra qu'il n'y avait rien qui méritât d'être caché avec tant de soin ; mais l'art du somnambulisme était ce qu'ils avaient véritablement intérêt de voiler, parce que là était la source de

leur autorité et du pouvoir qu'ils voulaient usurper sur les peuples, sous le nom de la Divinité. Aussi, voyait-on par-tout dans leurs temples Harpocrate, le dieu du Silence, avec un doigt sur la bouche (1).

Cependant ne serait-il pas possible que, malgré toutes leurs précautions, il fût échappé quelque trait de lumière qui nous mît à même de percer ces ténèbres et de découvrir la vérité? Ne serait-il pas possible que les Juifs qui ont vécu si long-temps parmi les Egyptiens, que Moïse, notamment, qui est annoncé par l'Ecriture-Sainte comme ayant été *instruit et versé dans la science des Egyptiens*, eussent conservé quelques traditions, ou même quelques-uns de ces procédés magnétiques?

Si nos conjectures ont quelque fondement, nous devons trouver dans les livres saints, quelqu'expression, quelque métaphore qui aient trait si directement avec le magnétisme, qu'il ne soit pas possible de l'y méconnaître.

Tout le monde sait comment on procède

---

(1) *In omnibus templis ubi colebatur Isis et Serapis, simulacrum erat digito labris impresso.* Pierius Valerianus, Hieroglyphica. Basil., 1556, p. 261.

dans le magnétisme; comment s'opère le somnambulisme: c'est par l'*imposition des mains*, par l'*approche des doigts*, et même *d'un seul doigt*.

S'il existait dans l'Ecriture quelque passage qui donnât *à la main* la même destination et les mêmes effets, c'est-à-dire la faculté par son approche de mettre en somnambulisme, de faire découvrir et prédire l'avenir, l'opinion que nous émettons n'acquererait elle pas une certaine consistance?

La Bible nous fournit, à cet égard, tout ce que nous pouvons désirer. En effet, quand Dieu veut exciter dans un prophète l'inspiration prophétique, que fait-il? Il est dit dans l'Ecriture *que la main de Dieu a été mise sur le prophète*, et qu'aussitôt le prophète est entré en inspiration, a vû l'avenir, et prédit ce qui devait arriver.

Entr'autres exemples, nous nous contenterons de ceux-ci:

Elysée est consulté par les rois d'Israël et de Juda sur la guerre qu'ils voulaient déclarer à Moab. Il fait approcher un musicien; aussitôt que la harpe résonne, *la main de Dieu se pose sur sa tête*, il entre en inspiration, et s'écrie: Voici ce que dit le Seigneur, etc.:

Cum que caneret psaltes, FACTA EST SUPER EUM MANUS DOMINI, *et ait : Haec dicit Dominus*, etc. (1).

Nous retrouvons la même manière de s'exprimer dans Ezéchiel :

Factum est verbum Domini ad Ezechielem, ET FACTA EST SUPER EUM MANUS DOMINI, *et vidi : Et ecce ventus turbinis veniebat ab Aquilone*, etc. (2).

Et MANUS DOMINI *fuit ad me vesperi, aperuit que os meum* (3).

In ipsâ hâc die FACTA EST SUPER ME MANUS DOMINI, *et adduxit me illuc. In visionibus dei adduxit me super montem excelsum* (4).

Voilà donc la main de Dieu posée sur le prophète, et aussitôt il entre en inspiration ; aussitôt il prophétise : *Et facta est super me manus Domini, et aperuit os meum, et vidi.*

Dieu n'a pas de main. Pourquoi donc, quand il s'agit de provoquer l'état d'inspiration prophétique, l'écrivain sacré emploie-t-il l'action

---

(1) Reg. 4, cap. 3, v. 15 et 16.

(2) Ezéchiel, cap. 1, vers. 3.

(3) *Ibid.*, cap. 33, vers. 22.

(4) *Ibid.*, cap. 40, vers. 1 et 2.

de la main divine, si ce n'est par similitude de ce qui se pratiquait parmi les hommes, quand il s'agissait de provoquer le somnambulisme et la faculté de prévision?

On supposait donc que Dieu agissait à la manière des hommes, et que, pour faire entrer ses prophètes en inspiration, il leur imposait sa main, comme le faisait le magnétiseur pour opérer le somnambulisme?

Cet attribut que l'on donne à la main de Dieu, lorsqu'elle est posée sur le prophète, est bien remarquable; et l'inspiration qui résulte de cette main ainsi posée, ne peut laisser d'équivoque sur l'opinion du temps, et sur l'existence à cette époque du somnambulisme par le magnétisme.

On pourrait encore citer un passage de l'Ecriture, où le mot de *main* pourrait être susceptible de la même signification, quoiqu'on ne l'ait pas encore remarqué.

Il est dit que Daniel et ses compagnons se trouvèrent *dix mains* plus sages que tous les mages et les devins du pays (1).

Ils avaient, en effet, non seulement expli-

---

(1) Daniel, II. 20, dans l'hébreu, dict. de Calmet, au mot *main*, p. 594.

qué, mais encore deviné le songe qu'avait eu Nabuchodonosor, ce que n'avaient pas pu faire les mages de Babylone. C'était donc comme s'ils avaient été inspirés par dix mains à la fois, tandis que les mages ne l'eussent été que par une; expression puisée dans l'usage des mages, qui sans doute ne parvenaient à l'état de clairvoyance nécessaire pour interpréter les songes, que par l'imposition des mains.

Un autre effet de la main dans le magnétisme est d'opérer des guérisons. Dans le Nouveau-Testament, nous voyons la faculté de faire des miracles, et de produire des guérisons, exprimée encore par la présence de la main de Dieu.

A la naissance de saint Jean-Baptiste, il se fit plusieurs miracles dans les montagnes de Judée; Zacharie son père, notamment, recouvra la parole. Tout le monde était dans l'étonnement, et on se demandait : Quel croyez-vous que sera cet enfant? Car *la main de Dieu* était avec lui.

Quis putas puer iste erit? Et enim MANUS DOMINI *erat cum illo* (1).

Dans les Actes des Apôtres, c'est la même chose :

---

(1) Luc., cap. 1, vers. 66.

Erant autem quidam ex eis viri Cyprii, qui quum introissent Antiochiam, loquebantur et ad græcos annunciantes Dominum Jesum, ET ERAT MANUS DOMINI CUM EIS *multus que numerus credentium conversus est ad Dominum* (1).

Ces mots : *Et manus Domini erat cum eis,* sont pour exprimer que Dieu les rendait inspirés, et leur donnait le pouvoir de faire des guérisons miraculeuses.

Vatable ne les explique pas autrement : *Miracula in doctrinæ confirmationem edendo.*

Ainsi ce mot de *main* est dans toutes ces phrases, toujours pris métaphoriquement, pour désigner l'agent de la volonté divine, qui provoque l'inspiration prophétique, et opère des choses merveilleuses.

Et en cela, on reconnaît ce qui se passe dans le magnétisme : les mêmes fonctions, les mêmes attributs de la main, et les mêmes résultats, avec néanmoins la différence qui doit exister entre les produits de la volonté divine et ceux de la volonté de l'homme.

Les apôtres eux-mêmes ne dédaignèrent pas un procédé semblable pour inspirer l'es-

(1) Act. apost., cap. 11, vers. 20 et 21.

prit saint. Ils imposaient les mains sur les fidèles, et ceux-ci recevaient le Saint-Esprit (1).

L'imposition de la main toute entière, n'est pas nécessaire dans les opérations du magnétisme; ainsi que nous l'avons déjà dit, *un seul doigt* est suffisant.

Nous retrouvons encore dans l'Ecriture ce mot de *doigt* pris métaphoriquement comme l'intermédiaire de la volonté divine. Par le simple approche du doigt, il s'opère des prodiges, des guérisons miraculeuses.

Lorsque Moïse luttait avec les magiciens de Pharaon, à qui ferait les prodiges les plus surprenans, le dernier prodige que produisit Moïse ne put être imité par les magiciens. Alors ils s'écrièrent : Le *doigt* de Dieu est là. *Et dixerunt malefici ad Pharaonem : DIGITUS DEI est hìc* (2).

Le doigt était donc, dans l'opinion des

(1) *Tunc imponebant manus super illos, et accipiebant spiritum sanctum.* Act. apost., cap. 8, vers. 17.

Et cum imposuisset illis manus Paulus, venit spiritus sanctus super eos, et loquebantur linguis, et prophetabant. Ibid., cap. 19, vers. 6.

(2) Exod., cap. 8, vers. 19.

magiciens, l'instrument ordinaire par lequel s'exerçaient les prodiges dans la science égyptienne. Pourquoi, en effet, les magiciens énoncent-ils le *doigt* plutôt que le bras, ou tout autre partie du corps, si ce n'est parce que le doigt était l'organe consacré dans les mystères pour opérer les prodiges et les guérisons ?

Le même emploi du *doigt*, et dans le même sens, se représente en saint Luc; c'est à l'endroit où l'on reprochait à Jésus-Christ de chasser les démons au nom de Beelzebuth. Si je chasse les démons au nom de Beelzebuth, dit-il à ceux qui osaient lui faire ce reproche ; vos fils, au nom de qui les chassent-ils? Si c'est au contraire *avec le doigt de Dieu* que je chasse les démons, le règne de Dieu est donc arrivé au milieu de vous ?

Porrò si in DIGITO DEI *ejicio daemonia, profectò venit in vobis regnum dei* (1).

Voilà bien le *doigt de Dieu*, énoncé comment l'agent divin par lequel s'opéraient les miracles ; expression bien évidemment prise de ce qui se passait dans le magnétisme, et preuve irrécusable que le magnétisme était

(1) Luc., cap. 11, vers. 20.

alors connu, et se pratiquait dans ces temps reculés, tout comme aujourd'hui, par l'imposition des mains ou par l'approche de l'index.

Cette désignation de l'acte et de la présence de Dieu dans les choses merveilleuses, par le mot de *doigt*, est devenue en quelque sorte proverbiale; car on dit tous les jours, comme les magiciens de Pharaon : *On reconnaît bien là le doigt de Dieu.*

Mais qu'on cherche tant qu'on voudra dans les auteurs grecs et latins, si jamais le mot de *main* et le mot de *doigt*, hormis dans les livres saints, ont été pris dans une pareille acception : on ne trouvera rien de semblable. D'où il suit que leur étymologie, dans ce sens, ne peut se tirer que des procédés magnétiques.

Et on ne sera pas surpris de cette expression proverbiale, quand on fera attention à la fréquence des guérisons qui avaient lieu parmi les Juifs, par le simple toucher. Nous en citerons un seul exemple.

Naaman, l'un des généraux du roi de Syrie, était lépreux. Une jeune captive juive dit : Ah! si monseigneur était auprès du prophète qui est en Samarie, à coup sûr le prophète le

guérirait de la lèpre. Naaman part, arrive en Samarie, envoie à la maison d'Elysée. Sans le laisser entrer, Elysée lui envoie dire qu'il eût à se laver sept fois dans le Jourdain, et qu'il serait guéri.

Naaman en colère se retirait, en disant : Je pensais qu'il sortirait vers moi, et que là, debout, il invoquerait le nom de son dieu, et *toucherait de sa main le lieu de la lèpre*, et me guérirait.

Iratus Naaman recedebat dicens : putabam egrederetur ad me, et stans invocaret nomen Domini dei sui, et TANGERET MANU SUA *locum lepræ et curaret me* (1).

Le texte hébreu porte : *Et elevabit manum suam ad locum, et mundabit leprosum.*

Naaman était étranger. Quelle était l'idée qu'il s'étail formée de la manière dont il devait être guéri par le prophète ? Nulle autre que celle de l'imposition de la main. La manière de guérir de la part des prophètes consistait donc à toucher les malades? La main était donc l'agent et l'intermédiaire de la guérison?

Si tel était l'usage dans la Judée parmi les prêtres du Seigneur, il y a tout lieu de croire qu'il en était de même parmi les prêtres égyp-

(1) Reg., l. 4, c. 5, v. 11.

tiens. On en peut donc conclure que, malgré le voile religieux dont ces prêtres égyptiens voulaient s'envelopper, c'était à l'aide du magnétisme, par le moyen de la main magnétique, qu'ils produisaient le somnambulisme et guérissaient les malades dans les temples, sans le concours d'Isis et de Sérapis, qui leur servaient uniquement de prête-noms.

On pourra peut-être nous faire une objection, et nous dire qu'il semblerait résulter de tout ce que nous avons avancé, que nous attribuons au magnétisme la plupart des guérisons qui ont eu lieu dans l'ancien Testament, ainsi que l'inspiration de l'esprit prophétique.

Ce n'est pas précisément ce que nous avons dit ni voulu dire. La toute-puissance de Dieu est infinie; il ne nous appartient point à nous, faibles mortels, de lui assigner les moyens qu'elle doit choisir. Nous avons voulu dire simplement que les expressions dont on se servait, paraissaient prises des opérations magnétiques, et pouvaient faire supposer que le magnétisme était connu alors, puisqu'on appliquait à l'action divine, par métaphore, les mêmes procédés qui s'emploient aujourd'hui dans le magnétisme.

Ce n'est pas que, quand la puissance divine eut daigné faire usage de ce moyen naturel, il y eût rien qui dérogeât à l'opinion que nous devons nous en former. Car enfin, si le magnétisme existe, si c'est un moyen naturel, pourquoi Dieu ne s'en servirait-il pas? Est-ce que Dieu ne doit jamais agir que par des miracles ? L'action de Dieu se reconnaîtra toujours par la plénitude et la grandeur des effets que l'homme ne saurait atteindre.

Nous allons actuellement appeler l'attention sur quelques monumens mystérieux qui ont jusqu'à présent beaucoup occupé les antiquaires, et qui pourraient bien appartenir au magnétisme, et confirmer, à l'égard de l'Egypte, tout ce que nous avons dit des mains et doigts mentionnés dans l'Ecriture. Ces monumens sont consignés dans l'*Antiquité expliquée* du père Montfaucon (1). Ce sont des *mains* de bronze, chargées de figures mystérieuses. Ces mains ont toutes les trois premiers doigts étendus, et les deux derniers fermés.

La première porte la figure de Sérapis entre les deux premiers doigts, et au bas vers le poi-

(1) *Antiquité expliquée*, t. 2, p. 330.

gnet une espèce de ceintre, sous lequel se voit une femme à demi-couchée avec un petit enfant. A côté d'elle est un ibis. Sur le dessus de la même main sont un serpent et plusieurs symboles hiéroglyphiques égyptiens, comme la tortue, le crapaud, le lezard, la balance, un vase à contenir de l'eau, etc.

Il est hors de doute que cette main de bronze ne fût consacrée à Sérapis et à Esculape. La première de ces divinités y est représentée à face humaine, avec son boisseau ou vase sur la tête. Esculape y est désigné par le serpent.

Il paraît que c'était pour remercier ces deux divinités d'une guérison qu'ils avaient opérée, soit à l'égard de la femme, soit à l'égard de l'enfant, ou peut-être de tous les deux.

Je demande actuellement pourquoi cet *ex-voto* est une *main* plutôt que tout autre membre du corps? Les *ex-voto*, chez les anciens comme chez nous, représentaient souvent la partie guérie par l'intervention du dieu ou l'intercession du saint. Mais on ne peut pas dire cela de la main dont-il s'agit. Elle annonce que c'est une femme malade avec son enfant qui ont été guéris. Pourquoi alors une main, et une main dont les trois premiers doigts sont étendus, comme dans l'action du magnétisme,

et les deux autres fermés? Les auteurs remarquent qu'un pareil *ex-voto* est tout à fait insolite (1).

Il ne faut pas perdre de vue que cette consécration est faite à Sérapis et à Esculape, divinités qui procuraient la guérison par les songes, c'est-à-dire par le somnambulisme. Cette main étendue, dont les deux derniers doigts seulement sont fermés, n'aurait-elle pas quelques rapports mystérieux avec le magnétisme, et avec la manière dont-il était mis en action? Ne serait-elle pas le symbole de l'acte même du magnétisme et de sa puissance pour guérir les maladies? Et quel emblême plus convenable pouvait-on imaginer que la main elle-même, puisque c'était par son action que se produisaient ces merveilles?

Une autre main du même métal, et d'un travail précieux, porte sur le pouce une pomme de pin, qui désigne Isis. Entre les deux derniers doigts, qui sont pliés, s'échappe la tête d'un serpent, qui représente Esculape. Sur la paulme de la main, est figurée une tête de bé-

(1) *Vota porrò in tabellis ac fictilibus insculpta non usque novum est, at in manu nullum in hunc diem occurrit.* Jacob. Phil. Tomasinus, super manum æneam cecropid votum. Apud Gronov. antiquit., t. 10, p. 662.

lier, qui peut désigner Jupiter-Ammon, ou le signe du bélier, époque de la guérison. Sur le poignet est aussi un ceintre, qui renferme une femme couchée avec son enfant. C'est sans doute encore la guérison de cette femme ou de son enfant, qui est la cause de l'*ex-voto*.

Autour du piédestal on lit : *Cecropius V. C. votum S.*, c'est-à-dire *Cecropius voti compos votum solvit.*

Cette main, comme la précédente, est couverte d'emblêmes égyptiens. Les trois premiers doigts sont étendus, et les deux autres sont fermés.

Une troisième main porte Sérapis sur le pouce, une tête de bélier entre les deux derniers doigts de la main qui sont pliés, un serpent qui environne le poignet et vient ramper sur le pouce; enfin la feuille de figuier consacrée à Isis, qui est aussi sur les autres mains; mais la représentation de la personne malade n'est pas figurée sur cette troisième main.

Une quatrième porte la pomme de pin sur le pouce, le croissant de la lune, autre symbole d'Isis, dans l'intérieur de la main, et le serpent sur le poignet.

Il faut noter que toutes ces mains sont des

mains droites, qu'elles ont toutes les doigts dans la même disposition. Ce n'est pas que la main ouverte avec tous les autres doigts étendus, ne serve également au magnétisme; mais les auteurs prétendent que ce sont les trois premiers doigts de la main qui ont le plus d'efficacité.

Toutes ces mains sont consacrées aux mêmes divinités; à Sérapis, Isis, Esculape, c'est-à-dire à celles dans les temples desquelles s'opéraient tous les jours des guérisons magnétiques. Les savans pourront apprécier si nos conjectures sur l'origine et l'objet de ces mains ont quelque probabilité.

Nous trouvons aussi dans Montfaucon des *doigts* mystérieux, et que nous croyons pouvoir également appartenir aux mystères magnétiques (1).

Ces doigts sont de bronze et se terminent par un long clou, ce qui annonce qu'ils étaient destinés à être fichés dans le mur, ou portés processionnellement au bout d'un bâton dans les fêtes d'Isis ou d'Esculape, de la même manière que l'on portait dans ces cérémonies les autres emblêmes consacrés à ces divinités.

Pierrius Valerianus nous apprend qu'on don-

(1) Antiquit. expliq., t. 2, p. 250, et t. 5, p. 126.

nait spécialement à l'index le nom de *medicus*, le doigt médical (1). Serait-ce parce que c'était spécialement avec ce doigt que les prêtres d'Esculape opéraient les guérisons magnétiques? L'auteur ne nous dit rien à cet égard. Les doigts de bronze qui sont gravés dans Montfaucon sont des *index*.

On trouve encore dans Montfaucon un monument extrêmement curieux, mais inconnu (2): c'est un jeune homme nud, couronné de laurier, qui du pied droit foule une tête de mort, du dessous de laquelle sort une tige de laurier; de sa main gauche il tient le bois d'une lance surmonté d'une de ces mains mystérieuses de bronze, semblable à celles dont nous avons parlé; seulement tous les doigts de la main sont étendus. Autour du poignet de la main mystérieuse, est replié un serpent, dont la tête vient aboutir à un œuf placé entre le pouce et l'index. Sur le piédestal on lit: *Tullino*.

Cette statue, lit-on dans Montfaucon, fut mise en pièces l'an 840, par une évêque de

(1) Pierii Hyerogliphica. Basil. 1556, in-fol., lib. 36, p. 260, verso.

(2) Antiquit. expliq., supplem., t. 1, p. 242.

Brescia, dans la Gaule cisalpine, nommé *Rampert.* La main mystérieuse de bronze s'est conservée, et elle était, au temps où en parlait Montfaucon, entre les mains de l'antiquaire Rossi, à qui elle avait été donnée avec toute la description de cette statue, tirée d'un ancien manuscrit.

« Pour l'explication de cette figure, con-« tinue Montfaucon, le Rossi s'étend en des « raisonnemens vagues qui ne mènent à rien. « Le pied sur la tête de mort, et le laurier « sous cette tête, marquent, ce semble, que « le dieu Tyllinus triomphe de la mort, et « qu'il est immortel. »

J'ai cherché dans tous les auteurs ce que c'était que ce dieu *Tyllinus*, et je ne l'ai pas trouvé. Ne pourrait-on pas supposer, avec quelque fondement, que cette statue était celle de Sérapis ou d'Esculape, vainqueur de la mort, et sauveur du monde, à l'aide de cette main mystérieuse, qui ne peut désigner que le magnétisme? Le serpent qui rampe sur cette main, caractérise Esculape ou Sérapis, et l'*œuf*, chez les Egyptiens, était l'*emblême du monde*. Le serpent, dont la tête vient aboutir à l'œuf, signifie donc Esculape sauveur du monde. Mais cet œuf est entre le

pouce et l'index ; le serpent se replie autour de l'extrémité inférieure de cette main mystérieuse. Ce rapprochement n'énonce-t-il pas naturellement l'allégorie que nous y apercevons, sur-tout quand d'un autre côté le dieu foule la mort à ses pieds ?

Si la couronne de laurier qui ceint le front du dieu avait un autre objet que de désigner sa victoire, on pourrait croire que c'est Apollon, mais Apollon dieu de la médecine, et vainqueur de la mort par l'intermédiaire de cette main mystérieuse. Les anciens révéraient indifféremment Apollon, Sérapis, Esculape, Isis, quand il s'agissait d'obtenir la guérison d'une maladie, et les monumens votifs leur étaient cumulativement consacrés, ainsi que nous l'avons vu dans les monumens précédens.

A l'égard du mot *Tyllinus*, ou plutôt Tullinus (car le nom est écrit en grec, et l'*y* grec latin n'est que l'*upsilon* des Grecs), le dictionnaire celtique de Bullet nous apprend que *Tull* signifiait *nud*. L'Esuclape en effet dont il s'agit est nud, tandis qu'il est ordinairement drapé.

Quelques savans ont remarqué qu'aux fêtes d'Isis on portait processionnellement parmi

les autres emblêmes, une main au bout d'un petit bâton, et ils citent Apulée qui, en effet, en décrivant la fête d'Isis, et les divers personnages qui marchaient devant la statue, dit : « Un quatrième, vêtu d'une tunique de lin, « portait le symbole de l'équité, c'est-à-dire « une main gauche au bout d'une petite palme. « Cette main gauche, par la paresse qui lui est « naturelle, et le peu d'adresse dont elle est « douée, paraissait plus propre à représenter « l'équité que la droite (1).

Nous sommes bien convaincus que, parmi les emblêmes et les symboles qui se portaient aux fêtes d'Isis, pouvait se trouver une main ; mais nous pensons que cette main avait bien une autre signification que celle que veut lui donner Apulée. Isis, en effet, n'a jamais été regardée comme la déesse de la justice ou de l'équité, c'était Thémis. Nous ne voyons pas non plus que la main gauche, plutôt que la droite, soit un emblême de l'équité. La raison qu'en donne Apulée, est véritablement pi-

(1) *Quartus æquitatis ostendebat indicium, deformetam manum sinistram, porrecta palmula, quæ genuinâ pigritiâ, nullâ calliditate, nullâ solertiâ prædita, videbatur æquitati magis apta quam dextera.* Apul., Metamorph., l. 11.

toyable: parce que, dit-il, la main gauche est naturellement plus paresseuse et plus maladroite que la main droite. Comment conçoit-on, qu'à raison de cela, elle puisse, plus convenablement que la droite, servir d'emblême à l'équité. Mais n'existe-t-il pas des personnes qui se servent de la gauche comme de la droite?

Apulée est ici en contradiction formelle avec Diodore de Sicile, qui nous dit, au livre 3 de ses Antiquités, que, dans les lettres sacrées des Egyptiens, la main droite étendue signifie la libéralité; la main gauche au contraire, lorsqu'elle est fermée, désigne l'avarice et la tenacité (1).

Cette main d'Isis, n'en doutons pas, avait une autre signification; elle était, comme les précédentes, l'emblême des guérisons qu'opérait la déesse à l'aide de sa main toute-puissante. Les différens objets qui sont portés dans la procession d'Isis, et qui sont énumérés par Apulée, sont des emblêmes consacrés à cette

---

(1) *Dextera manus digitis passis liberalitatem designat, sinistra vero compressis, tenacitatem atque avaritiam.* Diodor., Rerum antiq., lib. 3, cap. 1, de Æthiopib.

déesse, et dont Apulée ne connaissait pas plus la signification que nous. Ce sont une torche, un autel, une main, un vase, un caducée, un van, une amphore. Observons que presque tous ces emblêmes se retrouvent sur les mains mystérieuses.

Cette main isiaque dont nous parle Apulée, nous rappelle naturellement ces mains que portent nos rois dans les cérémonies de leur sacre, et qu'on désigne aujourd'hui sous le nom de mains de justice. Ce nom conviendrait bien peu à ces mains, s'il fallait s'en rapporter au passage de Diodore dont nous avons parlé tout-à-l'heure; car les deux derniers doigts sont pliés, ce qui, dans l'interprétation de cet auteur, annoncerait la tenacité, l'intention de retenir le bien d'autrui, caractère qui ne pourrait convenir à la justice. Aussi s'appelaient-elles originairement *mains royales;* et nous verrons tout-à-l'heure pourquoi elles ont pris le nom de *mains de justice.*

Montfaucon donne à ces mains royales une autre origine qui pourrait peut-être se lier encore mieux avec les idées que nous avons déjà présentées.

Voici comment s'exprime cet auteur dans ses monumens de la monarchie française :

« La main de justice employée au sacre de « nos rois, se conserve au trésor de St-Denis. « Cette main se voit pour la première fois « dans nos monumens, sur un sceau d'Hugues-« Capet. Je ne sais si la main descendant du « ciel sur la tête de Charlemagne, dans le mo-« nument qui le représente comme patrice, « n'aurait pas quelque rapport avec cette « main de justice. Cette main se voit encore « descendant du ciel sur la tête de Charles-le-« Chauve, dont deux images de cet empereur, « dans l'une desquelles quatre doigts de cette « main envoyent des rayons vers la tête du « prince, comme pour l'éclairer dans ses fonc-« tions, et dans la justice qu'il exerce sur ses « sujets.

« On voit aussi quelquefois, continue Mont-« faucon, des mains dans les médailles des « empereurs de Constantinople.

« La main de justice, ajoute-t-il, qu'on con-« serve au trésor de St-Denis, et qui sert au « sacre de nos rois, élève trois doigts, le « pouce, l'index et celui du milieu, et plie « les deux autres. S'il y a là quelque mystère, « je ne le comprends pas (1).

(1) Montfaucon, *Monumens de la monarchie française*, t. 1, disc. prélimin., p. 36.

Il est certain qu'avant Hugues-Capet, on ne trouve pas dans les monumens de notre histoire, des mains de justice. Les rois tiennent des sceptres terminés par des rosaces, des fleurs-de-lis ou autres ornemens. Ce n'est véritablement que dans un sceau de Hugues-Capet, qu'on trouve la main de justice, telle qu'elle s'est conservée jusqu'à présent (1).

(S. du M.)

(La suite au prochain Numéro.)

---

(1) *Ibid.*, t. 1, p. 174.

ANNALES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N° XXXV.

TRAITEMENS.

Au Rédacteur des Annales du magnétisme animal.

Monsieur,

Dans l'un de vos précédens Numéros, vous avez inséré un *fait* remarquable, le traitement d'une dislocation par la *somnambule* elle-même, qui prescrivit la manière d'opérer, en réglant l'action et les mouvemens des deux

personnes qui, seules, ont le pouvoir de la mettre en état de *somnambulisme*. Voulez-vous bien, dans celui-ci, mettre sous les yeux des zélés magnétiseurs, deux *faits* qui ne méritent pas moins leur attention que le premier.

Faire une opération très-délicate, en diriger et faire les pansemens, conduire promptement et sûrement la plaie à la cicatrisation, pendant autant d'actes somnambuliques que le besoin l'a demandé : tel est le phénomène d'une très-particulière clairvoyance, et qui s'est manifestée chez celle qui a pu si heureusement s'occuper de la dislocation de son bras.

Ce sujet, d'une santé délicate, paraît avoir un sang et des nerfs qui distinguent sa constitution entre les différentes organisations des personnes de son sexe, chez lesquelles une grande irritabilité se fait remarquer habituellement, et sur-tout à des époques critiques. L'un, peu réglé dans son cours, paraît avoir une extrême facilité à se volatiliser, pour ainsi dire, et à se porter à la tête, lorsqu'il ne s'arrête pas à la région du cœur. Les autres, par

cela même que le premier doit l'irrégularité de ses mouvemens à de l'acrimonie, se meuvent avec désordre; et, par une pénible réaction, tiennent, presque habituellement, la malade dans une disposition prochaine à cette *susceptibilité*, qui s'observe sous tant de caractères chez les *somnambules*. Celle, par exemple, dont je vous entretiens, monsieur, ne toucherait pas du fer; et, endormie, elle ne laisse pas sur elle une seule épingle : sa réconciliation avec les métaux ne paraît pas encore prochaine. Vous allez en avoir une preuve.

Cette *somnambule*, à la suite d'une suppression, eut dernièrement un dépôt de sang au-dessous du sein gauche : après quelques jours d'enflure, la fluctuation était sensiblement manifestée par la pression.

Une opération sera nécessaire, disait-elle, pour me délivrer du danger de ce dépôt. Elle motiva son refus d'appeler un chirurgien, et démontra combien serait long un traitement par lequel, en mûrissant cet amas de sang, on s'exposerait au ravage du pus, dans une par-

tie si voisine du cœur, et où il pourrait être funeste. Lorsqu'elle jugea que l'opération pouvait être faite, elle désigna l'opérateur, et *se nomma*. On lui fit en vain, avec effroi, des représentations sur le danger de manier et de se bien servir des instrumens tranchans qu'elle demanda. Il suffit de ne pas me prévenir, dit-elle. Dans le somnambulisme, ce soir, mettez près de moi rasoir, canif, ciseaux, linges, bandes, cuvette et de l'eau; *mais garnissez de linge, avec soin, les manches, pour qu'en m'en servant, je ne touche point au fer : il me fait mal.* Au moment d'agir, elle vit la crainte et la sensibilité de ses deux amies et de son magnétiseur effrayés d'un appareil mis à la disposition d'une main non exercée. Allez-vous-en; laissez-moi seule : votre peur ne peut que me troubler. Je vous sonnerai quand tout sera fait. Cela ne fut pas long : mais combien parut durer, pour les absens, une opération si délicate! Quel contentement pour eux d'avoir l'assurance de trouver la malade satisfaite, et leur expliquant avec quelle adresse elle avait fait une incision cruciale de deux pouces, en distinguant bien où le tranchant des instrumens ne devait point agir! L'évacuation

du sang a été totale ; quelques pansemens ont tout terminé.

On a remarqué que les tentes de charpie n'ont pas été employées. Ce n'est pas la seule fois qu'il a été observé que, pour le pansement de certaines plaies, les emplâtres mondifians et vulnéraires sont, pour ainsi dire, livrés à la discrétion de la plaie, et sans y être portés par des intermédiaires, qui sont jugés nuisibles par les *somnambules*, dont l'intelligence choisit les substances appropriées à la nature des humeurs du malade, et en composent l'emplâtre, ou tel autre topique convenable (1).

(1) Il semblerait que, dans bien des cas, la manière dont la nature fait la médecine diffère singulièrement des méthodes suivies par l'art. En voici encore une preuve. Une femme ressentait, depuis quelques mois, des douleurs vagues peu après la cessation naturelle des règles, que nul accident n'avait troublées. Sa fille, *somnambule* d'une rare lucidité, mère d'une nombreuse famille à trente ans, éclairée peut-être sur la constitution et la nature des humeurs de sa mère tendrement chérie par elle, et recélant dans son sang, comme transmission héréditaire, le principe non développé qui fai-

La susceptibilité de cette *somnambule*, et l'extrême délicatesse de ses nerfs, l'exposent

---

sait dans ce moment, et pour la première fois, le motif de son observation, lui dit : Mon attention vient de se fixer sur vous très-particulièrement : une douleur vague vous tourmente ; vous ne m'en parlez pas ; il faut s'en occuper. C'est la goutte ; elle vous indique, par quelques étouffemens, qu'elle menace le poumon. Puisqu'elle tend à monter, il faut l'aider dans sa marche, mais l'appeler au-dehors, et, pour n'y plus revenir, en faire sortir tout le principe à la superficie. Un traitement fort court, et dont les détails ne peuvent entrer dans une note, fit paraître au sein gauche un bouton éminent de la grosseur d'une noisette, sans douleur, d'un rouge vif, et qui suivit la marche et les progrès indiqués par la *somnambule*. Au moment de sa maturité, ce bouton, sans aucune aréole qui aurait été le signe d'une inflammation, s'ouvrit, et épancha d'abord un sang noir, et successivement une liqueur rougeâtre et une matière inodore, épaisse, blanche comme la craie, et qui, étant séchée et facilement pulvérisée, présenta à l'observation la même matière que celle que la nature fait sortir, chez quelques goutteux, des articulations où s'étaient formées des nodosités. Aucune douleur depuis ne s'est manifestée. A la suite de cet épanchement, restait à fermer l'espèce de godet, en forme de dé à coudre, que je ne puis appeler plaie. Cette ouverture ne fut jamais douloureuse, mais seu-

aux accidens des suppressions. De-là, des engorgemens aux amygdales. A la suite d'un

---

lement un peu sensible; la *somnambule* prescrivit la composition d'un onguent qu'elle plaçait en boule dans le trou, une fois en vingt-quatre heures; le sein n'était couvert que d'un linge, toile de lin, et non pas coton. A chaque pansement il ne restait rien de la boule d'onguent, dont la diminution progressive manifestait une absorbtion graduée des propriétés des substances combinées dans l'onguent, pour l'entière purification des chairs et leurs rapprochemens. En peu de jours celui-ci fut presque complet. Alors l'union du beurre très-récent de la fève choisie, et non torréfiée du cacao, à quelques autres substances végétales, consomma la cure par quelques applications. Le beurre de cacao seulement est ici mentionné, parce que la *somnambule* remarqua que son analogie recréatrice de la peau était parfaite. En effet, après tous ces pansemens, il était difficile d'apercevoir une cicatrice; ce qui, nous dit-elle, ne peut être trouvé moins avantageux que par les braves qui préfèrent de belles blessures bien apparentes, nobles témoignages de leur intrépidité.

Ces deux cas, où les tentes de charpies auraient été peu convenables, peuvent n'être pas étrangers dans cet article, où l'on trouvera matière à réfléchir sur quelques opérations chirurgicales, et sur les conseils d'une parfaite lucidité dans l'exercice de cette belle partie de l'art de guérir.

de ces dérangemens, dont les effets nuisent à la santé des femmes, elle souffrait d'un jet de sang qui avait fait dépôt assez avant dans le gosier. Les douleurs augmentaient avec une intensité alarmante, et nécessitaient, dit la malade, une opération faute de laquelle l'inflammation annonçait la purulence et les accidens les plus graves. On lui proposa l'homme habile dont on voulait qu'elle se servît pour le dépôt du côté, en lui disant qu'elle pourrait, en *somnambulisme*, indiquer la manière d'opérer. Elle n'eut de confiance qu'en elle-même. La nuit suivante, l'opération fut faite. A sa demande, on avait placé près d'elle une cuillère d'argent, dont les pointes avaient été soigneusement enveloppées de toile, pour éviter le contact du métal à sa main. Elle avait introduit le manche, et par un mouvement de pression jugé suffisant sur le dépôt, elle le crève, et trouva le matin, le sang dans sa cuvette. De ce moment, et la cause du mal enlevée, elle n'eut qu'à se féliciter de sa clairvoyance et de son adresse.

. . . .

Je vous entretiendrai, monsieur, de quelques autres singuliers développemens d'une

aussi rare lucidité que la sienne, mais seulement lorsqu'ils pourront servir à grossir le nombre des observations de physiologie.

V.

Paris, mai 1816.

ble, l'expression allégorique de *main*, telle qu'elle est employée dans l'Ecriture-Sainte : *Et facta est super eum manus domini.* Nous avons vu en effet que ces expressions signifiaient l'influence, l'inspiration de l'esprit saint. Mais ces rayons qui découlent de chaque doigt, auraient-ils pu, quand telle eût été l'idée du peintre, figurer mieux le fluide magnétique qui s'échappe dans l'opération matérielle du magnétisme ?.....

Nous trouvons encore une de ces mains sur le tombeau de Dagobert, et cette main pourrait passer pour être d'une antiquité plus grande que les précédentes, si le tombeau remontait véritablement au temps de Dagobert, qui mourut en 645. Mais le véritable tombeau avait été détruit lors de l'irruption des Normands. Celui dont il s'agit fut élevé à la mémoire de Dagobert, qui avait été fondateur de l'abbaye de Saint-Denis, par Suger, abbé de cette abbaye, ou par saint Louis. Ce tombeau se voyait à Saint-Denis avant la révolution. M. Lenoir, dans un ouvrage intitulé : *Nouvelle explication des hiéroglyphes* (1), nous donne le dessein de ce tombeau

(1) Paris, 1809, in-8°, planche 10.

extrêmement curieux, qui représente l'apothéose de Dagobert. Dans le plan supérieur, car il est inutile à notre objet de nous occuper des plans inférieurs, Dagobert est élevé sur une draperie, par deux évêques. Il est nud, la couronne néanmoins sur la tête. Deux anges avec des encensoirs semblent venir au-devant de lui; et au milieu de ces deux anges, dans la partie tout-à-fait supérieure, sort du nuage la main, dont les trois premiers doigts sont étendus et les deux autres sont fermés. Ce tombeau étant postérieur aux monumens précédens, la main qu'il représente ne doit être considérée que comme traditionnelle; et ne nous apprend rien sur l'origine et l'objet de ces mains.

Montfaucon nous a dit que ces mains se voyaient aussi quelquefois dans les médailles des empereurs de Constantinople. Nous les trouvons en effet dans quelques médailles de Constantin Copronyme et de Léon IV, qui vivaient en 751, de Romain, Alexis Comnène et Isaac l'Ange, qui vivaient dans l'intervalle de 959 à 1185.

Il faut remarquer que Constantin Comnène et Charlemagne étaient à peu près contemporains; et que c'est dans les monumens de ces

princes que se trouvent les mains les plus anciennnes.

Il faut remarquer aussi que si nous voyons une main de justice dans un sceau de Hugues-Capet, qui vivait en 988, nous ne la retrouvons comme un attribut de la royauté que dans les mains de Louis-Hutin, qui fut couronné en 1315 (1).

Au reste, les mains qui figurent dans les médailles des empereurs de Constantinople, sont, comme les autres, presque toutes avec les trois premiers doigts étendus, et les deux autres pliés.

Quant au sceptre auquel cette main fut adaptée, la dénomination de *main royale* ou de *main de justice*, paraît encore plus récente. Confiée aux officiers du roi, pour faire exécuter les actes de justice, et comme une marque de l'autorité qui leur était déléguée, cette main en reçut le nom de main de justice. Le bâton surmonté de la main était planté par les officiers du roi sur les biens

(1) *Voyez* Dutillet, *Recueil des rois de France*. Le premier roi qui, dans les portraits de ce recueil, porte la main de justice, est Louis Hutin.

Voyez aussi le *Diction. diplom.* de dom de Vaines, t. 2, p. 267.

saisis ou confisqués. Ce qui a donné naissance à ces expressions : *Mettre sous la main de justice, mettre sous la main du Roi, donner main levée.* Dans le principe, cette façon de parler n'était point une expression figurée. C'était une main réelle qui s'apposait et se levait. Du Cange nous en fournit la preuve dans des arrêts de 1319, où il est dit : *MANU NOSTRA et penoncello et Brandone regiis APPARENTER POSITIS*; et dans un autre titre : *Manum regiam infringere* (1), où l'on voit que les mains de justice s'appelaient alors *manus regia*, et que le nom de main de justice ne lui a été donné dans la suite que par l'usage qu'en faisait la justice.

Il y a donc tout lieu de croire que la main de justice que portent nos rois à leur couronnement, tire son origine de ces mains divines, qui paraissent dans nos anciens monumens sur la tête de nos rois; et que ces mains elles-mêmes n'ont eu d'autre objet que de représenter d'une manière sensible, cette main du Seigneur, dont il est parlé dans l'Ecriture, qui donnait aux prophètes l'assistance et l'inspiration de l'esprit divin.

---

(1) Du Cange, *Gloss.*, *verbo manus*.

Thomassini, dans sa *Dissertation sur les mains mystérieuses de bronze*, dont nous nous sommes précédemment occupés, fait une remarque assez particulière sur cette position de doigts, dont les trois premiers sont étendus, et les deux derniers fermés. C'est, dit-il, la même position de main qu'employaient autrefois nos prélats quand ils donnaient la bénédiction au peuple ; c'est encore celle que de tous temps les peintres ont donnée à la main du Sauveur sur le crucifix (1).

Nous n'avons pas vérifié si cette remarque recevait son application en France. Tout ce qu'on pourrait dire, si cela était, ce serait que, dans la Bénédiction de nos évêques, cette position de la main serait une allusion à la manière dont les malades se guérissaient par le toucher.

La tradition en effet que les guérisons par

(1) *Manus vero in hunc modum est conformata, ut supina pollicem, indicem et medium passos referat, elevet atque extendat, annularem atque minimum contrahat, eo ferme schemate, quo religionis nostræ antistites olim populo bene optare solebant vel quo pictores ab omni ævo, servatoris dextram sacræ crucis tesseram effigiant.* Tomassinus, apud Gronovium *Thesaur. græcar. antiquit.*, t. 8, p. 663.

le toucher, s'opéraient de la sorte, est si constante, que nous en trouvons un modèle dans un ouvrage qui remonte à trois siècles. C'est sur un frontispice de quelques œuvres de Gallien, sous la date de 1531 (1). On a voulu y représenter la guérison du lépreux par le Sauveur. Le lépreux est à genoux, les deux mains croisées sur sa poitrine pour désigner sa foi. Le Sauveur, les yeux fixés sur lui, a la main élevée comme dans l'acte du magnétisme. Les trois doigts sont étendus, et les deux autres pliés.

Dans la cérémonie de l'Adoration du pape à Rome, lors de son sacre, il donne la bénédiction de la même manière (2).

La figure de saint Janvier, sur le pont de la Madeleine à Naples, semble conjurer le Vésuve avec la même attitude.

Cette position particulière de la main, serait donc une allusion à la manière dont les maladies se guérissaient, et dont l'esprit saint se communiquait aux prophètes. La bénédic-

---

(1) *Galenus, de Anatomicis administr.* Paris., apud Simonem Colinæum, 1531, in-fol.

(2) *Cérémonies religieuses. — Cérémonies des catholiques romains*, tom. 1, p. 34.

tion sacerdotale, en effet, n'a d'autre objet que de procurer aux fidèles qui la reçoivent, tout le bien qu'il est possible de leur souhaiter, de détourner de leur tête les maux qui pourraient les menacer, et de leur obtenir l'assistance du Saint-Esprit. Et si cette position de la main se retrouvait encore dans celle du crucifix, l'allusion serait bien plus marquée.

Disons-le avec M. Deleuze : « Quelle est l'origine de ce préjugé répandu chez tous les « peuples, que les vœux ont une influence sur « la santé, sur le bien être de ceux qui en sont « l'objet ? Pourquoi cette opinion si chère aux « ames sensibles, qui fait désirer aux enfans « de recevoir la bénédiction de leur père (1) ? Aux yeux d'un partisan du magnétisme, le geste de la main et la volonté qui le guide, expliqueraient tout le mystère.

On n'aurait jamais cru qu'il pût y avoir quelque rapport entre la bénédiction sacerdotale, la main de justice et les procédés magnétiques ; que ce rapport vînt encore embrasser ces mains mystérieuses de bronze, et ces textes de l'Écriture, où la main et le doigt du Seigneur sont mis en action comme dans les opérations

(1) *Hist. critiq. du magnétisme*, t. 2, p. 328.

du magnétisme. Si ces rapports ne suffisent pas pour entraîner une affirmation prononcée sur une origine commune, ils donnent au moins à penser, ils éveillent l'esprit d'observation, et nous font voir que, dans tout ce qui nous environne, au physique et au moral, il y a peut-être avec le magnétisme beaucoup plus d'analalogie qu'on ne croit.

(S. du M.)

(La suite au prochain Numéro.)

Moyens de classer les crises pour en faciliter l'étude, et se préserver d'erreurs qui peuvent devenir dangereuses.

(Cet article sert de complément aux PROCÉDÉS MAGNÉTIQUES insérés dans les Numéros IV et VI.)

UNE expérience acquise par l'étude des crises, me fait croire qu'il n'y a que quatre degrés dans les crises magnétiques, et qu'au dire de quelques somnambules, qui en comptent sept, les trois premiers doivent être réputés demi-crises; au reste, comme le disait ma somnambule, qu'un escalier ait quatre ou sept marches, ou plus, du pallier au faîte, c'est toujours la même hauteur.

Premier degré.

Dans le premier, le malade voit son mal, et n'est en rapport qu'avec son magnétiseur.

Le contact étranger, sans être dangereux, lui est désagréable et le blesse. Il voit son mal parfaitement; quand ce degré est complet, il indique le remède et prescrit son régime.

On prévoit tout ce qui regarde sa maladie, les attaques de nerfs, les accès de fièvre et les autres accidens qui ont un rapport direct avec

la maladie, et on en fixe les époques avec une justesse et une précision admirables.

On voit ce mal présent, mais souvent sans pressentir le développement qui se fait par les procédés magnétiques d'un autre mal dont on a le germe. Voyez l'*ouvrage de M. Tardy de Montravel* (1), *et ce qui est arrivé à la somnambule de Valence*, qui est cependant parvenue à un très-grand degré de clairvoyance.

On ne voit pas le mal des autres, et comme on conserve son caractère, ses passions, et qu'il s'y joint un grand désir de faire ce qui peut être agréable à son magnétiseur, ce motif, ou l'amour propre, peut engager souvent les somnambules à donner des consultations dangereuses, indépendamment de quelque inégalité dans leur manière de voir les maux des autres.

Les somnambules qui ne sont qu'à ce degré, peuvent se mouvoir et agir sans la volonté de leur magnétiseur; mais quand ils sont bien aimantés, ils sont singuliers à voir.

---

(1) Le meilleur ouvrage qui ait paru jusqu'ici sur le somnambulisme, où tout est bien senti, clairement et énergiquement exprimé. (*Ceci est écrit en* 1786.)

Exception.

J'ai vu une somnambule rester en communication avec tout le monde, et n'en pas moins bien voir et conduire le traitement de sa maladie, qui était un engorgement général dans tous les viscères, qui commençait même à devenir squirrheux, cause du retard de la désorganisation complète donnée par elle lorqu'elle a eu lieu.

C'est madame la baronne de Reich qui traitait cette malade, dont la guérison est prochaine, et qui a été consommée depuis.

Second degré, auquel passent ordinairement les malades qui ont été au premier.

Dans le second degré, on pressent le terme fixe de sa guérison, sans voir encore le germe d'une maladie que le magnétisme développerait, à moins que l'époque n'en soit prochaine.

On peut voir les maux des personnes mises en rapport (1), si les somnambules de ce degré consentent à les toucher ; mais il faut que le magnétiseur agisse avec prudence, leur pré-

(1) Il y a des somnambules qui n'acceptent le rapport avec personne ; il leur fait mal.

sente très-peu de malades ; il ne faut pas les presser de questions, leur donner au contraire le temps de chercher, de se consulter, et ne pas les forcer, ce qui a souvent causé bien des erreurs.

Les malades du même magnétiseur sont en rapport avec le somnambule qui veut les traiter.

Il y a des circonstances où les somnambules du second degré peuvent se tromper, parce qu'ils tiennent à leur caractère naturèl, à leurs passions, et au désir de plaire à leur magnétiseur ; de jeunes personnes, sur-tout, répondent au hasard plutôt que de ne pas répondre, ou disent inconsidérément en indiquant des remèdes, un tel poids, comme une once au lieu d'un gros, si elles n'en ont aucune connaisance ; mais pour l'éviter, apportez-leur les remèdes demandés : en touchant, elles fixeront juste la quantité : conservant dans ces degrés leur caractère, leurs passions, la faculté de se déterminer par leurs connaissances et par conséquent par leurs préjugés ; si on les fait voir à d'autres qu'à des magnétiseurs, il ne faut pas les questionner que sur ce qui les intéresse directement, ou sur ce qu'elles peuvent savoir.

J'en ai vu plusieurs parler légèrement par ennui ou impatience, et aussi parce que leur esprit est frappé de ce qu'ils ont entendu dire dans leur état naturel, et qu'ils mettent de l'amour-propre à paraître éclairés, inspirés même. (*Voyez* l'Extrait des crises de Lyon.)

On n'est pas à la disposition absolue de son magnétiseur, quoiqu'on lise ou écrive s'il le désire, et que ce soit pour le bien du malade. Le contact étranger donne des convulsions.

Les somnambules qui sont à ce dégré, voient de manière à se conduire en marchant (1); ils peuvent toucher les objets qui ne sont pas magnétisés, à l'ordre du magnétiseur (2).

Troisième degré.

Les malades parvenus à ce degré de crise, voient distinctement leur mal, et si la maladie se prolonge, dès qu'ils sont moins souffrans, le germe de toute autre maladie qui pourrait être dans leur corps; ils pressentent l'époque du développement de cette maladie, ses pro-

---

(1) Il y en a que l'espèce du mal empêche de marcher.

(2) Pour juger du degré de clairvoyance, il faut des principes, de la conduite et des précautions.

grès et l'issue qu'elle pourrait avoir, si elle n'est pas prévenue ou conduite de la manière qu'ils indiquent.

Mis en rapport avec des malades, ils jugent parfaitement leurs maux ; quand on ne les force pas d'en prendre trop, ou de prononcer trop vite, ils indiquent le remède et suivent leur traitement jusqu'à guérison. J'ai vu une somnambule de ce degré en traiter plusieurs avec succès ; c'est celle qu'a eu pendant longtemps M. le chevalier de M...; ils conservent encore un peu de leur caractère et de leurs passions.

Si le magnétiseur s'y est bien pris, ils agissent et se déterminent à sa pensée, qu'ils connaissent.

S'il ordonnait quelque chose qui fût contraire à leur bien physique ou moral, ils montreraient de la résistance ; et s'il insistait, il opérerait leur réveil, précédé de mal-être et de convulsions, dont les suites pourraient être funestes.

J'en ai vu des preuves, et au moral et au physique ; il y en eut une frappante en Lorraine.

C'est à une somnambule de cette classe que

l'on doit l'invention des plaques de verre pour mettre en communication un malade éloigné avec une somnambule qui acquiert la connaissance de sa maladie et du moyen de la soulager ou de la guérir, si elle en est susceptible ; c'est à une autre qui a adopté ce moyen, qu'on est redevable de la façon de construire plus utilement encore ces plaques, qu'on peut appeler des *miroirs magnétiques*. La première a été magnétisée à Valence, la seconde à Strasbourg.

Quatrième degré.

Dans le quatrième degré de somnambulisme, auquel bien peu de malades peuvent parvenir, on peut juger les maladies sans toucher le malade, car on voit dans le corps. Cependant si les maladies sont compliquées, le toucher est plus sûr. On voit des choses éloignées et étrangères à son état quand le magnétiseur choisit le moment, dirige sans perdre le rapport et questionne avec ordre. Tout tient par la chaîne du fluide universel, si on laisse chercher ; qu'on dirige constamment, il n'y a plus d'espace, le somnambule est saisi par l'objet comme s'il était présent ; il le voit, le définit,

le peint et vous donne les renseignemens demandés. Les expériences faites par moi sur ce point, sont connues de beaucoup de personnes. Aucun corps ne peut toucher le magnétiseur ni le magnétisé, sans que celui-ci ait des convulsions. Pour l'éviter, il faut que tout soit magnétisé. Voilà ce qui m'a privé du plaisir de faire promener ma malade ; il fallait magnétiser le plancher ou la terre à chaque pas, sinon elle prenait des convulsions. Les somnambules arrivés à ce point connaissent parfaitement le magnétisme, et le définissent quand les expressions ne leur manquent pas faute d'acquit ou de connaissance de la langue dans laquelle ils s'expriment mieux après avoir été interrogés avec ordre et en beaucoup de crises. Quand les somnambules qui sont à ce degré ne souffrent pas, ils appellent cet état celui du parfait bonheur, et voici comment ma malade le définissait : « Je ne souffre pas ; « je vois que je suis prête à guérir ; tout ce « que j'aime se porte bien ; je sens que vous « n'êtes occupé qu'à me faire du bien ; votre « influence magnétique agit sur toutes les par- « ties de mon être, et le plaisir que je ressens « est comme ayant dix sens au lieu de cinq ;

« votre volonté y ajoute toujours ; mais comme
« ce fluide, dirigé constamment par votre pen-
« sée, dilate excessivement mes nerfs et ac-
« célère la circulation de mon sang, et que
« tout est trop tendu dans cet état, ma vie se
« dévorerait, et je crois que je ne pourrais ré-
« sister à cet état, quelque heureux qu'il soit,
« plus de quarante-huit à cinquante heures (1). »

Il est prudent de donner deux minutes de recueillement avant l'instant du réveil de ces sortes de crises, afin que l'accroissement de la tension par le toucher immédiat du magnétiseur, et sa volonté cessant, les nerfs se détendent un peu, et qu'il reprenne par gradations, comme le disait ma malade, ce qu'il lui avait donné *de plus ;* car si on la sortait de crise sans la prévenir, elle aurait des convulsions.

Interrogée sur ce qu'elle éprouvait dans le passage de cet état au réveil, elle me répondit qu'il lui semblait passer d'un pays immense et sans bornes, à un petit canton déjà connu, et qu'il était de nécessité qu'elle s'y préparât.

(1) Je connais un somnambule qui a eu deux crises complètes, chacune de vingt-quatre heures.

Les somnambules qui, ne passant pas comme beaucoup d'autres, des demi-crises aux crises des premier, second et troisième degrés, entrent tout de suite dans le degré de perfection du somnambulisme, sont d'abord étonnés et embarrassés de leur état; l'expérience leur manquant, ils ne peuvent s'exprimer; mais quand ils sont bien conduits, et que les questions leur sont faites avec ordre et intelligence, non seulement ils s'expriment d'une manière savante et précise sur leur mal et celui des autres, mais ils définissent leur état, et tout ce qui est du ressort de la nature, sans avoir le don des langues ni la connaissance des sciences qu'elles n'avaient pas apprises avant, comme on nous prête la bonhomie de le croire et le ridicule de le dire.

Ce qui a donné lieu à des méprises sur ce point, c'est qu'il est arrivé que des somnambules ignorans dans toute l'étendue du terme, et réputés pour tels dans leur état ordinaire, ont placé dans leurs ordonnances ou dans leurs définitions, des termes de l'art; ce qui a beaucoup étonné dans la bouche d'enfans ou de gens en service. Des magnétiseurs peu expérimentés s'y sont trompés : ils ont été en-

traînés par cet enthousiasme dont il est si difficile de se garantir quand on voit et qu'on entend des choses merveilleuses. Quant à moi, qui n'ai rien épargné pour acquérir sur cet objet des lumières qui puissent fixer mon opinion, j'ose avancer comme certain, que, hors ce qui est dans la nature et ce qui tient à voir, sentir et connaître ce qui est utile pour soi et les autres, les somnambules les plus parfaits ne savent et n'expriment que ce qu'ils ont entendu avant que d'être en cet état et qu'ils ne se rappelaient pas eux-mêmes, surtout quant aux termes ; mais à la vérité s'ils y restent long-temps, ils se perfectionnent dans la manière de rendre leurs idées, de définir leurs sensations et leurs perceptions.

Je ne crois pas non plus aux somnambules inspirés, devins ni prophètes ; mais quand ils sont au dernier degré de clairvoyance, ils peuvent avoir une pressensation sur la guérison ou la mort d'un être dont ils voient l'intérieur. Ils connaissent, ils jugent les dispositions morales ; ils prévoient un voyage, l'issue d'un procès, s'il y a des pièces ignorées entre les mains d'un homme qui compte les produire ; ils peuvent prévoir une chute dont

les causes sont préparées ; mais l'évènement dépendra souvent de causes secondes qui peuvent croiser et rendre la prédiction faillible. On fera donc sagement d'être circonspect dans la communication de ces prétendus oracles.

Nota. Il y a aussi des somnambules de degrés inférieurs qui se placent le plus souvent dans un degré supérieur, parce qu'ils ne sont pas capables d'en juger comme ceux qui sont au dernier terme de clairvoyance. J'ajouterai à ce que j'ai dit pour servir de point de comparaison qui puisse aider à classer les crises, ce que mon expérience m'a appris sur les sommeils magnétiques et les demi-crises, par lesquelles de certains malades commencent avant d'arriver aux crises complètes, et redescendent souvent à mesure qu'ils approchent de leur guérison.

Dans les degrés inférieurs aux trois auxquels je donne le nom de *crises complètes*, et au quatrième que j'appelle *crise magnétique parfaite*, l'état dans lequel se trouvent les malades peut s'appeler *un sommeil magnétique*, et la troisième *demi-crise*.

Nota. On fait passer souvent le malade de

ces demi-crises à la crise complète, en le réveillant et le rendormant ensuite, ou en le magnétisant à l'arbre ou au baquet.

Premier degré.

Le premier est un sommeil que les malades trouvent plus doux et plus agréable que le sommeil ordinaire. Ils ne répondent point à ceux qui les interrogent et ne disent point quand ils se réveilleront ; souvent ce sommeil est accompagné de spasmes, etc.

J'ai vû des malades qui ont dormi du sommeil magnétique, l'un pendant six semaines et l'autre pendant cinq mois, tomber ensuite en crise complète; l'un d'eux, traité par M. le baron de L..., lui a confirmé, pendant sa crise, mon principe, que quand on traite trop de malades à la fois, il faut se recharger de fluide au baquet, ou à l'arbre, de préférence, si c'est la saison.

Second degré.

Le second est un sommeil sans rêve, dont ils prévoient et disent le terme. Ils sont en rapport avec tout le monde; ils boivent de l'eau magnétisée en dormant. L'immobilité

du corps et des paupières caractérise le sommeil magnétique.

Troisième degré.

Le troisième est un état dans lequel on est en rapport avec quelques personnes, et désorganisé pour les autres.

On commence à voir quelque chose à son mal, on en raisonne, mais souvent aussi peu sûrement qu'on s'ordonne ses remèdes ; on parle toujours de mémoire sur les remèdes qu'on connaît, et on se trompe toujours sur ceux qu'on ne connaît pas. Il est dangereux de se fier à ces malades et d'agir d'après leur conseil, même dans le premier degré de crise. Si c'est une personne d'esprit et un peu instruite dans la médecine, elle est sujette à juger par prévention et sur opinion antérieure. Nous en avons vu un exemple frappant dans un somnambule qui a été trois mois dans cet état, avec la manie de donner des consultations, que j'ai toujours conseillé de ne pas suivre sans consulter auparavant un médecin. Les yeux sont collés par le fluide qui se charge souvent d'une sérosité visqueuse, qui rend les paupières si adhérentes qu'on a peine à les faire

séparer ; dans les crises complètes, au contraire, le réveil s'opère par la volonté du magnétiseur.

L'on observe encore différentes nuances dans le sommeil magnétique et dans les demi-crises.

On peut leur assigner un certain ordre qui facilitera les expériences qui nous restent à faire pour acquérir la certitude de ce que je ne donne que comme des probabilités ; mais il ne fallut qu'un fil à Thésée pour démêler les détours du labyrinthe, et je donne ce fil.

Première nuance.

Les somnambules n'éprouvent pas toutes ces différences successives dans les progrès des effets magnétiques. Ils passent ordinairement d'une des nuances désignées à un degré supérieur sans connaître les intermédiaires. La plus faible de ces nuances se montre dans les malades qui, ayant les yeux collés, entendent, parlent et ne dorment pas.

Cet état paraît être une simple disposition à tomber en crise, et est fort ordinaire dans ces simples incommodités ou maux passagers qui ne disposent pas le malade à éprouver les

grands effets du magnétisme; souvent aussi un malade attaqué grièvement, guérit sans avoir éprouvé un autre effet que celui-ci, parce que l'état de son sang s'oppose à des effets plus marqués, ou souvent c'est une suite de l'inattention et du relâchement dans son magnétiseur.

Seconde nuance.

La seconde nuance se présente dans les personnes qui, ayant les yeux collés, entendent tout ce que l'on dit auprès d'eux sans pouvoir y répondre. Ceci est déjà un commencement de crise, sur-tout s'ils peuvent ouvrir les yeux au toucher de l'objet désigné par le magnétiseur, comme l'arbre, le fer, la corde, etc.; presque tous les malades, surtout en été, passent par cet état.

Troisième nuance.

La troisième nuance doit être attribuée à l'état des personnes assoupies qui n'ont pourtant pas besoin d'être mises en rapport avec des étrangers pour entendre ce qu'ils disent lorsqu'ils leur adressent directement la parole.

Cela s'appelle entrer en communication

avec tout le monde, et ces sortes de somnambules se réveillent d'eux-mêmes pour l'ordinaire.

On ne rencontre guère cette nuance que dans les malades dont les nerfs sont difficiles à mettre en jeu; mais il en est qui, ayant été en crise, redescendent souvent par cette nuance à leur état ordinaire, lorsque le terme de leur guérison approche.

Il y a des personnes dont le sommeil magnétique est mêlé de songes agréables, d'autres les ont fâcheux. Ils est à propos d'y faire attention, parce que cela arrivant même dans l'état de crise complète, et les lumières que procurent les crises magnétiques cessant dans ces intervalles, on s'exposerait à l'erreur, en adoptant comme des vérités ce que l'état actuel du sang et des humeurs dans les malades leur fait dire.

Quatrième nuance.

La quatrième nuance semble appartenir à l'état des personnes qui restent dans un assoupissement profond, sans parler ni gesticuler, et que l'on est obligé de réveiller au hasard.

L'effet du magnétisme est cependant sen-

sible dans cet état ; il donne un calme aux sens, favorise le travail de la nature, et à son réveil le malade se sent ordinairement frais et allégé.

On peut réveiller sans inconvénient après une heure ou une heure et demie, les personnes qui sont dans cet état, quelques-unes même se réveillent seules, et peu avant elles en disent le moment précis.

Cinquième nuance.

La cinquième nuance est celle des personnes qui passent de l'assoupissement naturel, qui souvent est lourd et profond, au sommeil doux et léger du magnétisme, après qu'on a établi des courans, et rendu la circulation plus aisée et plus libre par le fluide magnétique.

L'on vient, par la répétition d'objections dégénérées en reproches, de me forcer à me justifier sur deux assertions exposées dans mes réflexions sur les crises, où je dis :

1° Qu'il n'y a que quatre degrés dans les crises somnambuliques ;

2° Que tout malade parfaitement guéri ne tombe plus en crise, et que c'est à mon avis un

signe certain que la santé (l'harmonie) est rétablie. Quand on a des crises réelles,

Voir son mal,

Celui des autres,

Et les objets étrangers les plus éloignés; c'est tout ce qu'on peut attendre des crises.

On objecte qu'il y a certitude d'un nombre de dégrés plus considérables : que les somnambules l'ont dit, qu'on l'a vérifié ;

Qu'il y a beaucoup d'exemples de malades parfaitement guéris, à qui le magnétiseur continue et prétend continuer à volonté de donner des crises de près ou de loin, et toujours aussi lucides, et avoir pour sa vie l'oracle qu'il s'est créé à sa disposition.

Je réponds au premier article, que je n'ai pas prétendu réduire mathématiquement la nomenclature des crises à quatre degrés ; mais qu'il m'avait semblé, après les avoir étudiées dans une cinquantaine de sujets, que, pour faciliter cette étude aux magnétiseurs nouvellement instruits, on pouvait les classer en sept situations caractérisées.

Deux de ces situations sont de pur sommeil magnétique, la troisième doit être réputée demi-crise, les quatrième, cinquième et sixième,

crises complètes, et la septième, crise parfaite.

Si l'on en veut davantage, j'y souscris, et à compte du demi-cent qui sera je crois suffisant pour le moment, je permets qu'on m'attribue l'énonciation de treize : trois, sommeil et demi-crise ; cinq, nuances qu'on appellera degrés ; l'exception qu'on comptera aussi ; et mes quatre degrés qui remplissent uniquement l'espace du pallier au faîte, ont fait paraître l'escalier trop roide. Il aura tous les degrés qu'on voudra, ce sera toujours monter du rez-de-chaussée au dernier étage.

Je tiens davantage au principe que j'ai avancé, c'est-à-dire que la maladie terminée, les crises finissent. Je regarde ce principe comme la base du magnétisme, et le gage certain d'une utilité réelle et de l'exemption de tout danger.

Je sais qu'il y a des malades qui, se disant guéris, ont encore un sommeil, une demi-crise, une crise pendant quelque temps (surtout quand ils l'ont annoncé) à la volonté forte du magnétiseur, qui a eu besoin de beaucoup de crises pour la maladie.

Mais je pense que ces crises subséquentes viennent, ou du germe d'une autre maladie

non développée, ou de la faiblesse, ou de la sensibilité du genre nerveux encore affecté, ou de l'influence du moral sur le physique, quand ils ont la manie de vouloir continuer à donner des remèdes; c'est alors une maladie réelle, comme celle qui affecte le cerveau d'un homme d'esprit, et qui est maniaque quoiqu'en apparence sain. Je conseille à tout malade consultant, de n'user des remèdes qu'ils donnent qu'avec précaution, et après avoir consulté un médecin sage, plus médecin alors que le somnambule guéri.

Enfin je relègue ces discoureurs en crise dans la classe des somnambules sorciers de la Souabe, des somnambules mystiques de Lyon, inspirés, devins et prophètes, que l'enthousiasme érige en oracles infaillibles, que le ridicule fait rentrer dans le néant et de l'apparition desquels le sage gémit, parce qu'il juge avec raison du tort réel que l'illusion et l'abus font à la réalité du magnétisme et à l'opinion qu'il nous importe d'en donner pour l'établir solidement et le propager.

Nota. Comme souvent il arrive qu'après avoir été magnétisé, ou en de ces sommeils salutaires, les pores sont ouverts et la transpi-

ration s'est établie, il faut avoir grande attention de ne pas sortir, jusqu'à ce que les pores se soient refermés, ou au moins de se bien couvrir, et se préserver de l'humidité aux pieds.

C'est souvent du soin, de l'attention, et de l'intelligence du magnétiseur, autant que des procédés généraux, que dépendent et les crises magnétiques et le développement du sens intérieur des malades qui les éprouvent.

(*Extrait des Mémoires du comte de* LUTZELBOURG.)

VARIÉTÉS.

La Société du magnétisme désirant rendre son règlement public, pour qu'on ne puisse se méprendre sur le but de son institution, nous cédons à son désir en insérant ici ce règlement, qui ne peut que donner une haute idée de la pureté des intentions des membres qui composent cette Société.

RÈGLEMENT

DE LA SOCIÉTÉ DU MAGNÉTISME.

Article Ier. La Société maintient le titre distinctif qu'elle a adopté, celui de *Société du magnétisme*.

II. Elle a pour objet de rechercher la nature du magnétisme animal, et d'en constater les effets.

III. Elle est composée de membres résidens, d'associés résidens et de correspondans.

Le nombre des membres résidens ne peut excéder cinquante, et celui des associés résidens, dix. Le nombre des correspondans est illimité.

IV. Les membres résidens ont seuls voix délibérative; les associés ont droit à la séance et voix consultative.

V. La société a un bureau qui se compose d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire général, d'un secrétaire particulier et d'un trésorier.

VI. Le secrétaire général est perpétuel. La durée des fonctions des autres membres du bureau est d'un an.

VII. Ils sont tous élus à la majorité absolue des suffrages, dans la première séance du mois de janvier de chaque année.

VIII. Les suffrages sont recueillis par voie de scrutin.

IX. Les membres du bureau peuvent tous être réélus.

X. La Société tient ses séances une fois par semaine, depuis sept heures du soir jusqu'à dix.

XI. Les séances commencent par la lecture que l'un des secrétaires fait du procès-verbal de la séance précédente, et de la correspondance. On passe de là aux délibérations relatives à la réception des candidats qui ont été proposés, et aux nouvelles présentations, s'il y a lieu. Ces délibérations sont suivies de la lecture des rapports qui ont pour objet les ouvrages présentés à la Société et renvoyés par elle à des commissaires; après quoi, la Société écoute ceux de ses membres qui ont des faits ou des observations à lui communiquer.

XII. Le président a la police exclusive de l'Assemblée; il porte la parole au nom de la Société, et signe, conjointement avec les secrétaires, les procès-verbaux, les arrêtés et les actes de correspondance.

XIII. Le secrétaire perpétuel est chargé de la rédaction des procès-verbaux, des arrêtés et de la correspondance.

XIV. Le secrétaire particulier aide le secrétaire perpétuel dans ses travaux, et le supplée en cas d'absence.

XV. Chaque procès-verbal, après que la rédaction en a été approuvée par l'assemblée et signée du président ainsi que des secrétaires, est consigné dans un registre tenu à cet effet.

XVI. Le trésorier reçoit, contre quittance, la contribution des membres. Il acquitte les dépenses de la Société, sur le *visa* du président et du secrétaire perpétuel, et présente la situation de sa caisse tous les six mois.

XVII. La contribution annuelle de chaque membre résident est de quarante francs, payables d'avance par semestre, en janvier et juillet de chaque année. Elle pourra, suivant les circonstances, être modifiée d'après une délibération de la Société.

XVIII. Chaque membre dépose de plus, entre les mains du trésorier, une somme de dix francs, lors de son admission, pour les frais d'établissement.

XIX. Il y a un registre de présence signé à chaque séance par les membres qui y assistent. Ce registre reste en dépôt entre les mains du secrétaire perpétuel.

XX. Toute proposition d'admission est faite au moins par deux membres, sur la demande écrite du candidat.

XXI. Huit jours après la présentation, la Société passe au scrutin secret.

XXII. L'admission ne peut avoir lieu si le candidat ne réunit en sa faveur les neuf dixièmes des voix, dans une séance composée de plus de la moitié des membres.

XXIII. Le secrétaire perpétuel écrit au membre admis pour lui annoncer son admission.

XXIV. Chaque membre s'engage à pratiquer le magnétisme gratuitement, sans autre but que celui de se rendre utile. Celui qui ferait du magnétisme une spéculation, cesserait, par cela même, d'être membre de la Société.

XXV. Les membres s'engagent à communiquer à la Société les traitemens qui n'ont pas eu de succès, avec autant d'exactitude que ceux qui ont réussi. Pour se faire une idée exacte du magnétisme, et pour en tirer parti, il importe d'en connaître également les avantages, l'inefficacité et les inconvéniens, et de discerner, dans ces deux derniers cas, ce qui naît de la chose d'avec ce qui naît de la négligence ou de l'inexpérience.

XXVI. A la dernière séance de chaque année,

le secrétaire perpétuel lira un rapport sur les travaux de la Société pendant l'année écoulée; il y désignera les cures les plus intéressantes, les moyens qui les auront déterminées, et les magnétiseurs dont elles seront l'ouvrage.

XXVII. Ceux des travaux de la Société qu'elle jugera devoir être imprimés, le seront dans les *Annales du magnétisme animal*; les autres resteront déposés aux archives.

XXVIII. La Société formera peu-à-peu une bibliothèque des livres sur le magnétisme; une partie de ses revenus sera employée à cet usage.

XXIX. La garde de cette bibliothèque est confiée au secrétaire perpétuel.

XXX. Le secrétaire perpétuel est autorisé à prêter les livres de la bibliothèque aux membres de la Société, sur leur reçu.

XXXI. Le reçu des livres doit indiquer le temps qu'on compte les garder; trois jours après l'expiration de ce temps, le secrétaire perpétuel est tenu de les envoyer chercher.

XXXII. Sont regardés comme démissionnaires :

1° Les membres qui, sans acquitter la contribu-

tion du semestre courant, restent trois mois sans se présenter;

2° Ceux qui transgressent le présent règlement.

XXXIII. En adoptant définitivement le présent règlement, la Société en arrête l'impression et la distribution.

Fait en séance générale, le dix-huit mars mil huit cent seize.

Le marquis DE PUYSÉGUR, *président.*

Le marquis DE MONTFERRIER, *secrétaire général.*

Certifié conforme à l'original déposé aux archives,

Le marquis DE MONTFERRIER, *secrétaire général.*

ANNALES

DU

MAGNÉTISME ANIMAL.

N° XXXVI.

TRAITEMENS.

Traitemens de différentes maladies guéries en 1812 et 1813 par les ordonnances d'une somnambule.

Pendant l'été de 1812, étant au château d'Autume près Dôle (Jura), des maux de reins, auxquels j'étais sujet depuis nombre d'années, me firent éprouver des douleurs si vives, que je n'hésitai pas de me rendre à Besançon pour consulter et tâcher d'obtenir au moins quelque soulagement. Je n'avais pas oublié que j'y avais laissé des somnambules au nombre de trois, qui m'avaient assuré, pendant leur traitement en 1786 et les deux an-

nées suivantes, que, si par la suite j'avais le malheur de tomber malade, elles seraient, dans ce cas, susceptibles d'un somnambulisme assez lucide pour me servir de médecin. L'une d'elles, à la demande que je fis comment cela serait possible, puisque vraisemblablement elle jouirait alors d'une bonne santé, me répondit sans hésiter : que le chagrin qu'elle éprouverait, joint au désir de me témoigner sa reconnaissance, suffirait pour la rendre somnambule. Les deux autres me firent des réponses équivalentes.

Je m'adressai d'abord à la première que j'avais entreprise, et que j'avais rendue somnambule, pour mon coup d'essai, dès la seconde séance, en faisant usage des procédés de M. de Puységur, avec qui j'avais passé l'été de 1785, à Strasbourg, y étant employé à l'arsenal pour le service du Roi.

Cette somnambule, connue à Besançon sous le nom de *petite Thérèse*, m'ayant donné des preuves non-équivoques de lucidité, je la fis venir à la campagne pour m'indiquer les moyens de soulagement.

Je commençai par magnétiser un arbre dans une futaie peu éloignée du château. C'était un hêtre antique qui faisait les délices de Thérèse

endormie. Tous les jours de beau temps, nous allions avec un ou deux malades nous asseoir à son ombre bienfaisante, et là, je la consultais, tant pour mes malades que pour moi. Après un examen attentif, j'appris d'elle que les maux de reins que j'éprouvais étaient occasionnés par des glaires et des humeurs visqueuses qui s'y attachaient fortement et les entouraient. *Asseyez-vous*, me dit-elle, *le dos appuyé contre l'arbre, et faites ainsi une séance de demi heure, pendant une douzaine de jours.* L'effet annoncé était de faire passer les glaires par les urines. Le succès fut complet et les preuves irrécusables; les douleurs cessèrent entièrement.

Les consultations furent aussi d'une grande utilité aux personnes qui suivirent avec confiance ses ordonnances. Une jeune fille de neuf ans, languissante depuis plusieurs mois, était pâle et sans appétit; elle avait fait différens remèdes sans éprouver aucun soulagement, on ignorait absolument la cause de sa maladie. Thérèse reconnut bientôt que des vers occasionnaient cet état de langueur, et indiqua les moyens de l'en débarrasser. La mère de cette enfant, sujette à des coliques fréquentes, excessivement douloureuses, par

suite d'une couche fâcheuse, a été aussi guérie sans retour.

Un de mes amis, âgé de 32 ans, ayant depuis plus de dix-huit mois un enrouement tel qu'il pouvait s'appeler une extinction de voix, après avoir employé inutilement un grand nombre de remèdes pour le faire cesser, fut guéri en moins de quinze jours, en prenant, d'après le conseil de Thérèse, chaque matin, à jeun, une infusion de bourrache miellée.

En 1813, je la fis venir à Beaune dans les premiers jours de juin, à la demande de plusieurs personnes qui désiraient la consulter pour leur santé, et qui se trouvèrent bien de ses ordonnances. M. de Puységur a eu occasion de recevoir chez lui, à Busancy, un de mes principaux malades.

Mme de J***, souffrante depuis environ deux ans à la suite de couche, d'une chute ou descente de matrice (*prolapsus uteri*), après avoir employé inutilement toutes les ressources de l'art, se décida à consulter Thérèse, en présence de madame sa mère, qui assista à toutes les séances; elle ordonna et plaça elle-même, dans l'état de somnambulisme, un petit emplâtre sur la région ombilicale, composé d'un grain de camphre, de coton musqué et de poix

blanche. Elle prescrivit de plus cinq bains consécutifs, pendant lesquels on doit boire alternativement un verre de petit lait et un verre de jus de cresson; un repos de cinq jours, ensuite cinq bains comme ci-dessus. Le grain de camphre de la grosseur d'un pois, se renouvellera quand il se trouvera fondu. Au bout d'environ trois semaines, la malade ayant suivi avec exactitude le régime prescrit, se crut tellement bien rétablie qu'elle entreprit (imprudemment sans doute) de faire une lieue à pied, tandis que peu de jours auparavant je l'avais vu revenir de son bain le corps plié en deux, et pouvant à peine se soutenir et se traîner avec l'aide de deux bras. Cette imprudence heureusement n'eût aucune suite, et, depuis près de trois ans, cette dame ne s'est pas ressentie d'une maladie qui l'incommodait beaucoup, et lui donnait pour la suite de grandes inquiétudes.

Le 20 juillet suivant, Mme Clément, marchande de toilerie à Beaune, vint me prier avec instance de m'intéresser au sort de son enfant, jeune fille âgée de sept à huit ans, laquelle depuis environ un an, voyait un peu chaque jour, de manière à tacher son linge. Deux habiles médecins avaient employé sans

succès les ressources de leur art pour sauver cet enfant d'un épuisement total. En vain cette pauvre mère venait d'employer tout récemment différens remèdes tels que le quinquina, l'infusion de rhubarbe, etc., ordonnés par un médecin de Châlons où elle avait conduit son enfant; les symptômes de la maladie continuaient à se manifester chaque jour, et, par suite nécessaire, l'état de maigreur et de défaillance augmentait de la manière la plus effrayante.

C'est dans une aussi déplorable situation que cette mère désolée vint réclamer mon secours, ou plutôt les conseils de la somnambule clairvoyante que j'avais à ma disposition.

Ce médecin de la nature, après avoir examiné la jeune malade pendant plusieurs séances, et avec une forte application, ordonna successivement différens moyens que je crois utile de détailler à cause du prompt succès obtenu par ces remèdes innocens dans un danger aussi imminent :

1° L'usage d'un sirop de carrotte fait avec sucre candi, en prendre une cuillerée à bouche le matin à jeun. Le soir, en se couchant, une pilule composée d'alkerme et de conserve de roses en égale quantité pendant cinq jours

consécutifs. Cessation de ces pilules pendant huit jours, puis les recommencer comme ci-dessus pendant cinq jours. On n'interrompra pas le sirop de carrotte, auquel il faut ajouter un peu de capillaire. Si l'on aperçoit quelques maux de nerfs, on mettra dans la cuillerée de sirop une ou deux gouttes d'éther. Dans le courant de la journée, on boira un verre de sirop d'orgeat et deux verres d'une tisane rafraîchissante;

2° Sans discontinuer ce qui est prescrit ci-dessus, on commencera le 4 août des bains tièdes de demi-heure au moins pendant cinq jours de suite. Puis cinq jours de repos, et ainsi de suite, jusqu'à ce que l'on ait pris le quinzième bain.

La bonne madame Clément (qui m'a permis de la nommer, et qui raconte à qui veut l'entendre le traitement et la cure de son enfant) n'avait aucune idée de ce qui peut avoir rapport au magnétisme; mais pleine de confiance en mon honnêteté et mon expérience, elle a suivi avec une exactitude scrupuleuse les ordonnances prescrites, par le moyen desquelles elle a obtenu promptement la guérison de sa fille, son unique enfant.

Vers la fin de septembre, il parut aux bras

et aux cuisses une assez grande quantité de boutons semblables à des piqûres de cousins, ce qui indiqua suffisamment le besoin de purger.

Depuis ce dernier effet de la nature, qui avait été si bien secondée par son interprète, cette jeune fille, depuis près de trois ans, est guérie sans retour d'une maladie d'autant plus dangereuse, que les ressources de l'art, employées par des mains habiles, n'avaient fait qu'augmenter la faiblesse de la malade sans détruire la cause du mal.

Le plaisir de faire le bien en soulageant son semblable, est, comme le dit très-bien M. de Puységur, la plus douce des récompenses. Mes soins sont payés avec usure toutes les fois que je rencontre cette mère tendre et son intéressante enfant, qui s'empressent à l'envi de me témoigner leur vive reconnaissance. *Trahit sua quemque voluptas.*

A l'attrait de soulager ou de guérir par le moyen du magnétisme, se joint encore le devoir et même le besoin pour tout homme sensible de publier une vérité consolante quand on a eu le temps et la possibilité de se convaincre soi-même par une expérience longue

et suivie de son efficacité dans le traitement d'un grand nombre de maladies.

MASSON-D'AUTUME,
colonel d'artillerie, membre correspondant de la Société du magnétisme.

P. S. Le temps ne serait-il pas arrivé où l'auteur des *Mémoires pour servir à l'histoire et à l'établissement du magnétisme animal*, pourrait répondre aux injustes détracteurs de ses ouvrages, et invoquer en même temps les suffrages de la postérité, en empruntant d'une plume éloquente (1) le passage suivant?

« Ce n'est pas à moi d'attendre beaucoup « des hommes, c'est à eux d'attendre beaucoup de moi. Quand j'aurai parcouru ma « carrière au travers des écueils et que j'aurai « atteint le but de ma course, les générations « futures s'assembleront autour de ma tombe, « et diront : Il était vertueux et bienfaisant ; « alors on me recherchera dans les monumens « que j'aurai laissés, non plus pour en épier

(1) La Harpe, *Eloge de La Fontaine*. On n'a changé dans ce passage que deux mots : *grand* et la *beauté*. Le premier, remplacé par *vertueux* et *bienfaisant*; le second, par *la bonté* et l'*utilité*.

« les défauts, mais pour en relever la bonté et « l'utilité. Mes descendans recevront les hon« neurs qu'on m'avait refusés. Il ne m'est per« mis de jouir qu'en espérance, et je ne sème « pas pour recueillir. Mais quel prix plus flat« teur pourrai-je prétendre? Je ferai du bien « même quand je ne serai plus. Plus d'une fois, « peut-être, un sentiment de vertu exprimé « dans mes ouvrages produira une action ver« tueuse; plus d'une fois l'expression de ma « sensibilité fera tomber de douces larmes des « yeux de l'homme sensible. Je consolerai le « cœur infortuné, et j'adoucirai l'ame dure; et « l'envie qui me dispute aujourd'hui mon pou« voir et mes récompenses, ne pourra m'ôter « du moins ni les bienfaits que je laisse après « moi, ni la reconnaissance de tous les âges. »

ANALYSES D'OUVRAGES, THÉORIES, etc.

Suite des nouvelles recherches sur les notions que les anciens avaient du magnétisme animal.

Jusqu'à présent nous n'avons vu dans les antiquités du père Montfaucon, le magnétisme animal que par fragment, s'il est permis de s'exprimer ainsi. Nous n'avons vu que des *mains* et des *doigts* qui sont, à la vérité, les instrumens directs du magnétisme; mais cet immense recueil nous présente aussi le magnétisme tout entier en scène dans d'autres monumens qui ne méritent pas moins que les précédens, toute l'attention des curieux.

Le magnétisme animal était journellement mis en usage dans les temples d'Isis, d'Osiris, de Sérapis. C'était là que les prêtres, soit par le toucher magnétique, soit par les remèdes que prescrivait le somnambulisme, traitaient et guérissaient les maladies. Les monumens

égyptiens sont donc ceux qui, de préférence, doivent nous offrir les scènes du magnétisme. Ce sont aussi des monumens égyptiens qui vont faire le sujet de notre examen. On va sans doute nous trouver bien hardis d'oser pénétrer dans le sens obscur des hiéroglyphes, et de vouloir comprendre des caractères et des emblêmes que les hommes les plus savans ont été obligés d'abandonner.

Nous savons parfaitement que les hiéroglyphes sont des énigmes dont on n'a pu encore donner la solution ; mais tout dans les monumens n'est pas hiéroglyphe. Il est des peintures purement historiques, d'autres qui expriment les arts de la vie, d'autres qui représentent les sacrifices et les cérémonies de la religion, d'autres qui rendent au naturel les animaux, les plantes, les signes du zodiaque.

Jusque-là nous marchons sur un terrain connu, et les monumens égyptiens ressemblent à ceux des autres nations.

Mais souvent il est arrrivé qu'on a donné aux figures les plus simples et les plus naturelles un sens emblématique. Bientôt on a voulu que tout fût emblême. Si quelquefois on a rencontré juste, combien de fois ne s'est-on pas trompé?

Il ne faut pas confondre les *caractères hiéroglyphiques* avec les *emblêmes* proprement dits, quoiqu'on exprime ordinairement les uns et les autres sous le nom générique d'hiéroglyphes. Les caractères hiéroglyphiques dans le principe étaient probablement aussi des figures complètes et régulières; mais, comme elles étaient trop volumineuses et occupaient trop de champ, on les a tronquées dans la suite. Il n'en est resté qu'une parcelle, un linéament qu'il n'est pas possible la plupart du temps de rapprocher de la figure primitive; au lieu que les emblêmes proprement dits reposent sur des figures qui ont toute leur intégrité, et dont les accessoires seulement varient. Les caractères hiéroglyphiques présentent une suite d'idées. Les figures emblématiques, en quelque nombre qu'elles soient dans un tableau, ne représentent qu'un fait.

L'esprit des hommes, toujours avide de pénétrer les mystères, s'est ici donné carrière. Chacun a voulu expliquer suivant sa manière de voir, non-seulement l'écriture hiéroglyphique, mais encore les figures et les sujets emblématiques. Les uns n'ont voulu y apercevoir que l'histoire ancienne et fabuleuse de l'Egypte; les autres, que les mystères du culte

et de la religion ; les autres un cours d'astronomie ; ceux-ci tout ce qui regarde les crues du Nil ; ceux-là jusqu'aux secrets de l'alchimie ; de manière que, jusqu'à présent, les hiéroglyphes ont été comme les nuages, ou chacun a vu ce qu'il a voulu voir. Il est possible que les uns et les autres aient raison sur certains points, et que l'erreur ne soit venue que de ce que chacun a trop voulu généraliser et se soit mépris sur la signification de tel et tel emblême.

Pour nous, nous suivons une marche plus sûre. On conçoit, d'après ce que nous venons de dire, que nous ne sommes pas disposés à voir par-tout le magnétisme dans les monumens égyptiens. Non, les monumens que nous appelons en témoignage sont en très-petit nombre. Nous ne voulons y voir aucun emblême ; nous ne nous arrêtons qu'à ce qu'ils représentent réellement et matériellement. Si nous nous trompons, ce ne sera donc point dans la partie systématique, mais dans l'application du matériel du tableau.

Ce n'est pas que les sujets auxquels nous nous arrêtons, n'aient déjà donné naissance à des explications emblématiques, la plupart différentes les unes des autres. Tout notre

soin sera de détruire ces explications, de démontrer qu'elles sont toutes inadmissibles, pour en conclure qu'il faut écarter tout emblême, et qu'il n'y a et ne doit y avoir dans le tableau que ce qui y est réellement, c'est-à-dire le magnétisme en action.

Le premier sujet qui doit d'abord et principalement attirer nos regards, est un tableau pris de l'enveloppe d'une momie (1).

Sur un lit ou une table, dont les deux extrémités ainsi que les pieds semblent former un lion, est une figure d'homme couchée et enveloppée, ayant une espèce de camail bleu qui retombe sur les épaules et sur la poitrine.

Un habit brun, en forme de pantalon, le couvre jusqu'aux pieds. Le visage est découvert, les yeux sont ouverts; à côté du corps est un personnage vêtu d'un habit semblable qui est aussi noir ou brun; il a un capuchon et un masque de chien; il a la tête tournée du côté du malade; il a la main gauche sur la poitrine du malade et la main droite élevée sur

(1) Cette momie était placée dans la bibliothèque des Augustins de la place des Victoires, et le tableau est gravé dans l'*Antiquité expliquée de Montfaucon*, t. 2 du supplém., planche 37 *bis*.

sa tête dans l'attitude d'une personne qui magnétise.

Aux deux extrémités du lit, sont deux figures de femmes nues jusqu'à la ceinture; le reste est couvert d'une jupe brune; les bras et les pieds sont nus; leur tête est couverte d'un camail égyptien; elles ont sur la tête chacune un vase ou ornement difficile à définir; elles tiennent élevées perpendiculairement, l'une la main droite, l'autre la main gauche; les autres mains sont pendantes.

Sous le lit de repos sont rangés quatre canopes. Le premier a une tête d'Isis, le deuxième une tête d'épervier, le troisième une tête de chien, et le quatrième une figure humaine.

C'est ce sujet que nous regardons comme une véritable scène du magnétisme animal. La figure couchée est le malade; la personne qui magnétise est un prêtre égyptien couvert du masque d'Anubis. Son attitude n'est pas équivoque; l'une de ses mains est portée sur la poitrine du malade, et l'autre sur la tête. Il a le visage tourné du côté du malade, et les regards fixés sur lui. Au-dessous, dans les canopes, sont représentées les divinités bienfaisantes de l'Egypte, Isis, Osiris, Anubis, Ho-

rus, sous les masques qui sont généralement reconnus pour les caractériser. Aux deux extrémités sont deux prêtresses dont le geste imposant semble concourir aussi à l'action du magnétisme.

Montfaucon convient lui-même que le sujet exprimé sur cette toile l'a fort embarrassé. Il convient qu'en général ce grand nombre de figures égyptiennes mystérieuses nous sont souvent impénétrables. « Elles n'étaient guè- « re, ajoute-t-il, plus intelligibles à la plupart « des Égyptiens. Il n'y avait que leurs prêtres « et peut-être ceux qui étaient initiés à leurs « mystères qui entrassent dans les secrets de « leur théologie : » il doute si le sujet dont il s'agit a jamais été observé (1).

Il conjecture que cette figure étendue sur la table pourrait bien être *le corps d'Osiris mort*, l'autre figure à museau de chien serait *Anubis* « qui lui met une main sur la poitrine, « et lève l'autre main vers le ciel *comme s'il « menait un grand deuil sur ce corps mort.* » Plus bas il qualifie cette attitude *d'embrassement;* enfin l'une des deux femmes qui sont aux extrémités du lit serait *Isis en deuil sur la mort de son mari.*

(1) Montfaucon, *ibid.* p. 140 et suiv.

Il ne faut que regarder la planche pour reconnaître combien cette explication est fautive, et combien elle est en contradiction avec le monument lui-même.

D'abord la figure à museau de chien peut n'être pas plus Anubis *qu'un des prêtres de ce dieu;* car, dans les cérémonies égyptiennes, les prêtres prenaient différens masques de bêtes, comme de chien, de chat, d'oiseau, suivant les mystères qu'ils voulaient représenter ou les dieux auxquels ils appartenaient.

« Dans les sacrifices, dit Kircher, *les prêtres* « *se revêtaient des habillemens avec lesquels* « *ils représentaient leurs Dieux.* Ils por- « taient sur la tête des coiffures, des plumes, « des fleurs, des vases, et tous les emblêmes « qui caractérisaient leurs divinités. Ils s'i- « maginaient que par-là l'esprit et le pouvoir « du Dieu se communiquaient à eux, et opé- « raient en eux une transformation divine (1).

(1) *In sacrificiis, simili, quo deos referebant, habitu comparebant sacerdotes. Tutulos in capite gerebant floribus, pennis, serpentibus, vasis, aliis que similibus, quibus geniorum proprietates, et ideales rationes exprimuntur, compectos. Illis que putabant se in eam intelligentiam, quam continui mente volvebant, transformari.* Kircher, sphinx mystagoga. Amstelod., 1676, in-fol., p. 63.

« J'ai remarqué, dit M. Denon dans son « voyage d'Egypte, que la plupart de ces « coiffures emblématiques et hiéroglyphiques, « non-seulement étaient posées sur la tête « des divinités, *mais encore sur celle des* « *prêtres* et des héros triomphateurs ; et « *qu'elles étaient différentes suivant la fonc-* « *tion ou la circonstance de la fonction du* « *culte de telle ou telle divinité* (1). »

Les auteurs du grand voyage d'Egypte, en confirmant ce que nous venons de dire, nous expliquent une particularité du tableau dont il s'agit. Il faut observer que non-seulement la tête du magnétiseur est *noire*, mais encore *ses bras et son corps.* « Le noir, nous disent- « ils, est constamment affecté au chacal. » (Le chacal est une espèce de chien sauvage assez commun en Egypte, de la tête duquel on coiffait indifféremment Anubis ou ses prêtres.) « Les prêtres et les dieux qui en sont mar- « qués sur la figure, non-seulement portent « *ce masque noir, mais ils sont eux-mêmes* « *peints tout en noir* (2). »

(1) Denon, *Voyage de la haute et basse Egypte*, in-12, tom. 3, p. 201.

(2) *Description de l'Egypte, antiquités*, tom. 1, p. 166.

En second lieu, cet Anubis prétendu *n'embrasse* pas la figure étendue, mais lui pose la main gauche sur la poitrine, et la main droite sur la tête; ce qui ne ressemble nullement à un *embrassement* ni à des gestes *de deuil et de tristesse*.

En troisième lieu, la figure étendue paraît avoir *les yeux ouverts*, ce qui exclut encore l'idée d'une personne morte. Sur la momie de laquelle est tiré ce tableau, j'en trouve un autre où sont quatre personnages debout. *Leur habillement est absolument le même que celui de la personne couchée*. Ce n'est donc pas un vêtement de mort.

Dans le fait, l'histoire d'Osiris n'a pas le moindre rapport avec cette peinture; il ne s'y trouve aucune circonstance qui puisse s'y rattacher. Il suffit de lire ce qu'en dit lui-même Montfaucon : c'est, en substance, « qu'Osiris « fut tué par Typhon ; que son corps fut mis « en pièces ; qu'Isis chercha long-temps avec « Anubis ses membres épars pour les réunir ; « que cette mort d'Osiris et les voyages d'Isis « forment une grande partie de la mythologie « égyptienne. »

Mais qu'est-ce que tout cela a de commun avec une figure vivante étendue sur un lit de

repos, laquelle ne porte aucun caractère d'Osiris, et un personnage à masque de chien, qui est dans l'attitude d'un homme qui magnétise ?

Les quatre canopes qui se voient sous la table, achèvent d'écarter l'idée de la mort d'Osiris. Ces canopes étaient des espèces de cruches en forme de gaines, sur lesquelles on plaçait indifféremment les têtes des divinités égyptiennes. Elles étaient comme les hermès parmi les Grecs. Les divinités égyptiennes avaient chacune un masque emblématique qui leur était propre. Celui d'Osiris représentait une tête d'épervier; or, on reconnaît cette tête d'épervier sur l'un des canopes. Comment pourrait-on le supposer un homme mort sur la table, quand il figure au dessous, comme un Dieu qu'on invoque pour le personnage qui est au-dessus?

La même réflexion s'applique à Anubis, dont la tête se retrouve aussi sur un autre des canopes. Celui qui agit au-dessus n'est donc pas *Anubis lui-même*, mais un des prêtres d'Anubis; et ce qui le prouve, c'est qu'on reconnaît à l'inspection que la tête de chien fait partie d'un capuchon, dont la séparation est bien marquée sur le reste de l'habillement.

Enfin aux deux extrémités du lit, il y a *deux* femmes ; et dès-lors ce ne peut pas être Isis, la femme d'Osiris, qui serait *seule*. Ces deux femmes n'ont aucun caractère qui puisse les faire reconnaître pour des divinités. Elles portent sur la tête de ces ornemens équivoques qui ressemblent à tout, et qui ne ressemblent à rien ; elles ont chacune une main élevée qu'on pourrait croire être aussi dans l'attitude de magnétiser.

Disons donc que la conjecture de Montfaucon sur l'explication de cette peinture, n'est pas heureuse, et qu'elle est au contraire en contradiction avec tous les détails que présente le sujet.

Il est beaucoup plus naturel d'y voir un traitement magnétique avec les solennités, les rits, les vêtemens employés par les prêtres égyptiens, tantôt seuls, tantôt avec le concours des prêtresses qui portent aussi sur leurs têtes des symboles mystérieux. On y retrouve cette religion dont ils s'enveloppaient toujours, et dont ils savaient si bien se servir pour cacher et seconder la nature. Et on concevra pourquoi, avant Montfaucon, ce monument n'avait pas été observé, ou plutôt était resté dans une espèce d'oubli. Les savans ne

connaissant pas encore le magnétisme, ne pouvaient dans cette peinture en reconnaître les procédés. Montfaucon déclare lui-même que la première fois qu'une figure semblable s'était présentée à ses regards, *il l'avait laissée sans explication.*

Depuis lui, Pluche s'est emparé de celle que nous venons d'examiner, et lui fait jouer dans son histoire du ciel un rôle bien différent.

Suivant lui, la figure étendue sur la table en forme de lion, est *Horus.* Il signifie *le laboureur égyptien.* La table en forme de lion annonce que c'est *sous le signe du lion que le laboureur doit se reposer;* les canopes qui sont dessous indiquent que ce repos doit durer jusqu'à ce que *le soleil ait parcouru les constellations que représentent ces canopes.* Mais Anubis, quel rôle joue-t-il là? Pluche est un peu embarrassé pour nous l'expliquer. « Cette « grande figure d'Anubis, dit-il, donne à « Horus, avec un geste emphatique, l'important avis de la retraite en se tournant vers « Isis, qui porte sur sa tête un trône vide, « c'est-à-dire en se montrant devant l'aurore « à l'orient. »

Quelque respect qu'on ait pour un auteur

aussi estimable que Pluche, on est forcé de convenir que son explication n'est rien moins qu'intelligible.

1° Puisqu'Horus se repose et ne travaille plus, il n'est pas besoin de lui conseiller la retraite, et encore moins d'employer pour cet effet un geste emphatique. Anubis met une main sur la poitrine d'Horus, et une autre sur la tête; on ne reconnaît point là le geste qui conseille la retraite. Rien d'ailleurs n'indique que le personnage couché soit Horus plutôt que tout autre. Horus était le fils d'Isis et d'Osiris; nous ignorons qu'il ait jamais été l'emblême du laboureur. Pourquoi serait-ce Anubis plutôt qu'une autre divinité, qui serait chargé de faire le geste imposant de la retraite?

2° Que fait ici Isis? Pluche suppose qu'il n'y a qu'une figure de femme, et il y en a deux.

Qui sera la seconde? Il appelle trône l'ornement qu'elle a sur la tête. Cet ornement n'est pas plus un trône que tout autre chose; c'est un ornement bizarre qu'on retrouve à chaque instant sur la tête des figures égyptiennes indifféremment. On peut s'en convaincre en parcourant les monumens égyptiens,

et notamment le grand ouvrage sur l'Egypte. Pourquoi ce trône est-il vide? Ou Isis représente ici la lune, ou elle représente la terre; si c'est la lune, pourquoi son trône se trouverait-il vide sous la figure du lion? Si c'est la terre, comment son trône serait-il vide, puisque c'est alors qu'elle est fécondée par les eaux du Nil? Enfin que signifie cette main levée? Dira-t-on que c'est un geste d'adoration? Alors, Isis adorerait donc ses enfans, car Horus était son fils; et Anubis, suivant quelques mythologues, était ou son fils ou son neveu.

3° Les canopes sous le lit de repos ne sont point des constellations, mais des divinités égyptiennes, ainsi que nous l'avons déjà expliqué, et les masques de ces divinités n'ont aucune ressemblance avec les constellations.

L'explication de Pluche nous paraît donc entièrement idéale, et nullement en rapport avec le tableau ni avec les différens objets qu'il renferme.

Ce tableau n'est pas le seul que nous fournisse Montfaucon, il nous en présente quelques autres qui, selon toutes les apparences, expriment le même sujet.

Ce même sujet en effet se distingue sur un

abraxas. On sait ce que c'est que ces abraxas. Ce sont des pierres gravées, ouvrage, dit-on, de certains hérétiques des premiers temps appelés *Basilidiens* et *Gnostiques*. Ils mêlaient dans les figures qu'ils traçaient, le culte du vrai dieu, avec celui des divinités égyptiennes, et quelquefois aussi des divinités grecques et romaines. C'étaient autant de talismans ou d'amulettes.

Dans l'abraxas dont il s'agit, on voit également une figure étendue sur une table ou sur un animal en forme de *sanglier*. Il est enveloppé d'une de ces robes étroites, fort communes dans les monumens égyptiens. Le personnage au masque de chien, debout, à côté du lit, porte une main *sur les pieds*, et l'autre *sur la tête* du malade. Il a trois petites aigrettes ou fleurs sur la tête, mais les figures ici sont tournées à gauche. Au bout de la table, sont deux figures vêtues de robes longues et étroites, à peu près comme le malade. Leur tête est couverte d'une espèce de turban avec une fleur au-dessus. Elles tiennent une main levée et l'autre abaissée. On ne saurait distinguer si ce sont des hommes ou des femmes. Point de canopes sous la table (1).

(1) *Antiquités de Montfaucon*, tom. 2, p. 378.

Ces détails renversent de nouveau, et bien plus complètement encore, le système de Pluche. Quelle sera la constellation que représente ici le sanglier? Faudra-t-il qu'Horus se repose aussi pendant que le soleil parcourt ce signe? et combien de temps se reposera-t-il, puisqu'il n'y a pas de canopes qui indiquent les constellations a parcourir? Le geste d'Anubis n'est plus le même, et la prétendue Isis n'a plus de trône vide sur la tête.

Les abraxas, comme nous venons de le dire, étaient des talismans, des amulettes contre les maladies. On leur supposait des rapports curatifs ou préservatifs; or, quelle espèce de fondement pouvaient donner à ces rapports la mort d'Osiris, ou le repos d'Horus? L'idée du magnétisme au contraire se lie naturellement avec de pareils rapports, et peut beaucoup plus convenablement fournir un sujet à l'abraxas.

Dans le troisième tableau que nous offre Montfaucon (1), le lit sur lequel repose le malade, est en forme de lion comme le premier. Le malade est enveloppé d'une espèce de couverture qui prend depuis la tête jusqu'aux

(1) *Antiquités expliq.*, t. 5, p. 182, planche 134.

pieds. Il a les yeux ouverts. Le personnage qui a le masque de chien est seul. Ses mains portent *sur les deux côtés du malade*, et ses yeux sont arrêtés sur les siens. Point de canopes sous le lit ; point de prétendue Isis.

Un quatrième tableau pris aussi d'une momie (1), nous montre également une figure couchée sur un lit en forme de lion. Cette personne couchée, a un masque d'une figure étrange, qu'on ne saurait déterminer. Mais les pieds qui sont nuds sont les pieds d'un homme. Le magnétiseur a le masque du chien, ou plutôt du cynocéphale qui, au reste, est souvent confondu avec le chien. Il est posé vers le bas du lit, et a ses mains *sur les cuisses du malade* et le regard fixé sur son visage.

Au dessous du lit sont quatre canopes *toutes à tête d'oiseau.* Aux deux bouts sont deux femmes nues, un genou en terre, et qui tiennent d'une main sur leur tête, l'une *un rond*, l'autre *le support d'un rond* ou d'un vase qu'on ne voit pas. La première a la tête nue et les cheveux flottans. La seconde porte une espèce de camaïl.

Au bas du tableau sont les caractères égyptiens en écriture cursive.

---

(1) *Antiq. expliq.*, supp., tom. 2, p. 208, pl. 54.

Le masque dont est couvert la figure couchée, peut nous faire croire que le malade était un prêtre égyptien qui s'était revêtu du masque de ces animaux-dieux que révérait l'Egypte, et qui, sans doute, ne nous paraît étrange et inconnu, que parce qu'il a été mal dessiné sur la momie. Car, s'il existe parmi les monumens égyptiens, des morceaux d'un travail fini en fait de peinture et de sculpture, il en est un bien plus grand nombre dont l'exécution est repoussante, et qui semblent avoir été faits dans l'enfance de l'art.

Au reste, nous avons vu toute l'importance que les prêtres attachaient aux coiffures de leurs dieux. Ils croyaient par elles s'incorporer en quelque sorte avec eux. C'était ainsi que dans notre Europe, à une certaine époque, on croyait, en s'affublant au lit de la mort, du capuchon d'un moine, mériter le pardon de ses péchés et obtenir la protection du fondateur de l'ordre.

En dernière analyse, on reconnaît que tous ces tableaux, quoique pris de divers monumens, représentent le même sujet à quelques légères différences près.

Mais un point bien digne de remarque, c'est que ces différens tableaux nous offrent presque

toutes les manières de magnétiser. Dans le premier, une main est posée *sur l'estomac* et l'autre sur *la tête*. Dans le second, une main est posée *vers les pieds* et l'autre *sur la tête*. Dans le troisième, les mains sont sur les *hypocondres;* dans le quatrième, elles sont sur les *cuisses*.

On demandera sans doute pourquoi dans ces images, le magnétiseur a toujours le masque d'Anubis, c'est à dire la figure de chien?

Il faut observer d'abord que chez les égyptiens, d'après Horus Apollo, le *chien* désignait souvent le *savant* et le *prophète* (1), et que cet emblême pouvait dès-lors convenir à ceux qui appliquaient les procédés du magnétisme.

Mais en supposant que ce fût la représentation même d'Anubis, le père Kircher, qui s'est beaucoup occupé de l'intelligence des hiéroglyphes, va nous donner une explication qui s'adaptera parfaitement à la circonstance, et qui paraîtra satisfaisante autant qu'il est possible de compter sur l'interprétation des hiéroglyphes : il nous dit qu'Anubis était le gardien fidèle et vigilant de la vie : *Anubis fidus*

(1) *Horus Apollo*, fig. 39.

vigil que vitarum custos (1). Il étoit donc naturel que le magnétiseur fût désigné par Anubis. De son côté, Osiris était censé l'auteur, le créateur de la vie : *vitarum autor Osiris.* (2) Voilà pourquoi toutes ces divinités étaient implorées dans les maladies. Voilà pourquoi elles figurent ensemble dans les canopes placés sous les lits où reposent les malades ; c'est encore ce que dit Kircher : « En faisant attention, dit-« il, à tous ces symboles placés à la suite les « uns des autres, on n'y verra autre chose « qu'une invocation à ces différentes divi-« nités réunies en un même lieu, pour qu'el-« les portent secours pas leurs forces réu-« nies (3). » Et, d'après Kircher, ces divinités sont ordinairement *Osiris*, *Isis*, *Anubis*, ainsi que nous l'avons fait remarquer dans les canopes.

Nous concevons aussi pourquoi, dans le

---

(1) *Kirker, sphinx mystagoga, sive de mumiis. Amstelod.*, 1676, in-fol., p. 69.

(2) *Ibid.*

(3) *Qui ad symbolorum sequelam mentem paulò penitiùs reflexerit, is nihil aliud reperiet, quam numinum in unum conjunctorum, at que unitis viribus succurrant invocationem et adjurationem.* Kirker, *ib.*, p. 69.

dernier tableau, les deux figures qui sont aux deux bouts du lit sont à genoux; elles invoquent Osiris qui est représenté avec sa tête d'oiseau dans les quatre canopes.

Et la justesse de toutes ces applications paraîtra encore plus frappante quand on saura, suivant l'explication qu'en donne Kircher, que ce *rond* que porte sur la tête l'une de ces figures agenouillées, et *le support* en forme de T que soutient l'autre, sont des symboles *de l'esprit vivifiant de la divinité, de son mouvement et de sa diffusion dans la production des êtres* (1), et conséquemment dans leur conservation.

Les partisans du fluide universel, qui voient le magnétisme animal dans ce fluide, trouveront donc encore ici des emblêmes favorables à leur système.

M. Denon, dans son voyage d'Egypte, nous fournit quelques tableaux analogues à ceux que nous venons de décrire.

---

(1) *Nos verò congruentiùs dicemus, cum Abunephio, illum characterem* (un rond avec un T pour support) *nihil aliud apud Ægyptios significasse quam divinæ mentis in rerum omnium productionem, motum et diffusionem.* Ibid., p. 59.

Sur la planche 100 de son ouvrage, il nous parle, n° 4, d'un rouleau manuscrit trouvé dans la main d'une momie. « La vignette qui « accompagne ce manuscrit représente, dit-il, « *une momie sur un lit de repos qui a la forme* « *et le corps d'un lion;* au-dessus est un *vau-* « *tour, les ailes déployées*, et au-devant un « homme invoquant une divinité *qui tient un* « *fléau et un crochet.* » (1)

Ce tableau ne représente pas précisément une scène de magnétisme, mais M. Denon va le lier avec d'autres tableaux qui y ont plus de rapport.

Il faut remarquer dans celui-ci, ce lit de repos qui a *la forme et le corps d'un lion*, comme les précédens, et M. Denon, dans ce tableau, n'y voit pas autre chose qu'un *lit de repos.* En cela il a raison; il nous apprend lui-même que les siéges chez les Egyptiens avaient souvent des figures d'animaux; il parle notamment d'une figure assise tenant un bâton comme pour garder les oiseaux sacrés. « Le « siége très-élégant est formé, dit-il, d'un « corps d'animal, de ses jambes, de ses cuisses, « de sa queue. »

(1) *Voyage d'Egypte*, t. 3, in-12, p. 179.

(2) *Ibid.*, tom. 2, p. 229.

Mais je crois qu'il se trompe en appelant *momie* le corps qui est étendu sur le lit de repos ; c'est encore un être malade, de la guérison duquel on s'occupe. En effet, que signifie *cet homme au-devant du lit, invoquant une divinité qui tient un fléau et un crochet?* Cette divinité qui tient le fléau et le crochet, est *Osiris*, la divinité favorable des Egyptiens, lequel, avec son *fléau*, et quelquefois un *fouet* qui lui est substitué, chasse *Typhon le mauvais principe* et le mal qui l'accompagne, et avec son *bâton en forme de crochet*, donne un support au faible (1).

Le *vautour au-dessus du lit*, ou plutôt *l'épervier*, est encore *Osiris* sous un autre emblême. Il était invoqué sous cette forme pour chasser la contagion, *invocatur accipiter ad pestis contagionem arcendam* (2). Il représentait l'abondance de l'influence supérieure : *influxûs superioris abundantia* (3). Il en était censé l'auteur : *Osiris accipitrinus mundari caloris auctor est* (4).

---

(1) *Virga tua et baculus tuus ipsa me condolata sunt*. Psalm. 22, 4.

(2) Kircher, *ibid.*, p. 42.

(3) *Ibid.*, p. 43.

(4) *Ibid.*, p. 71.

Il n'était donc pas étonnant que, s'agissant de rappeler un malade à la santé, Osiris fût invoqué dans le tableau sous toutes les formes.

M. Denon va tout à l'heure revenir à notre avis, et reconnaître que le corps étendu n'est point une momie. En effet, de la planche 100, il nous renvoie à celle 126, n° 11, comme ayant un rapport commun.

Celle-ci représente quatre petits tableaux sculptés, dans la troisième chambre du petit appartement qui se trouve sur le comble du grand temple de Tentyra.

Ce temple magnifique fut autrefois consacré à Isis. M. Denon ne parle qu'avec admiration des ruines de ce superbe monument. Sur le comble du temple existe un appartement composé de quatre chambres.

« Il est bien difficile d'assigner, dit M. Denon,
« quel a été l'usage de cet appartement. Etait-
« ce un oratoire, un observatoire, un sanc-
« tuaire, un appartement? A en juger par les
« sujets qui y sont sculptés, on pourrait croire
« que c'était un lieu d'étude, un lieu consacré
« à l'astronomie, ou consacré peut-être tout
« entier à la sépulture d'un personnage re-
« commandable qui y aurait inscrit des dé-

« couvertes, le résultat des études de sa « vie. »

Dans la première pièce, contre le mur latéral de droite, est représentée une momie couchée, sous laquelle est une longue inscription.

Dans la troisième chambre se trouvent sculptés les quatre petits tableaux dont il s'agit.

Selon M. Denon, ces tableaux lui ont paru représenter l'état de la terre ou de la nature à certaines époques de l'année.

« Serait-ce, dit-il en parlant du n° 12, *la* « *nature endormie et toujours vivante, pro-* « *tégée par des emblêmes de la divinité bien-* « *faisante ?*

« Dans le n° 11, se voit la même figure « endormie *sur le signe du lion représenté* « *par la peau de cet animal.* Les quatre « figures qui sont dessous pourraient être des « *constellations ou les mois de repos de la* « *nature.* Pendant ce temps, *une divinité* « *protectrice semble veiller sur elle.*

« Dans le n° 10, la même figure *couchée* « *de même* avec *quatre nouveaux signes* « sous le lit de repos. Elle paraît s'éveil- « ler.

« Dans le n° 9, la même figure toute éveil-
« lée est prête à se lever. »

Il résulte évidemment des figures que M. Denon a fait passer sous nos yeux, et de l'explication qu'il leur donne, que la figure couchée sur la table n'est ni l'Osiris mort de Montfaucon, ni l'Horus qui se repose de Pluche, ni une momie, comme il l'avait dit précédemment, puisque M. Denon croit y voir à présent la nature d'abord endormie, *mais toujours vivante ;* ensuite se réveillant, ensuite prête à se lever, sous la garde et les soins d'une divinité bienfaisante.

Remarquons que M. Denon se rapproche beaucoup de notre manière de voir, puisqu'il aperçoit, ainsi que nous, dans le sujet couché sur ce lit de repos, *un personnage léthargique confié aux soins d'une divinité bienfaisante qui cherche à le rappeler à la vie.* De là au magnétisme, il n'y a pas loin.

Quand on examine le tableau qui forme le n° 11, on voit qu'il ressemble beaucoup au premier, que nous a fait connaître Montfaucon.

Sur un lit de repos en forme de lion, dont la queue se termine par un serpent, est étendue une figure portant une espèce de bonnet

pointu, et ayant une petite touffe au menton. Vers le pied du lit est une personne nue avec un camail sur la tête, dans l'attitude d'une personne qui magnétise. Les quatre figures qui sont au-dessous du lit de repos ne sont point des constellations, mais bien quatre canopes exactement semblables à ceux qui se trouvent dans le premier tableau de Montfaucon. Au-dessus est l'épervier à ailes déployées, dont nous avons donné tout à l'heure l'explication et l'objet.

La seule différence sensible qu'il y ait entre ces deux tableaux, consiste en ce qu'il n'y a point de femme qui accompagne le magnétiseur, et en ce que le magnétiseur n'a point le masque de chien, preuve évidente que ce masque et la présence d'Isis sont indifférens dans l'acte que représente le tableau. Quand les prêtres égyptiens n'étaient pas revêtus de leurs vêtemens symboliques, ils étaient nuds, par le grand respect qu'ils portaient à la divinité.

M. Denon qui, sur le nº 4 de la planche 100, n'avait vu, ainsi que nous, dans la table ou lit en forme de lion qui soutient la figure couchée, qu'un simple *lit de repos*, se trompe ici bien évidemment en voulant donner une

signification emblématique *à cette forme de lion*, et en disant que la figure endormie reposait *sur le signe du lion représenté par la peau de cet animal*. On voit que c'est pour confirmer cette idée qu'il suppose que les quatre figures qui sont dessous, pourraient être des *constellations ou les mois de repos de la nature;* et que les *quatre nouvelles figures* qui sont également placées sous le lit de repos, dans le n° 10, seraient aussi quatre nouveaux *signes*.

Nous répondons à M. Denon : Comment le sommeil de la nature pourrait-il concorder avec le signe du lion, quand c'est au contraire alors que la nature est plus animée et plus échauffée que jamais? Le signe du lion correspond au mois d'août, qui est le temps le plus chaud de l'année. Ce ne serait que vers les signes d'hiver que la nature pourrait paraître endormie.

Mais une observation frappante qui détruit absolument l'hypothèse, c'est que, soit que le personnage soit endormi n° 11, soit qu'il se réveille n° 10, soit qu'il se lève n° 9, *le lit conserve toujours la même forme de lion;* et cependant à ces différentes époques, ce

n'est plus le signe du lion qui domine; les signes ont nécessairement changé.

Nous avons vu d'un autre côté, dans un des tableaux du père Montfaucon, que le support de la personne couchée n'est pas toujours une forme de lion, mais celle d'un autre animal qui ressemble *au sanglier*, et qui n'a pas l'honneur de figurer au zodiaque.

Dans le fait, nous pouvons attester que cette forme de lion était extrêmement commune chez les Egyptiens; elle était indifféremment employée dans toutes sortes de supports, de lits, de tables, de siéges, de meubles. On peut s'en convaincre en parcourant les divers volumes, et notamment le 1er volume *A* des planches du grand ouvrage sur l'Egypte. Nous insistons sur ce point, parce qu'il paraît que cette figure indifférente de *lion*, donnée au lit de repos, a fait naître toutes ces explications astronomiques, dont nous allons voir encore un exemple dans un moment. Au reste, M. Denon abandonne lui-même, au n° 10, la signification zodiacale qu'il avait donnée au support de la figure couchée, et finit par l'appeler tout simplement comme la première fois, *lit de repos*.

A l'égard des figures qui sont placées sous

le lit de repos, nous avons déjà dit que ce ne sont point des constellations, mais bien les quatre canopes surmontées des têtes d'Isis, d'épervier, de chien, et d'une face humaine, représentant les divinités bienfaisantes de l'Egypte, Isis, Osiris, Anubis, Horus. Les auteurs du grand ouvrage d'Egypte s'en expliquent d'une manière aussi précise que Kircher.

« Les figures des dieux, disent-ils, sont « tantôt par *trois*, tantôt par *quatre*. Et elles « ont pour masque *la tête de l'épervier, du* « *chacal, de l'ibis ou du cynocephale.* » On a remarqué que les canopes qui sont sous le lit de repos, sont en effet toujours par trois ou par quatre, avec les masques qui viennent d'être désignés.

Quant aux figures qui, dans le tableau n° 10, sont placées sous le lit de repos, ce ne sont pas les mêmes que celles qui se voient dans le n° 11; ce ne sont certainement pas *ni des signes du zodiaque ni des constellations*, mais des espèces de fleurs ou de feuilles qu'on ne saurait définir.

M. Lenoir, dans sa nouvelle explication des hiéroglyphes (1), insinue que cette figure

---

(1) *Nouvelle explication des hyéroglyphes*, p. 139.

couchée sur le lit de repos est Osiris, non pas dans le sens du père Montfaucon, mais Osiris représentant le soleil dans le solstice d'été. « Son repos, dit-il, dans les solstices, est gé-
« néralement figuré par une figure humaine
« couchée sur un lit assez ordinairement formé
« ou décoré des figures d'animaux, ou plutôt
« des images des constellations, sous les-
« quelles le soleil se repose ou demeure en
« station. Au solstice d'été, c'est le signe du
« lion, dont le lit d'Osiris est composé;
« comme au solstice d'hiver, on voit l'homme
« Deucalion, ou le verseau, comme le moteur
« du Nil, en former la base. »

Dans les tableaux qui nous occupent, nous ne voyons pas que ce nouveau système soit plus solide que les autres; et il est réfuté d'avance par ce que nous avons dit précédemment. Rappelons-nous en effet que, dans le temple de Tentyra, le personnage couché sur le lit de repos est tantôt couché, tantôt à demi-levé, tantôt levé tout à fait; ce seraient donc trois stations différentes d'Osiris, et dès-lors des signes et des constellations différentes devraient caractériser son lit de repos? Point du tout, le lit de repos est toujours le même, toujours en forme de lion.

En second lieu, quel rôle jouerait Anubis dans ces différens tableaux? Que signifieraient les gestes variés de cette divinité favorable?

En troisième lieu, ce qui prouve bien que le personnage étendu sur le lit de repos n'est pas Osiris, c'est que dans le n° 10 on voit Osiris lui-même avec son fléau et son bâton courbé, recevoir des supplications pour la figure couchée; et qu'il se trouve toujours comme divinité dans l'un des canopes qui sont placés sous le lit de repos.

Enfin, si ces tableaux n'étaient que des emblêmes astronomiques, comment se trouveraient-ils de préférence dans les tombeaux et sur les enveloppes de momies? Cette considération seule détruit de fond en comble toutes les explications astronomiques qu'on veut donner aux tableaux dont il s'agit.

Cet objection avait frappé vivement Pluche. Il n'y répond autrement qu'en disant *que le sens primitif de ce symbole avait été perverti* (1).

C'est aux personnes judicieuses à décider si l'on peut se contenter d'une semblable ré-

---

(1) *Hist. du ciel*, tom. 1, p. 89 dans la note.

ponse, sur-tout quand les matières sont si disparates.

Si l'on voulait chercher dans les tableaux dont il s'agit, un sens emblématique, il serait bien plus naturel d'y voir celui de la métempsycose, système propre aux Égyptiens, chez qui Pythagore vint le puiser. Quoiqu'on n'y trouve pas précisément tout ce qui serait nécessaire pour étayer cette hypothèse, on pourrait l'aventurer tout aussi bien que les précédentes. Ce corps étendu, qu'il est aisé de prendre pour un corps inanimé; Anubis, le conducteur des ames, qui est à côté; Osiris, le dispensateur d'une nouvelle vie qui est au-dessus : en faut-il davantage pour donner quelque vraisemblance au système de la métempsycose, sur-tout quand le tableau se trouve dans des lieux funéraires et sur l'enveloppe des momies?

Et le magnétisme lui-même ne nous présente-t-il pas aussi le spectacle d'une espèce de métempsycose? Le corps tombe dans un sommeil qui le prive de toute espèce de sensations. L'ame quittant en quelque sorte sa dépouille grossière, semble voler au sein de la divinité pour y puiser de nouveaux sens, de nouvelles lumières, une nouvelle existence,

qui la rend en quelque sorte étrangère à ce corps insensible qu'elle paraît avoir abandonné.

Aussi cette idée de la métempsycose (1) s'est-elle présentée à l'auteur des discours qui accompagnent les planches du grand ouvrage sur l'Egypte (2).

Il avait d'abord pensé que cet *épervier à ailes déployées*, qui est peint sur la personne étendue, était son ame *qui s'envolait pour aller habiter un autre corps;* mais la pose de l'épervier *qui plane sur la tête, et qui semble plutôt vouloir pénétrer dans l'intérieur du corps étendu*, lui fait changer d'avis.

(S. du M.)

(La suite au prochain Numéro.)

---

(1) Nous observerons cependant que la métempsycose ne consistait pas à faire rentrer l'ame dans le même corps, mais dans des corps différens, jusqu'à ce qu'elle fût réunie au grand tout dont elle était émanée. S'il est donc vrai que la position de l'épervier fasse présumer une intention d'entrer dans le corps étendu, il faut nécessairement y voir une scène de guérison par l'esprit vivifiant, plutôt qu'un tableau de métempsycose.

(2) *Description de l'Egypte, antiquités*, tom. 1 des Discours, p. 166 et suivantes.

Les personnes dont l'abonnement expire avec ce trimestre, sont invitées à faire passer dans le plus court délai, le montant de leur renouvellement chez M. Dentu, imprimeur-libraire, rue du Pont de Lodi, n° 3, ou Palais-Royal, galeries de bois, nos 265 et 266.

Ces Annales paraissent par cahier in-8° de 48 pages d'impression, les 1er et 15 de chaque mois.

Le prix de l'abonnement est de

9 francs pour 3 mois,
17 — 6 mois,
30 — l'année.

On ne peut s'abonner qu'à partir du commencement d'un trimestre.

Nota. *Le retard des Numéros du mois de juin et l'augmentation de l'abonnement ne sont dus qu'à la nouvelle loi sur le timbre.*

TABLE

Des matières contenues dans les six Numéros du second trimestre de la seconde année.

FIN DE LA TABLE.